PISCINES BOIS "ODYSSEA" OCTOGONALES ALLONGEES

Nous vous félicitons pour l'acquisition de votre piscine. Nous avons apporté le plus grand soin à son élaboration, contrôlé les différents stades de sa fabrication dans le but de vous apporter une entière satisfaction lors de son utilisation.

La nature et l'origine des bois utilisés pour fabriquer les différents éléments (parois emboîtables, margelle, échelle...) ont fait l'objet d'une sélection toute particulière.

A l'extérieur, ils sont soumis en permanence aux épreuves du temps : contact avec le sol, changements de température, expositions répétées au soleil, à la pluie ou au gel, attaques des insectes...

La résistance à ces nombreuses contraintes dépend de leur origine mais aussi de la qualité de leur traitement.

Ainsi, pour la structure, nous avons sélectionné le pin provenant des grandes forêts protégées et renouvelées du nord de l'Europe. Pourquoi cette exigence ? Parce que les conditions climatiques plus rigoureuses au dessus du 57ème parallèle, favorisent une croissance très lente du bois le rendant ainsi plus résistant.

Le traitement employé est l'autoclave, conforme aux nouvelles normes en vigueur et respectueux de l'environnement, système qui alterne vide et pression et permet l'imprégnation en profondeur jusqu'au cœur du bois, contrairement à d'autres techniques de traitement plus superficielles comme le trempage...

Les produits en contact avec le sol, traités en classe 4, sont ainsi protégés contre les attaques d'insectes et le pourrissement dû à l'humidité.

Le traitement par autoclave est garanti 10 ans, conformément aux normes en vigueur aujourd'hui.

La margelle de votre piscine est constituée d'une planche rainurée en ***Ipé.***

Le bois est un matériau vivant qui peut évoluer dimensionnellement avec les variations de température et d'humidité aussi respectez les consignes liées au stockage et au montage de la structure bois. De même, au fil du temps, le bois peut prendre une couleur gris argent due à l'exposition aux ultraviolets. Ce sont des phénomènes naturels qui n'altèrent en rien la durabilité des produits.

Pour préserver la teinte initiale, il vous suffira d'appliquer une lasure incolore. Vous pouvez également préférer une lasure de couleur ou utiliser une huile pour nourrir le bois et retarder sa décoloration. Assurez-vous avant l'application que le produit utilisé soit de type microporeux et laisse ainsi respirer le bois. Veillez également à ce que le produit lors de son application ne puisse, au fil du temps, migrer (bois humide) vers l'intérieur du bassin et endommager le liner.

Nous allons maintenant aborder le montage de votre piscine mais quelques instructions sont nécessaires avant de commencer.

Aussi nous vous invitons à lire attentivement les différentes rubriques de la notice de montage et à la conserver pour une consultation ultérieure. Veillez également à conserver - Fiche de production du kit
- preuves d'achats.

LE STOCKAGE

Si vous ne souhaitez pas monter votre piscine dans l'immédiat il est nécessaire de stocker convenablement votre colis bois **sans le déballer** dans une pièce fraîche et ventilée ou à défaut à l'abri des intempéries et du soleil. De même une fois déballée, le montage de la structure bois devra être effectué dans les 24 heures. Une fois le montage commencé, évitez de laisser les parois exposées à de fortes variations climatiques (soleil,pluie) afin d'éviter des déformations les rendant inutilisables. Préférez un montage en une seule fois, en évitant de préférence les fortes chaleurs.

Le liner ou membrane d'étanchéité en PVC contenu dans le carton accessoires devra être stocké 24 heures avant la pose à une température minimal de 20° dans le but de l'assouplir, facilitant ainsi sa pose. Il est d'ailleurs nécessaire de procéder à son installation à une température mini de 20°.

L'OUTILLAGE

Pour la préparation du sol : *pelle -râteau -pioche*

Pour le montage de la structure : *1 niveau - 1 visseuse - 1 maillet - 1 mètre ruban - 1 cutter -* *1 marteau*
1 règle alu - cordeau - 1 scie à métaux - tournevis plat et cruciforme
clefs plate et à pipe de 17 - (embouts pozi et torx + mèche bois 4mm fournis).

LE TEMPS DE MONTAGE

3 journées à 2 personnes (hors terrassement et remplissage du bassin)

L'IMPLANTATION ET LA PREPARATION DU SOL

C'est assurément une étape déterminante dans le processus de montage et pour la longévité de votre piscine. Il est donc indispensable de respecter certaines règles.

Face à la multiplicité des situations (inclinaison, nature et homogénéité du sol mais aussi problèmes éventuels d'humidité etc...) il nous est impossible de donner des recommandations pour chaque cas de figure. Certaines options, dalle de béton, fondations, semelles, pose de drains...nécessitent l'intervention de spécialistes qui sauront trouver les solutions les mieux adaptées.

Nous nous contenterons de vous guider pour la préparation d'un sol sans adjonction de gros œuvre, l'objectif commun étant la planéité du support. Nous vous conseillons avant de commencer de choisir dans la mesure du possible un endroit éloigné d'obstacles importants, dangereux (arbres qui rempliraient la piscine de feuilles, concavités diverses du sol ou surplombs qui exposeraient les enfants non surveillés à des situations dramatiques). Par ailleurs nous vous recommandons de ne pas installer votre piscine sous une ligne électrique. **Votre piscine devra être éloignée d'au moins 3.5 m de toutes sources électriques (Norme C15-100).** Enfin, évitez d'engager la préparation de votre sol et même, ultérieurement, le montage de votre piscine, les jours de grand vent.

Il est totalement déconseillé de remblayer le terrain car ceci aurait pour effet de nuire à la stabilité de votre piscine (celle-ci s'enfonçant exagérément par endroit, modifiant son aplomb).

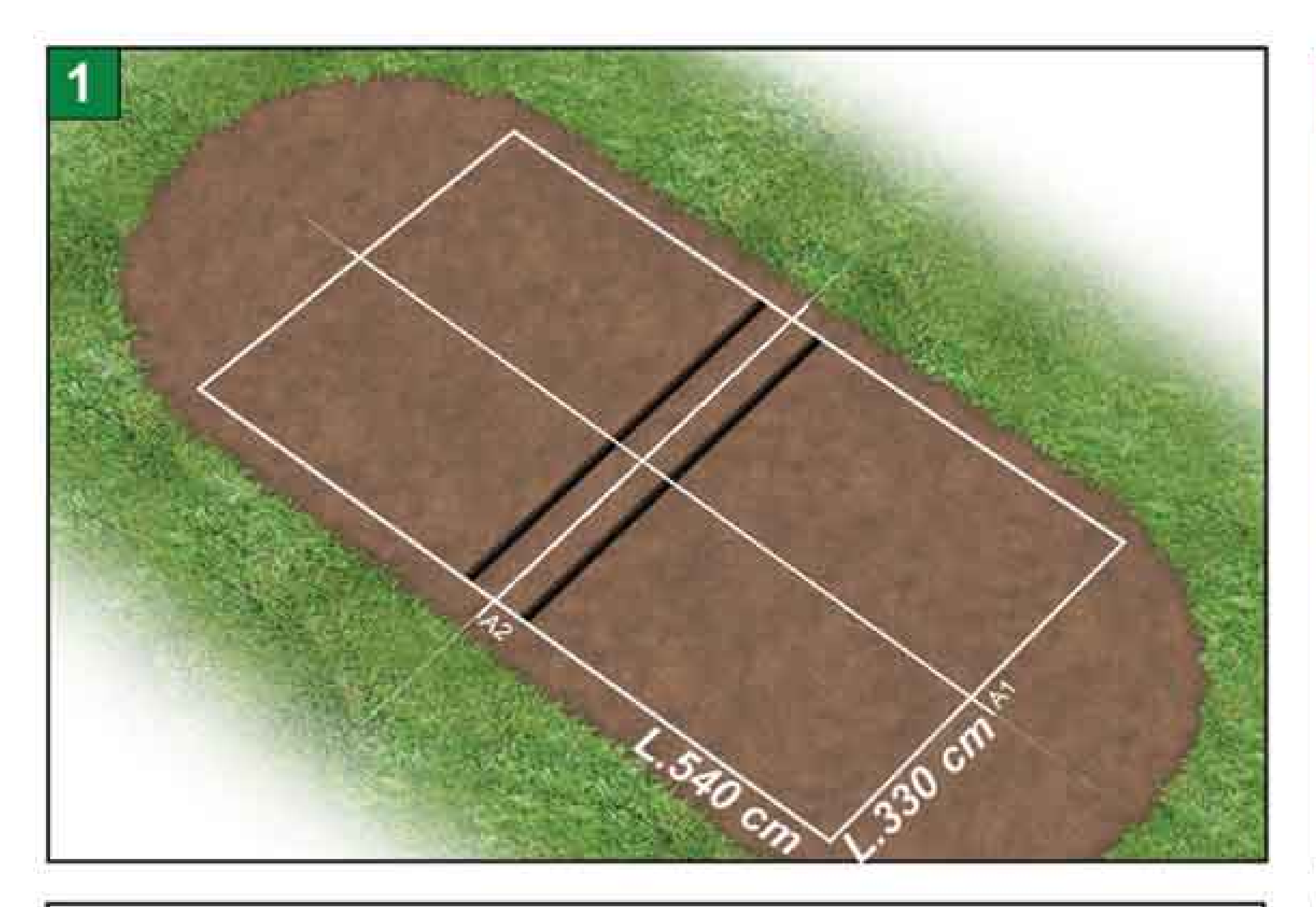
Comment allez-vous orienter votre piscine ? l'idéal est de positionner l'entrée du skimmer qui se trouve à une des extrémités du bassin, face aux vents dominants pour une meilleure évacuation des particules en suspension. Ceci déterminera l'orientation définitive de votre piscine ainsi que son emprise sur votre terrain.

La préparation du sol et l'orientation de votre piscine (suite).

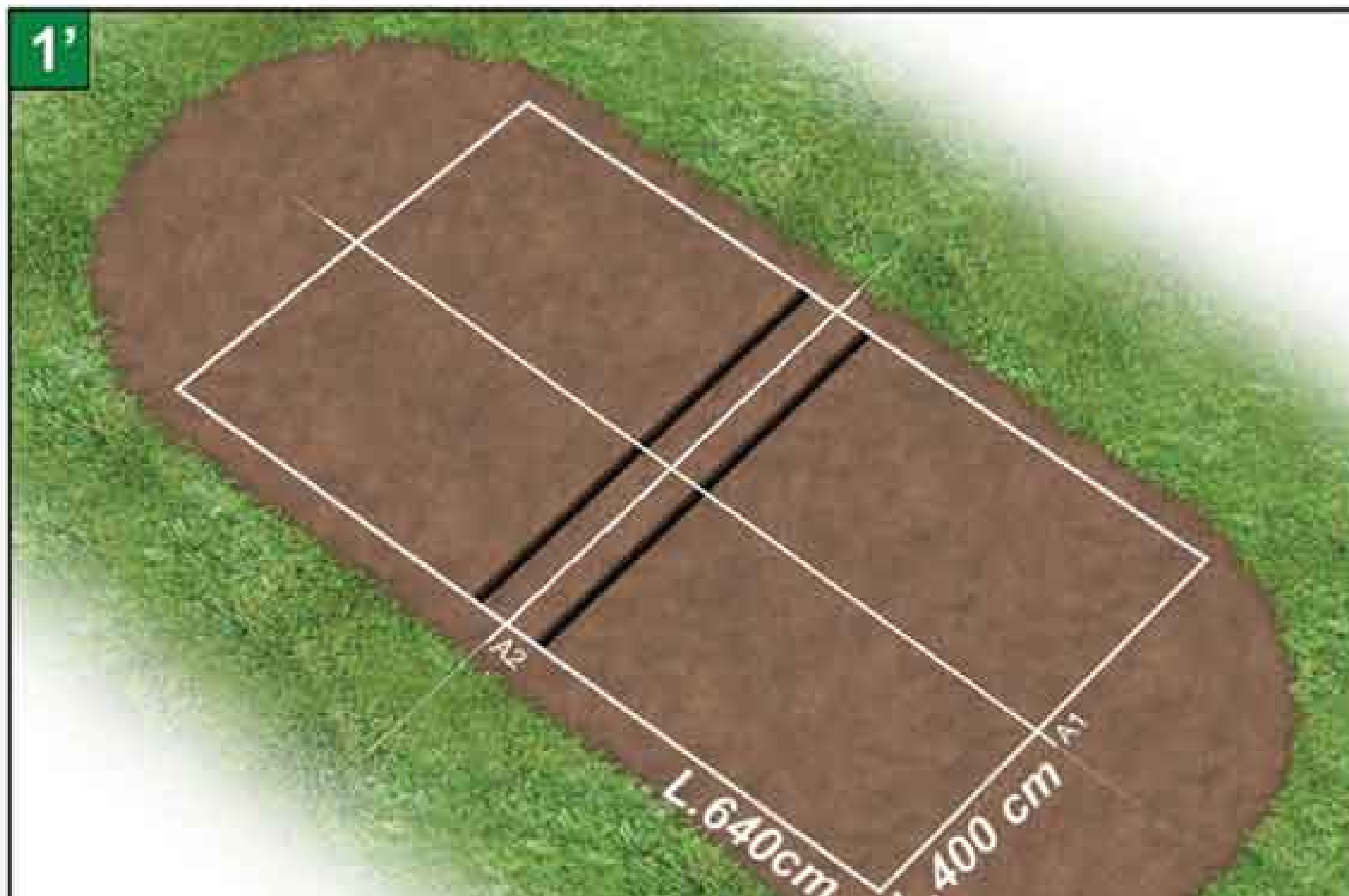
Ce choix établi, délimitez le futur emplacement du bassin et débarrassez le sol des éléments encombrants, végétaux, herbes et souillures diverses. Puis à l'aide d'outils basiques (râteau, pelle et éventuellement pioche) dressez le niveau du sol en enlevant toutes irrégularités, aspérités, susceptibles d'endommager à terme le tapis de sol et plus gravement le liner ou membrane d'étanchéité. Veillez tout particulièrement lors de cette opération à contrôler la parfaite planéité et le niveau du sol sur l'ensemble de la surface.

Il est totalement déconseillé lors de ces opérations de remblayer le terrain car ceci aurait pour effet de nuire à la stabilité de votre piscine (celle-ci s'enfonçant exagérément par endroit, modifiant son aplomb).

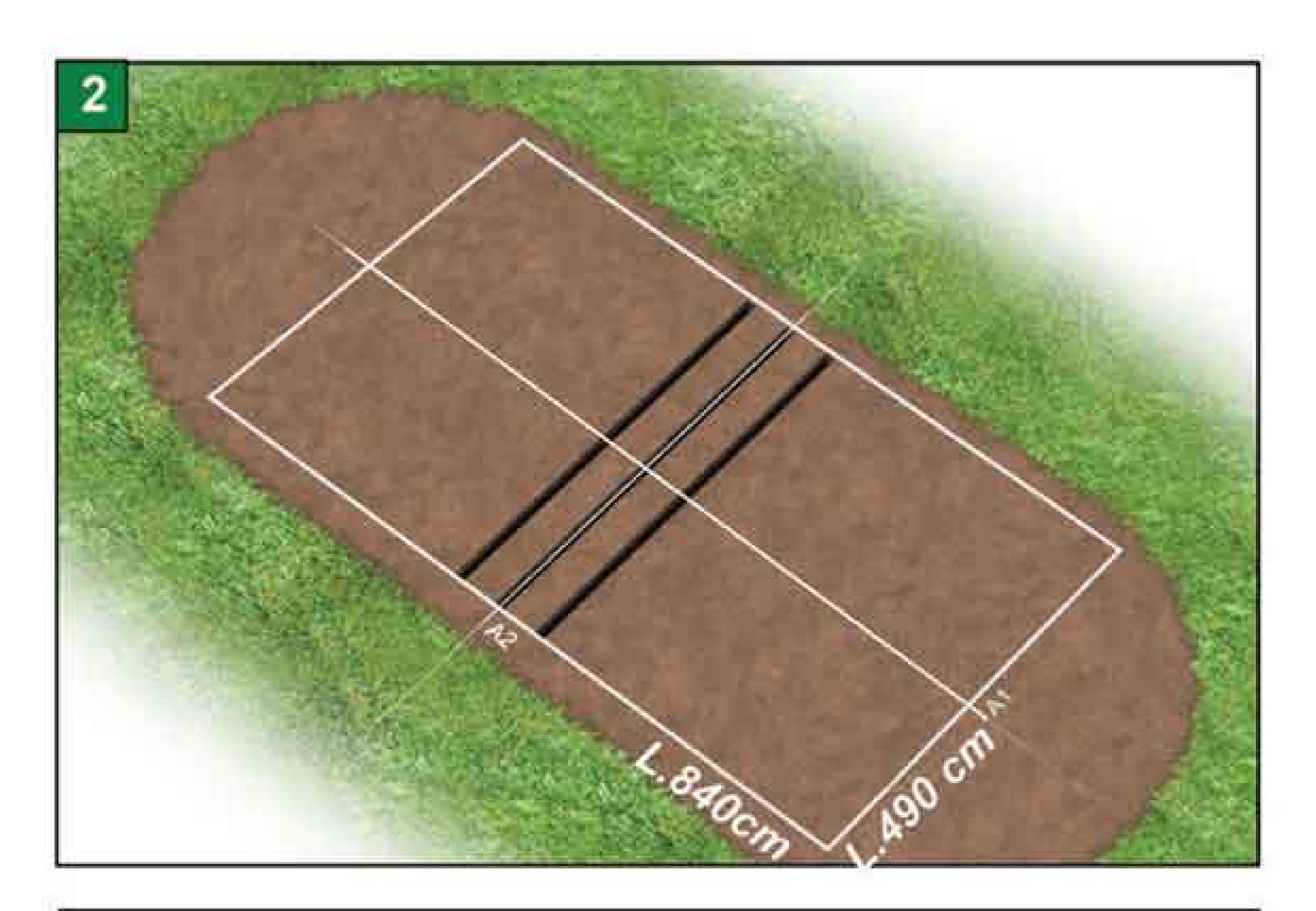
Une fois votre sol dressé, tendez un cordon matérialisant l'axe longitudinal (A1) de votre piscine. De même matérialisez l'axe transversal (A2) perpendiculaire et médian à l'axe A1.



Encombrement pour OCTO + L.540 x l.330



Encombrement pour OCTO + L.640 x l.400



Encombrement pour OCTO + L.840 x l.490

*LE MONTAGE DES PISCINES OCTOGONALES ALLONGEES POUR UNE MISE EN ŒUVRE HORS SOL UNIQUEMENT**

***(les modalités pour une mise en oeuvre semi-enterrée ou enterrée sont illustrées dans un document que vous trouverez en fin de notice).**

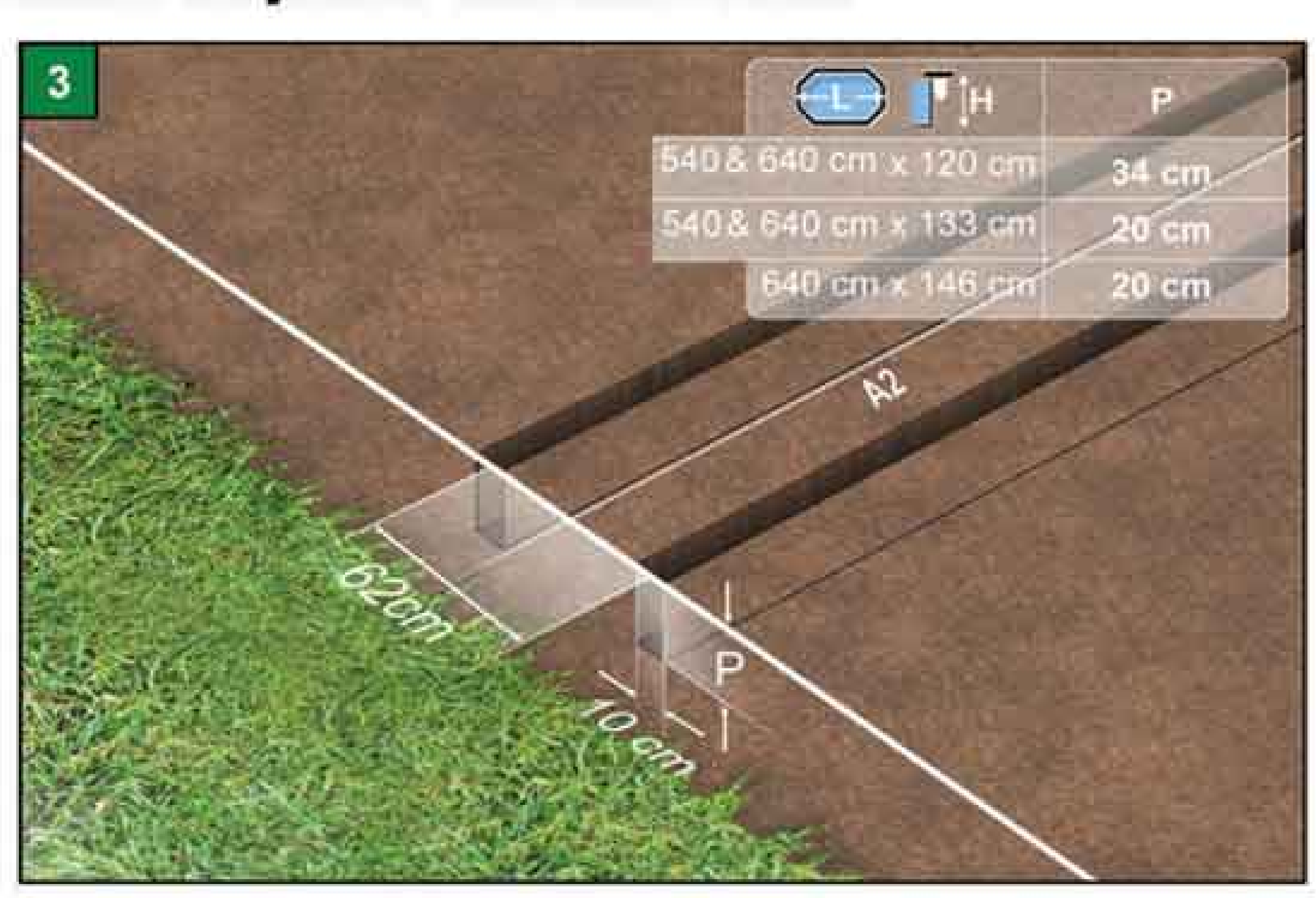
Le montage de votre piscine s'effectue en deux temps :

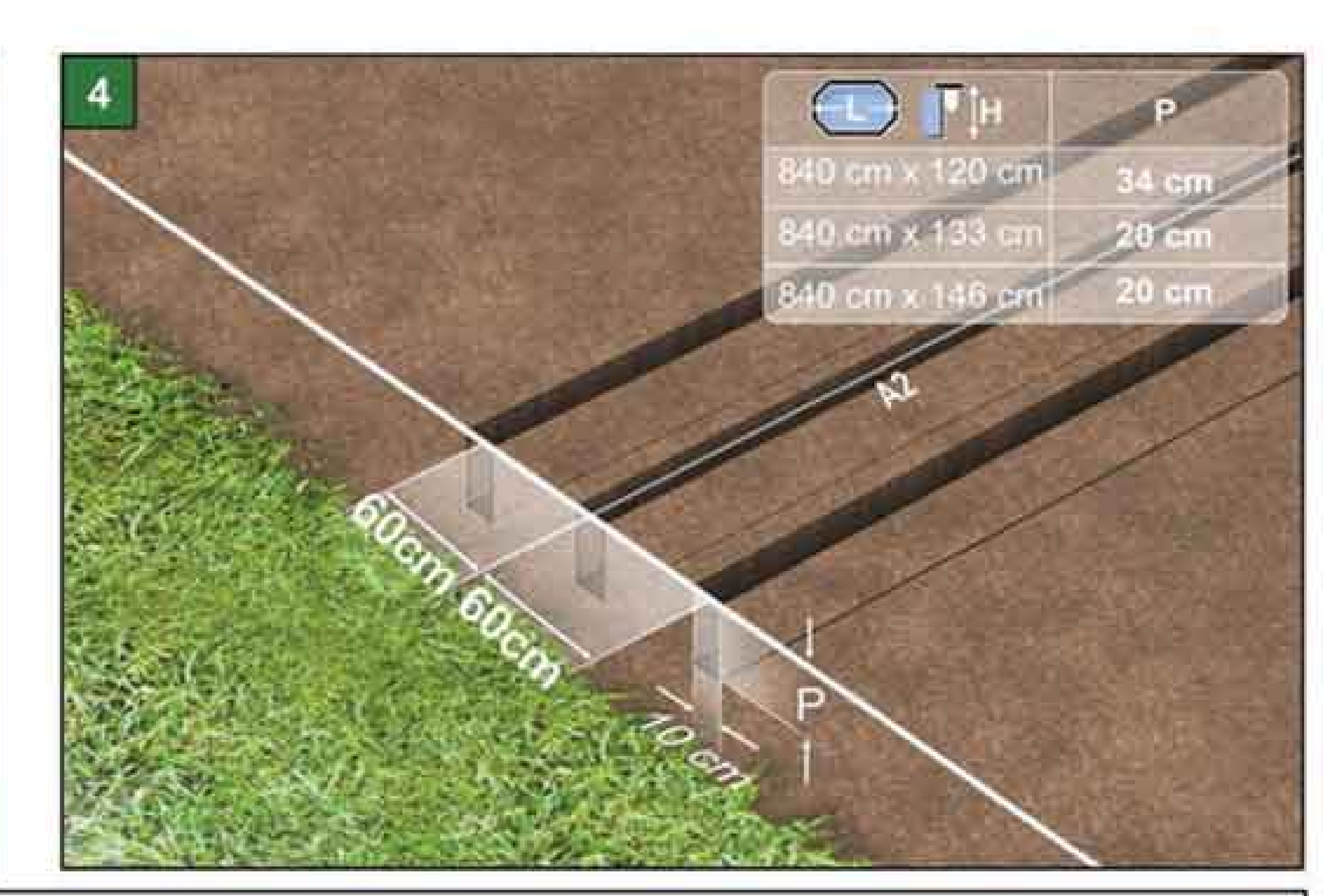
En premier lieu, la mise en place des berceaux destinés à renforcer les parois latérales. Ceux-ci sont composés de traverses ref 350980 ou 350975 (types N) selon modèles, de montants ref 350970 (type O) et de plaques métalliques à boulonner ref 350986.
Dans un second temps l'assemblage de la structure bois et la mise en place des éléments complémentaires (liner , margelle etc…).
Le temps de montage pour l'ensemble de ces opérations (hors mise en eau) est estimé à trois jours à deux personnes.

Nous vous recommandons d'effectuer le montage à minimun 2 personnes.

Avant de commencer, il est impératif de prendre connaissance de la nomenclature et de l'éclaté principal où toutes les pièces sont répertoriées.

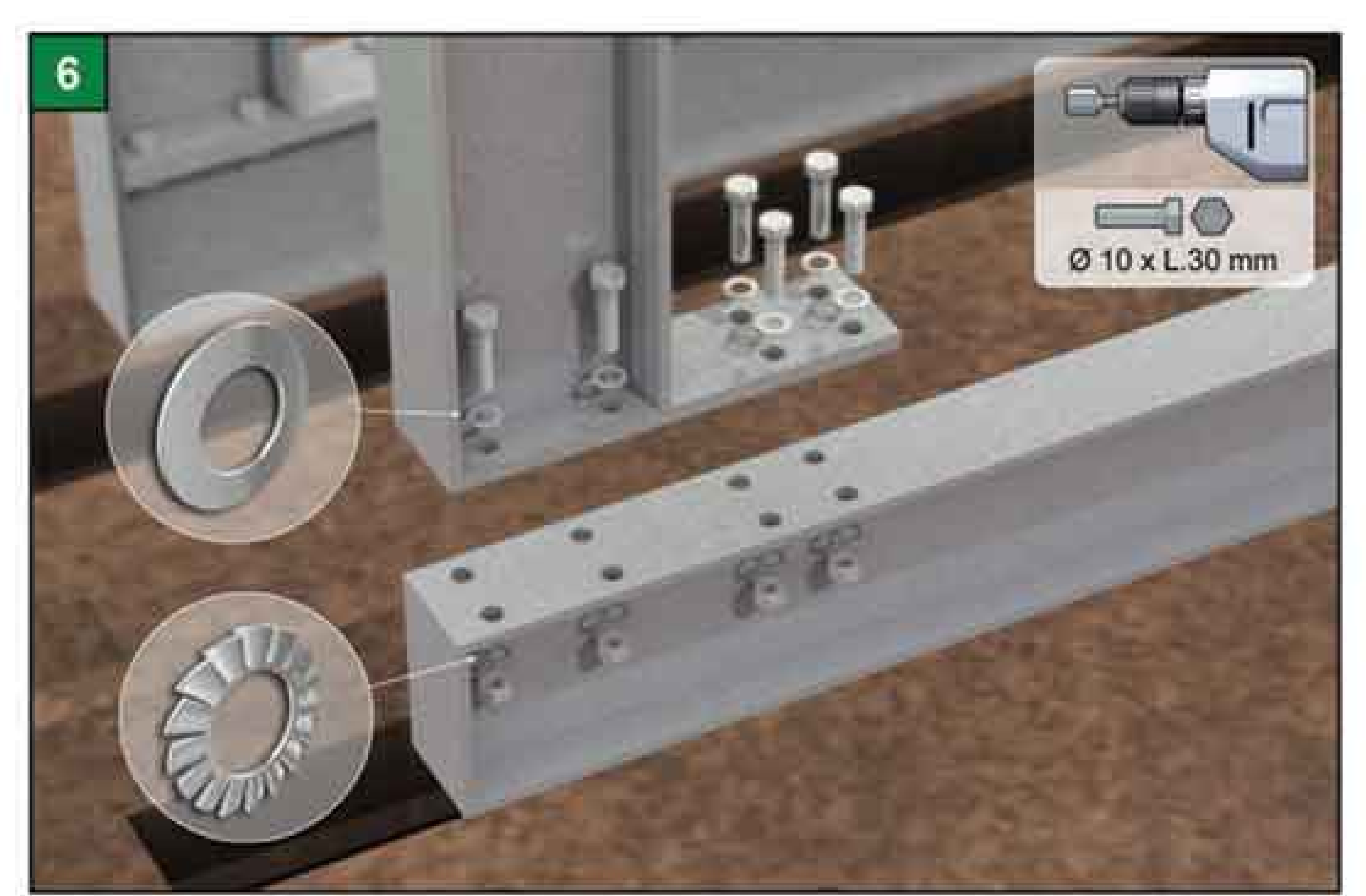
Mise en place des berceaux



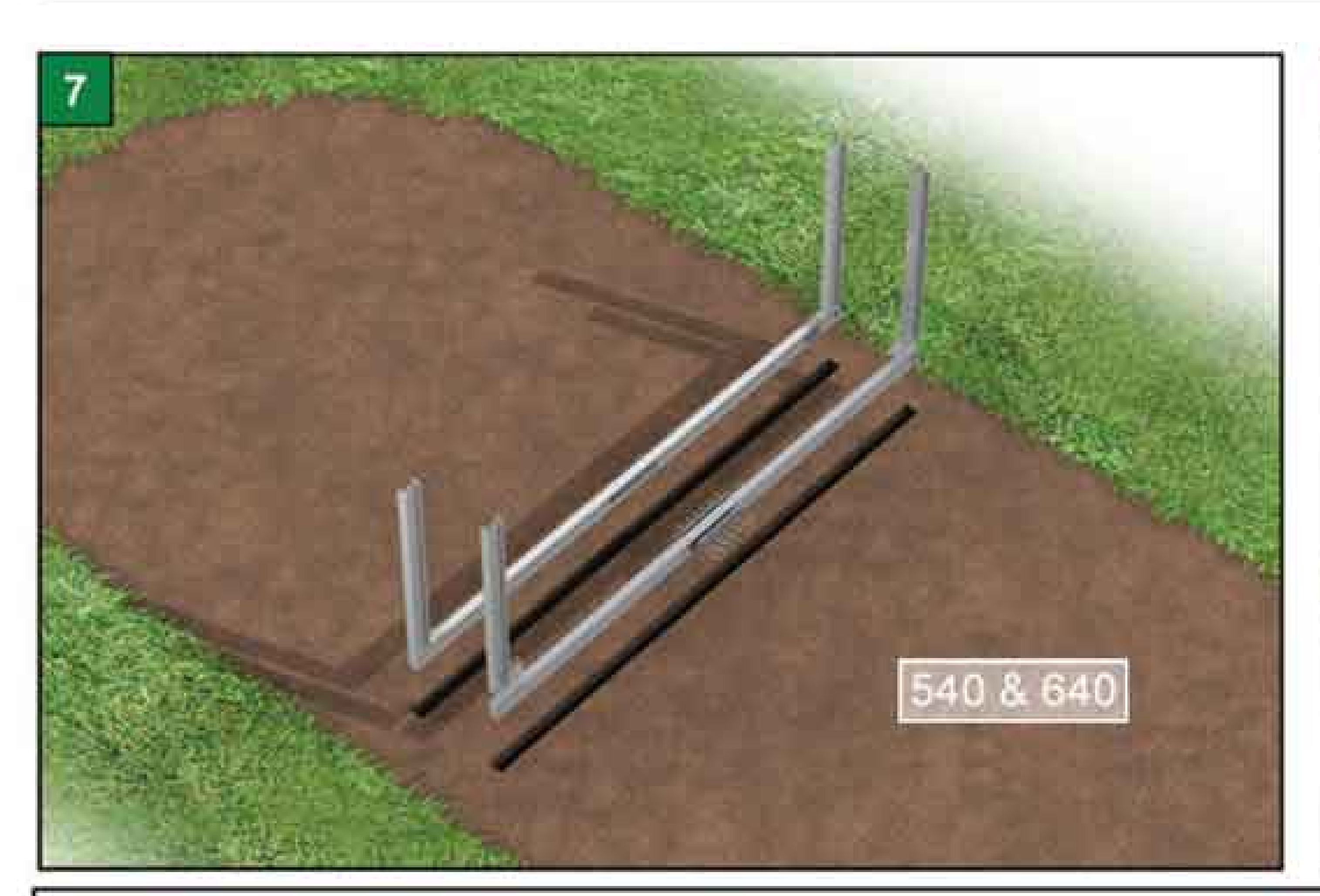


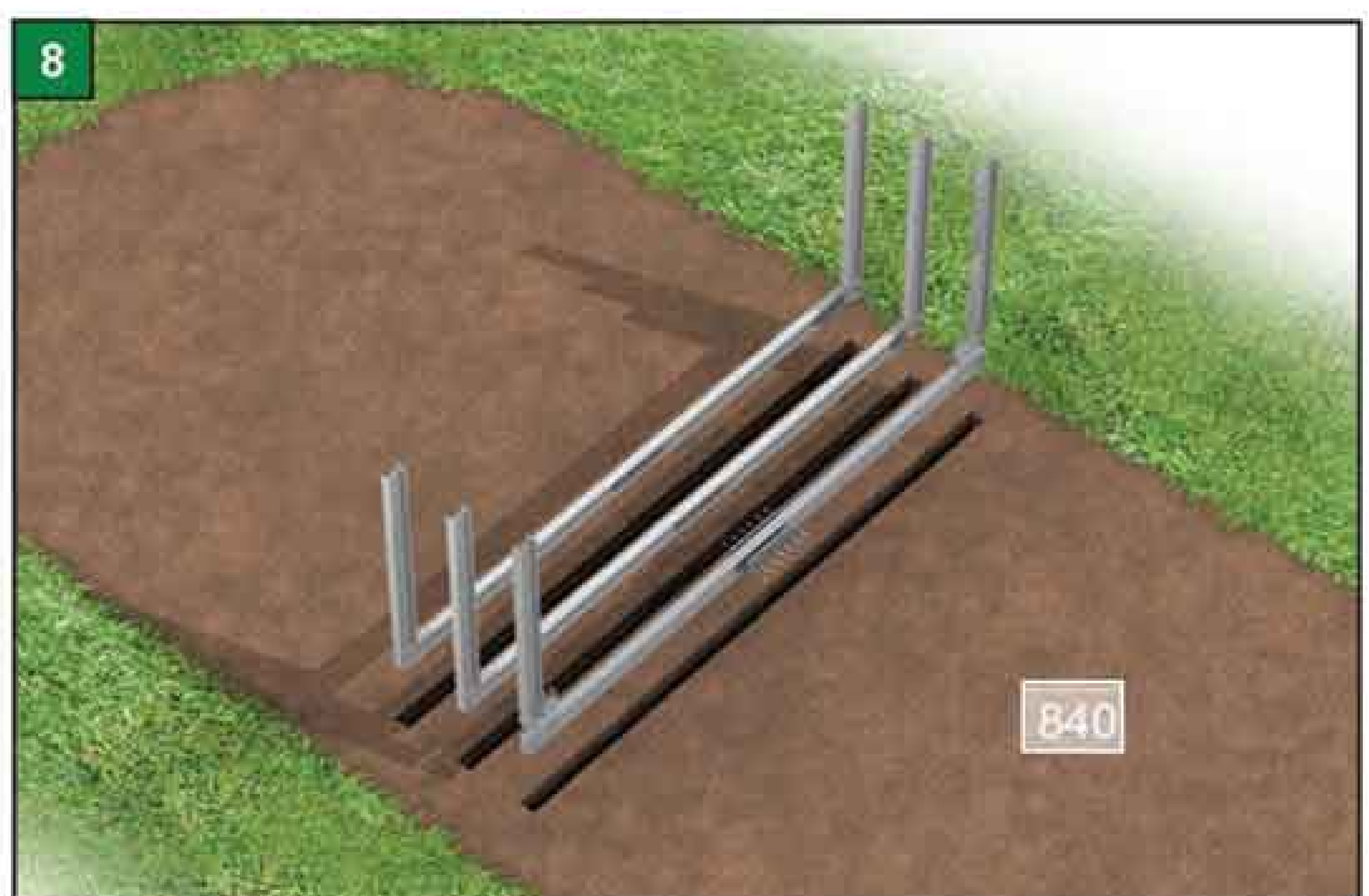
Vous allez devoir, pour la mise en place des berceaux, creuser des saignées en veillant à ce qu'elles soient parfaitement parallèles entre-elles et à l'axe A2. Le nombre et la profondeur des saignées varient selon les modèles de bassins aussi reportez-vous aux illustrations qui correspondent à votre piscine. Les saignées doivent être régulières et correctement dimensionnées pour la mise en place des berceaux.





Approchez du bord des saignées les éléments qui composent les berceaux et assemblez-les en les boulonnant.

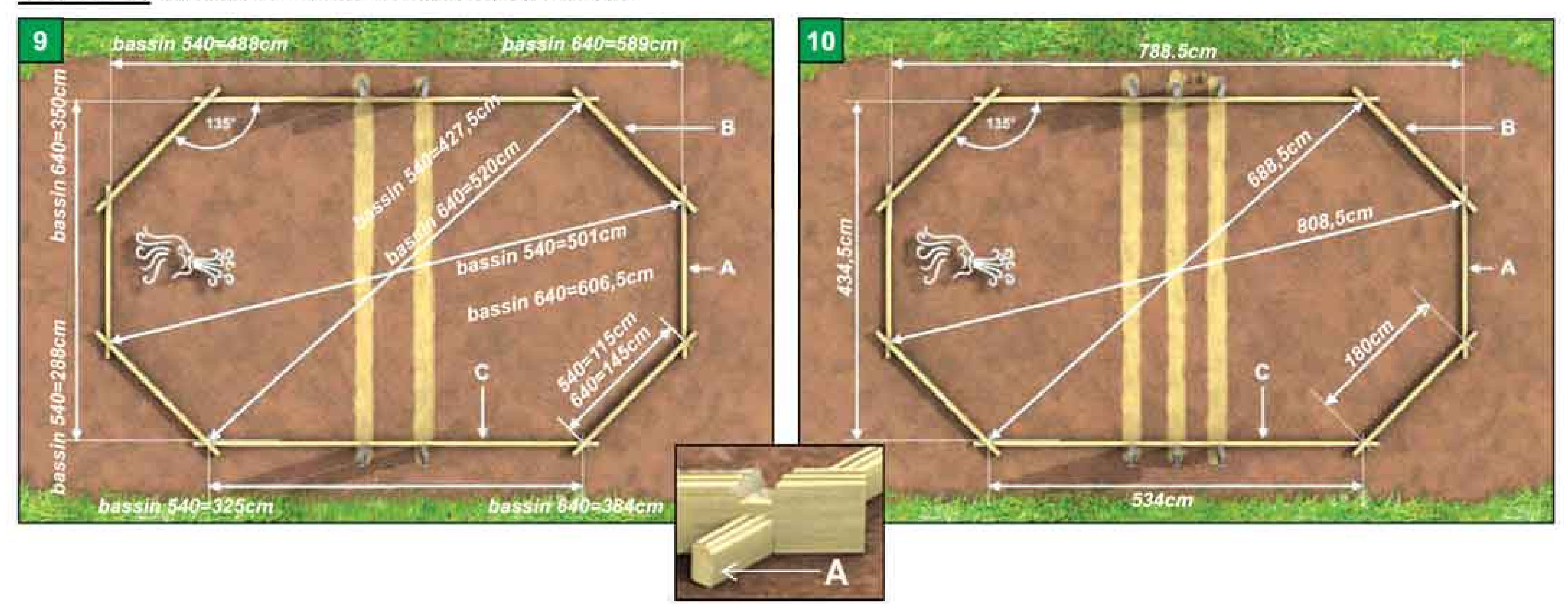




Une fois les berceaux assemblés présentez-les dans les saignées et calez-les en utilisant si besoin du sable mouillé compacté. Lors de cette opération, veillez à contrôler niveau, aplomb, alignement et parallélisme. Comblez les saignées en utilisant un complément de sable mouillé damé.

Montage de la structure bois et des éléments complémentaires

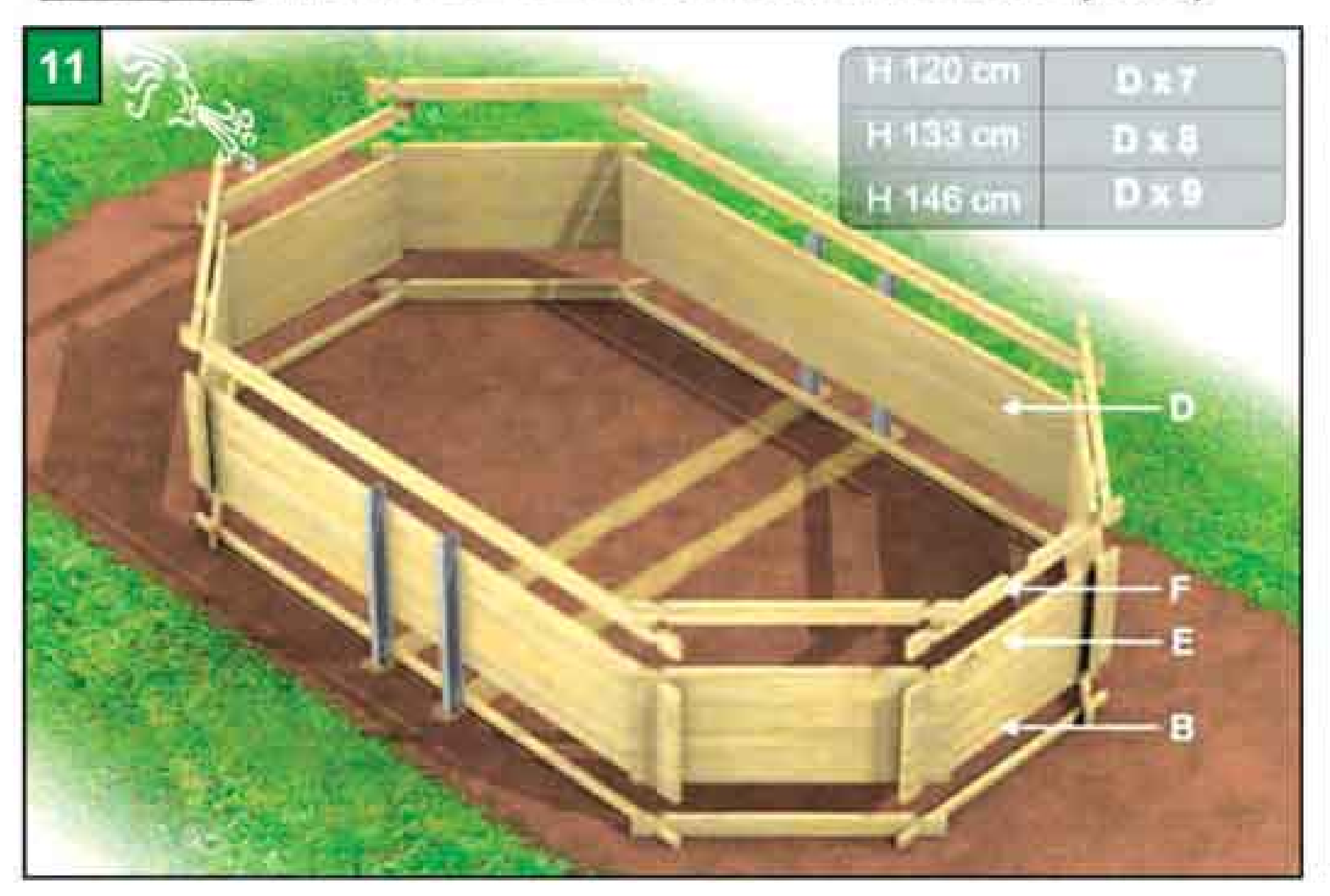
ETAPE 1 / *MONTAGE DE LA STRUCTURE BOIS*

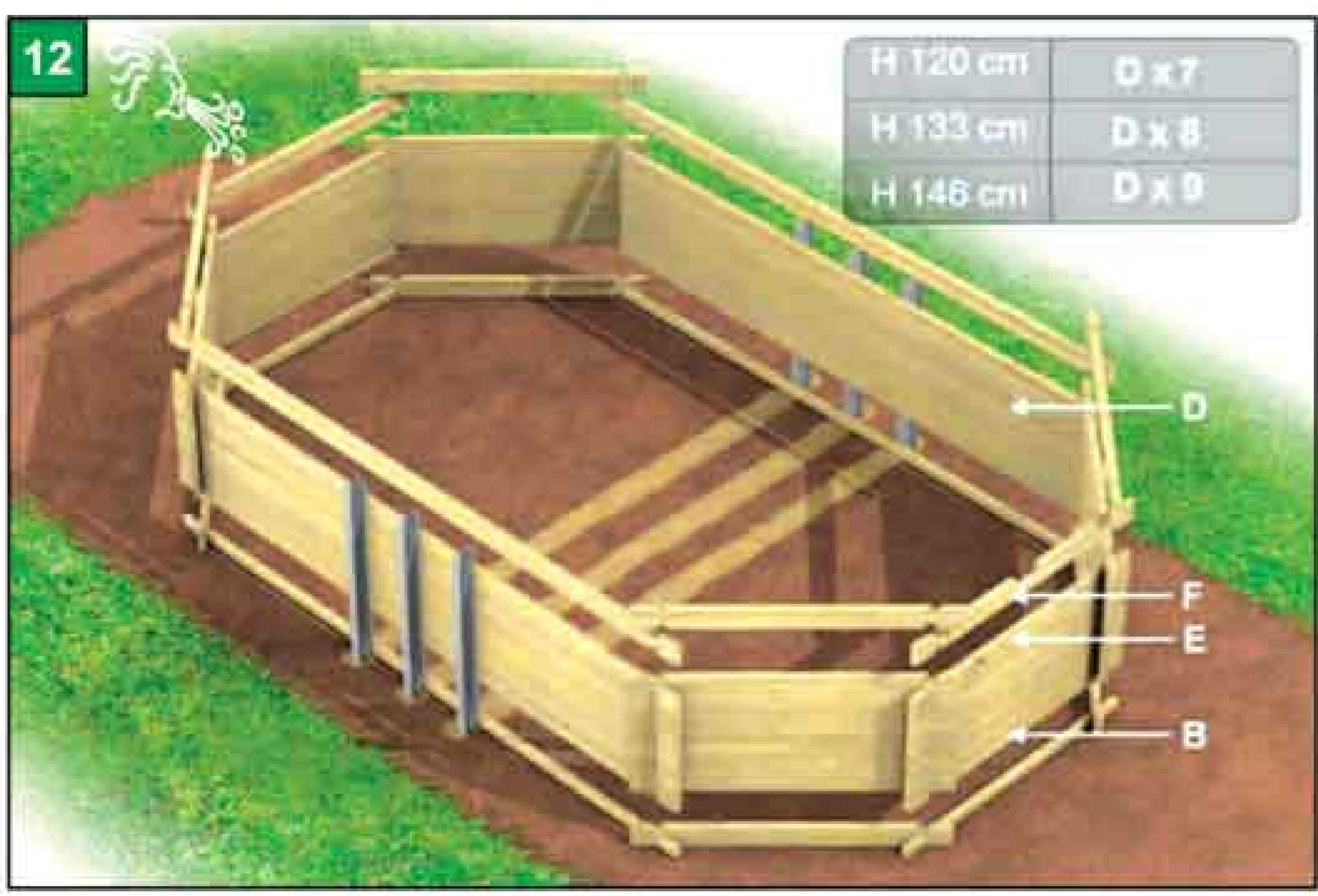


Conseils :
- Avant de commencer le montage repérez bien les différents types et références de lames en vous reportant l'éclaté principal de la notice.
- Déterminez l'orientation finale de votre piscine, le skimmer étant orienté de préférence face aux vents dominants. Celui-ci se monte obligatoirement sur 1 côté qui commence par 1 lame de type A.
- Lors du montage des parois, veillez à ce que les lames soient bien emboîtées à fond de rainures-languettes et ce dès les premiers rangs.
- Afin d'assurer un bon assemblage il peut-être nécessaire d'utiliser une massette et un serre-joints afin de remédier à de légères déformations des lames. Ne frappez pas directement sur les lames, utilisez pour cela une cale martyre.
- Au cours du montage contrôlez régulièrement le bon niveau des parois ainsi que l'égalité des 4 diagonales.
- Veillez également à éliminez lors du montage et à la fin de ceui-ci les éventuelles échardes, ce afin de parer aux risques de blessures ou de dommages au liner.
- N'hésitez pas à vous reporter aux différentes illustrations de la notice.

Emboîtez les 2 demi - parois (type A) et les 2 demi - parois (type C) avec 4 parois (type B) comme illustré, les parties mâles (double languette) étant orientées vers le haut (voir détail).

ETAPE 2 / *MONTAGE DE LA STRUCTURE BOIS (suite)*



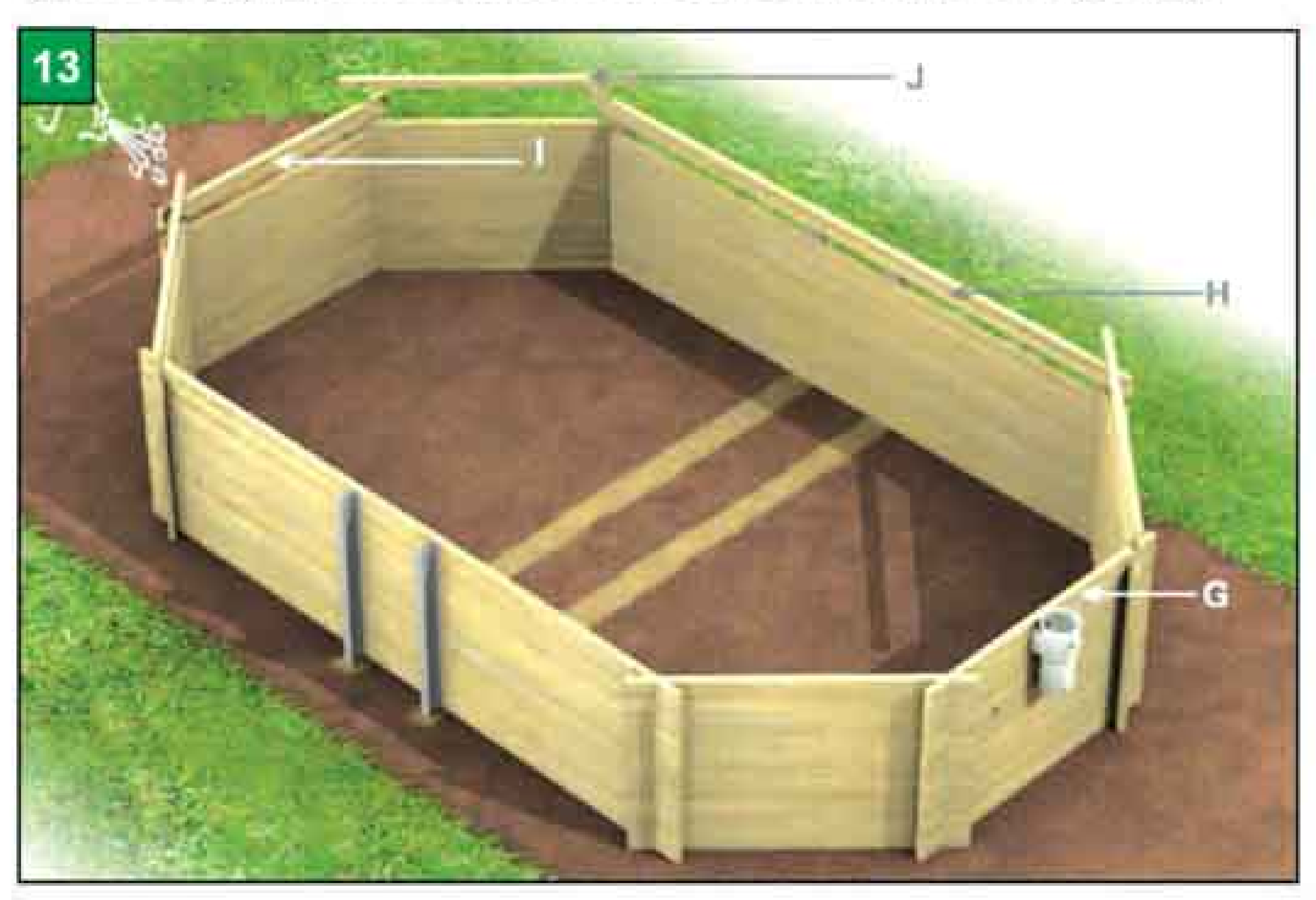


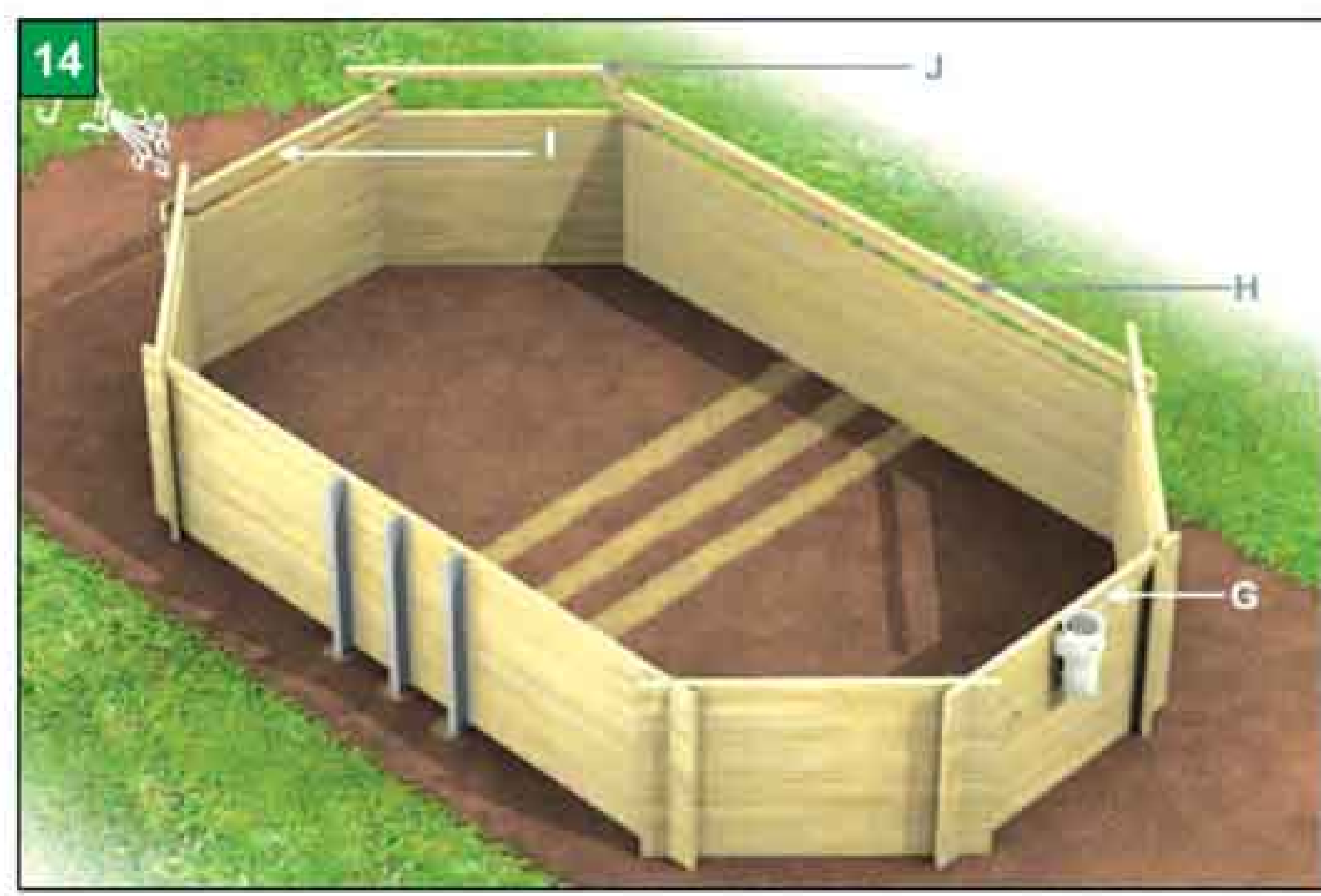
Emboîtez l'ensemble des parois restantes (B) pour les petits côtés avec les parois (D) des grands côtés en prenant soin du positionnement de la paroi de refoulement (E) et de la paroi usinée (F).

La paroi de refoulement (E) doit être positionnée au-dessus de 1 paroi (A) + 5 parois (B).

La paroi (F) étant située sur le même côté au dernier rang de cette étape de montage.

ETAPE 3 / *MONTAGE DE LA STRUCTURE BOIS (suite)*





A ce stade, il est nécessaire d'engager le skimmer dans la paroi usinée (F). Emboîtez la paroi usinée complémentaire pour skimmer (G) au dessus de la paroi (F) et poursuivez le tour de la piscine en emboîtant 2 parois (H), 1 paroi (I) et 4 demi - parois (J) comme illustré.

ETAPE 3 / *MONTAGE DE LA STRUCTURE BOIS (suite)*



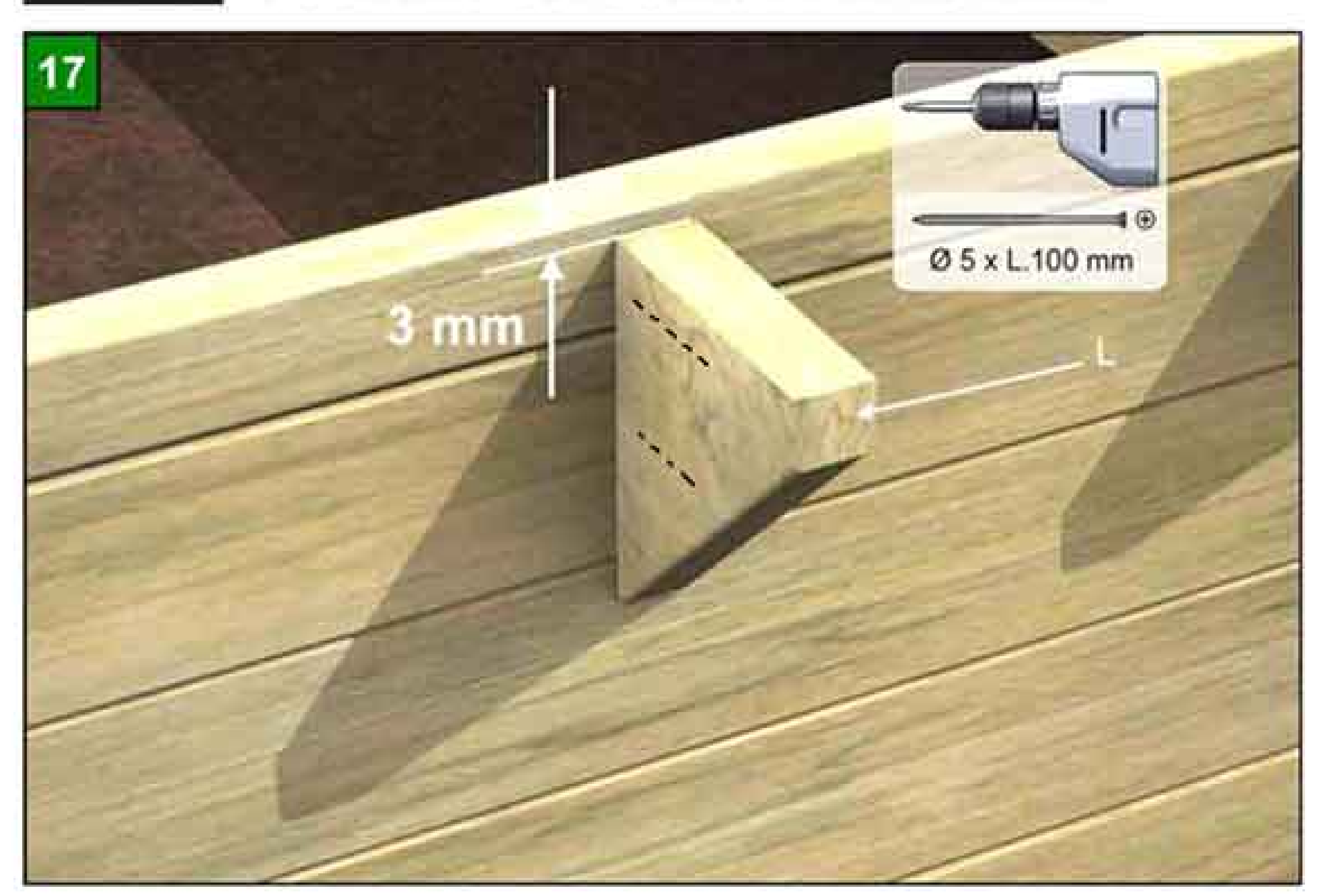
Fixez à chaque extrémité de paroi, à l'aide de 4 pointes inox (sachet L pointes 3.1x75mm) réparties équitablement, les profils de recouvrement (type K) que vous aurez au préalable pré-percés dans l'axe.

16

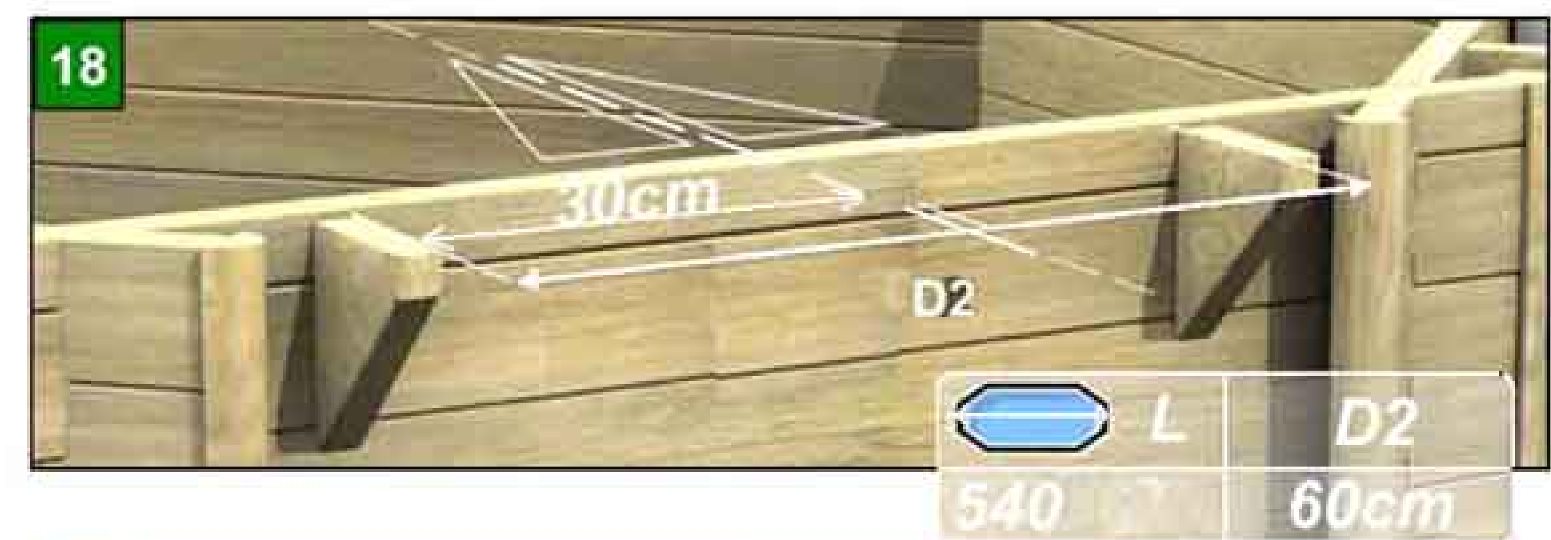
Ø 5 x L.70 mm

Verrouillez, par l'extérieur, les montants de berceaux (ceux-ci sont pré-percés) sur les parois à l'aide de vis penture 6x40mm (sachet C) en vérifiant de nouveau leur aplomb avec un niveau. Positionnez de chaque côté des remontés de berceaux deux profils d'habillage (Q) puis assemblez-les comme illustré.

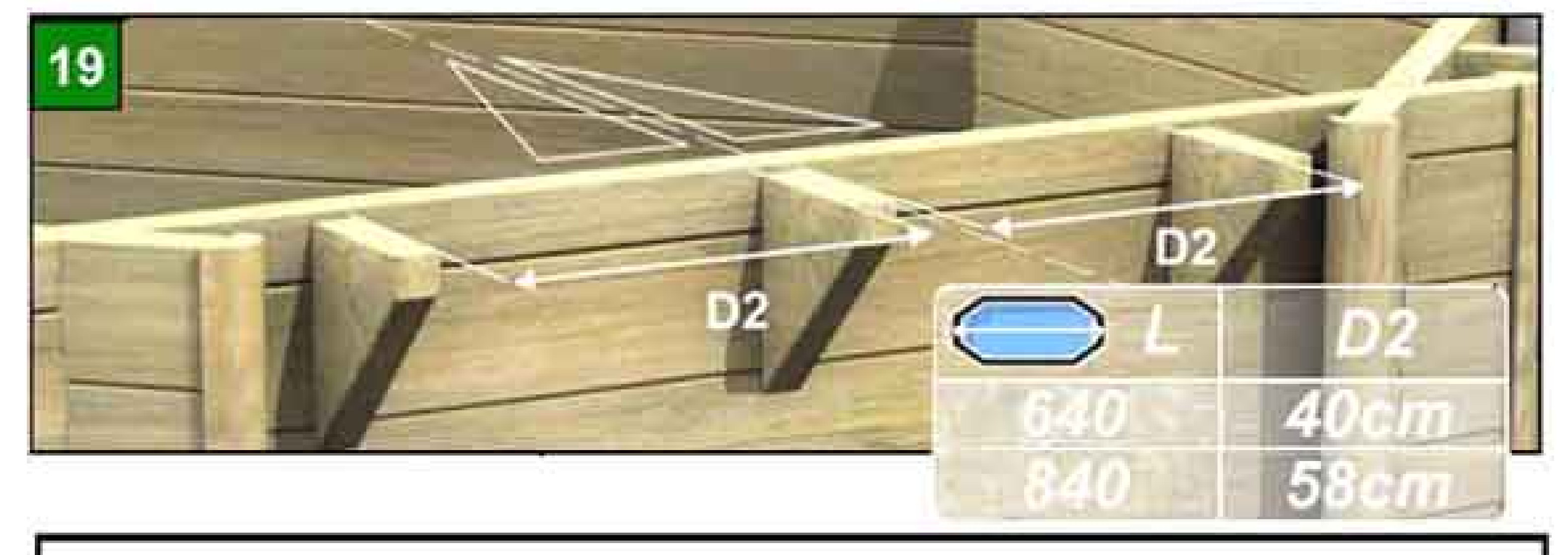
ETAPE 4 / *POSE DES CONSOLES DE MARGELLE.*



Les consoles sont destinées à soutenir la margelle qui sera mise en place après le remplissage du bassin. Fixez, après avoir pré-percé les parois, chaque console (type L) à l'aide de 2 vis (sachet I vis 5x100mm) de l'intérieur de la piscine en prenant soin de les positionner à 3mm sous la partie supérieure de la structure.



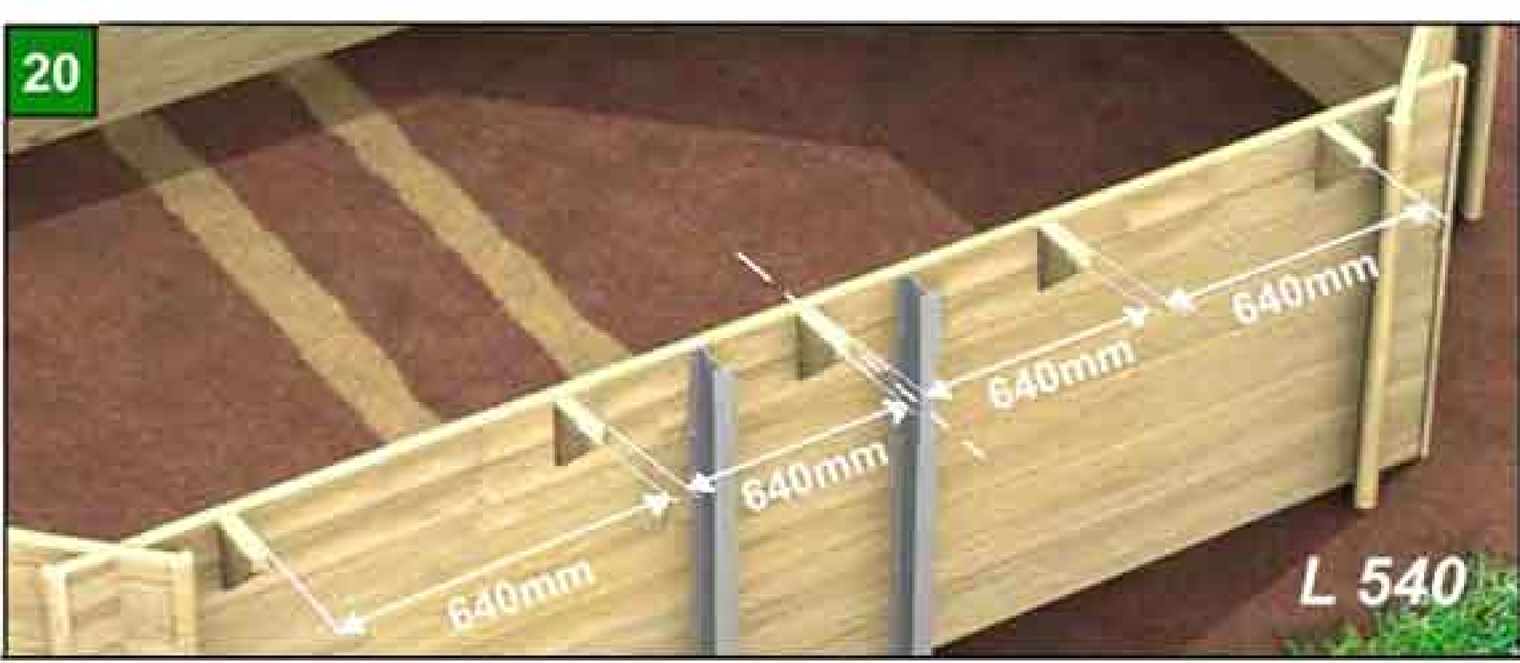
L	D2
540	60cm

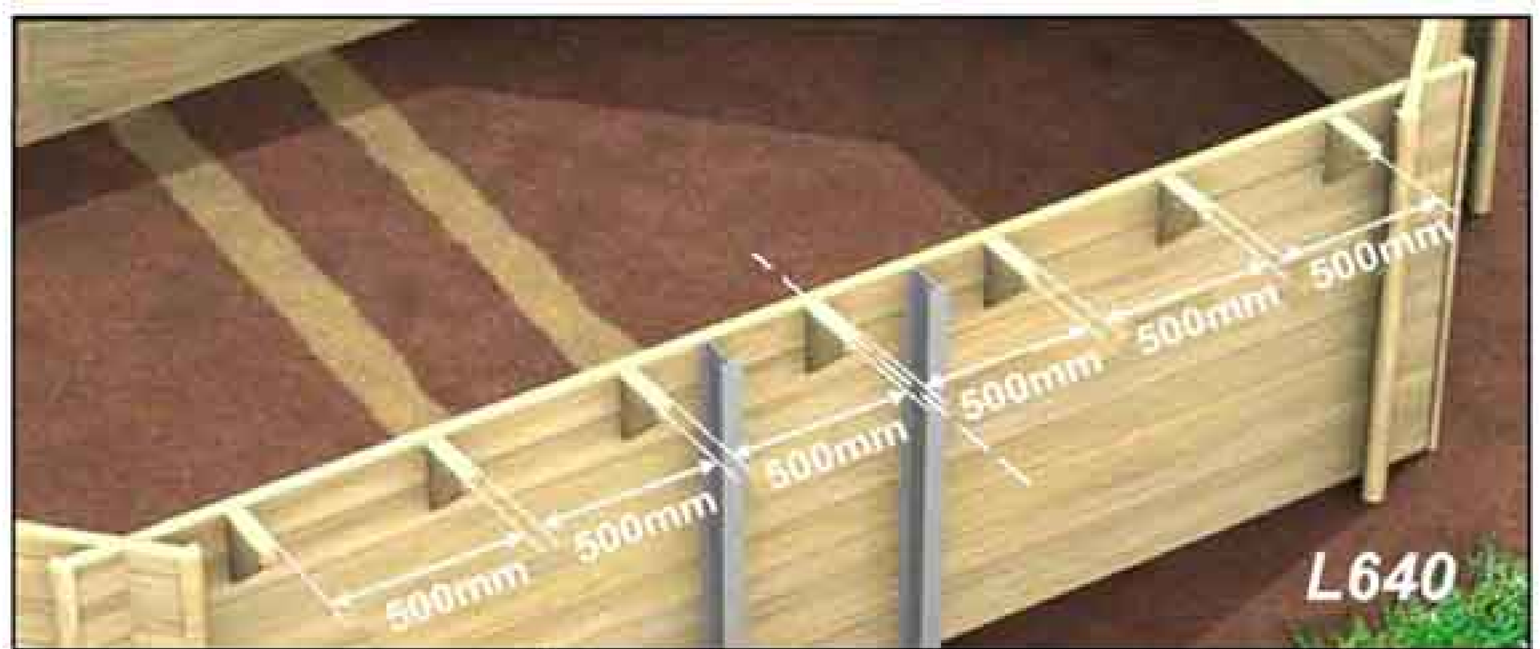


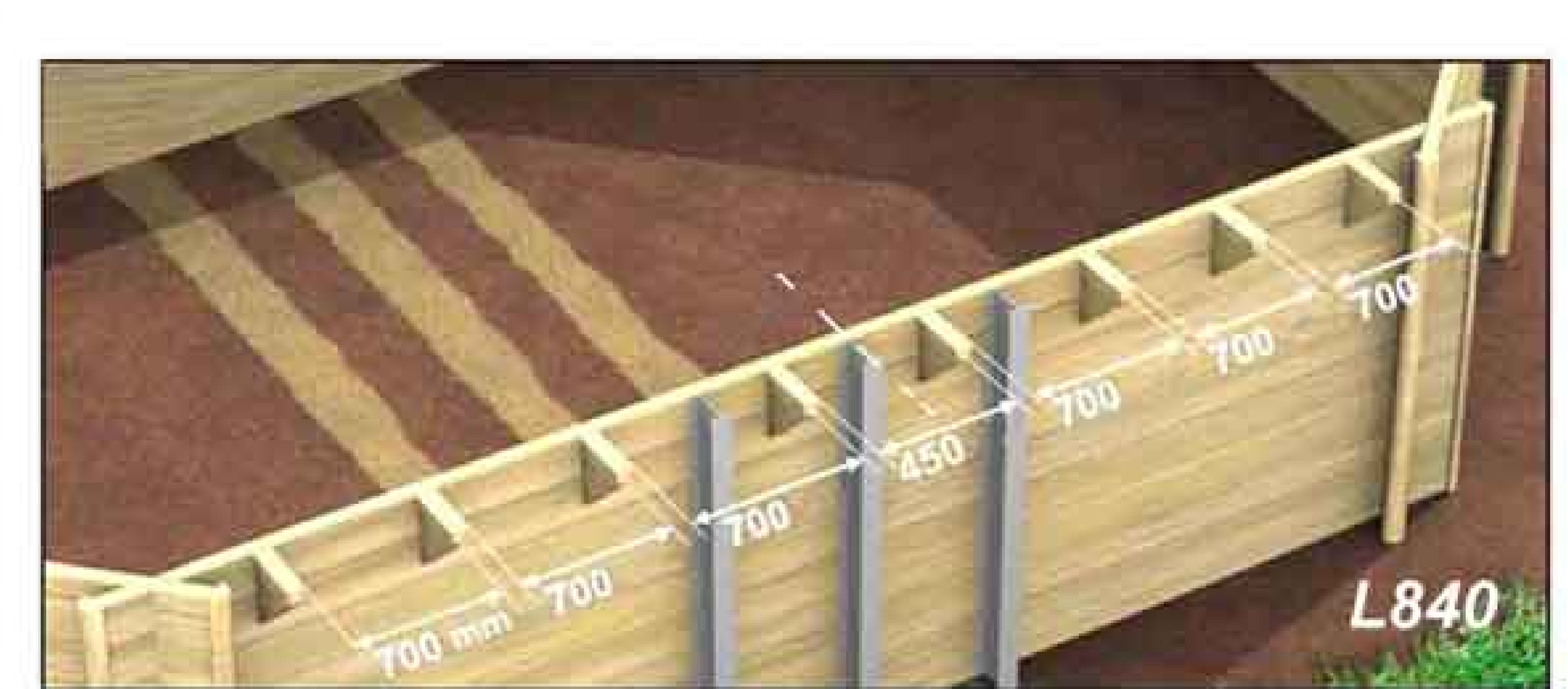
L	D2
640	40cm
840	58cm

Les petits côtés des bassins 540 reçoivent 2 consoles.

Les petits côtés des bassins 615,640 & 840 reçoivent 3 consoles sauf le côté équipé du skimmer qui ne reçoit que 2 consoles. (voir illustration n°21)

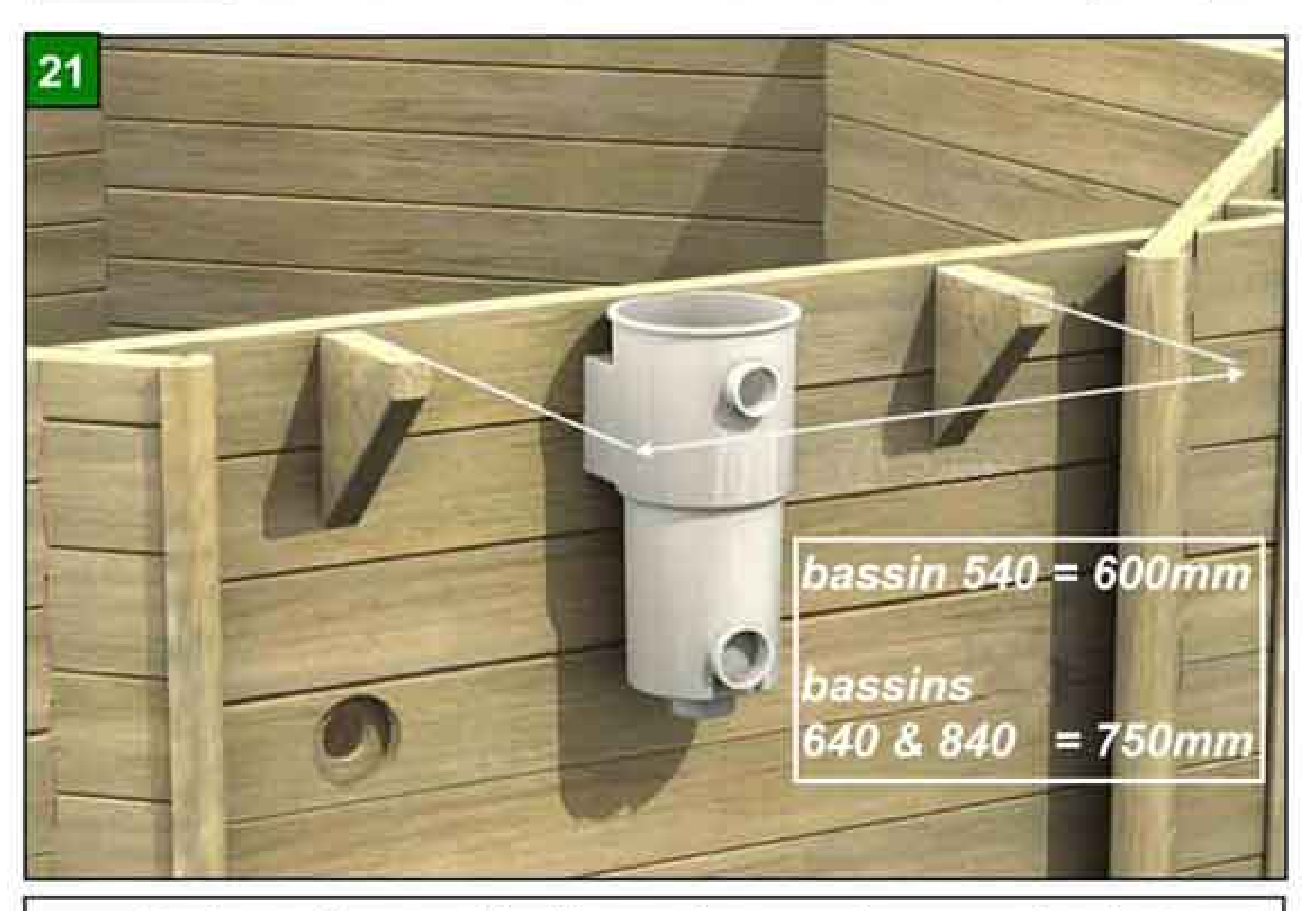




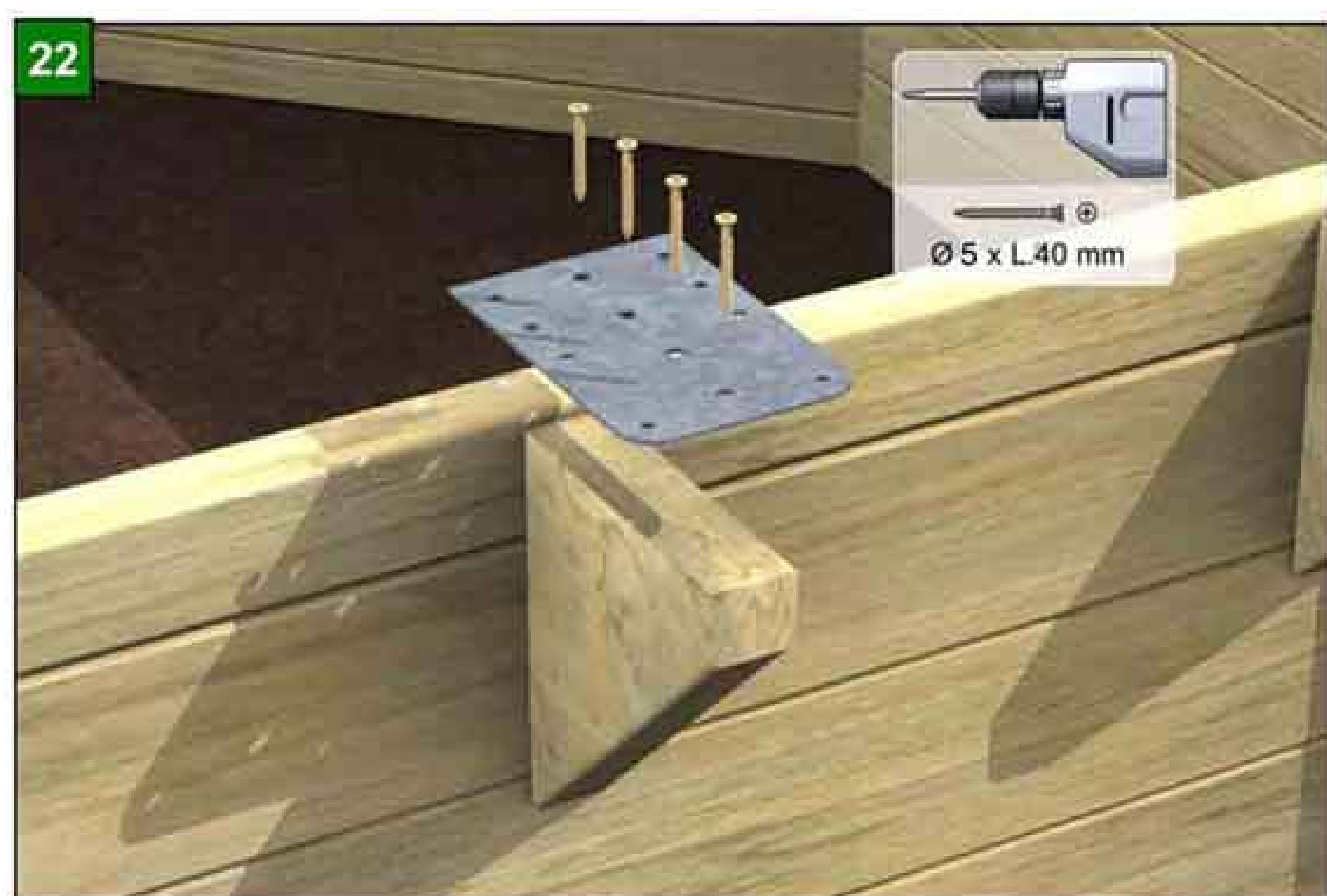


Effectuez la pose des consoles sur les grands côtés comme illustré ci-dessus.

ETAPE 4 / *POSE DES CONSOLES DE MARGELLE (suite).*

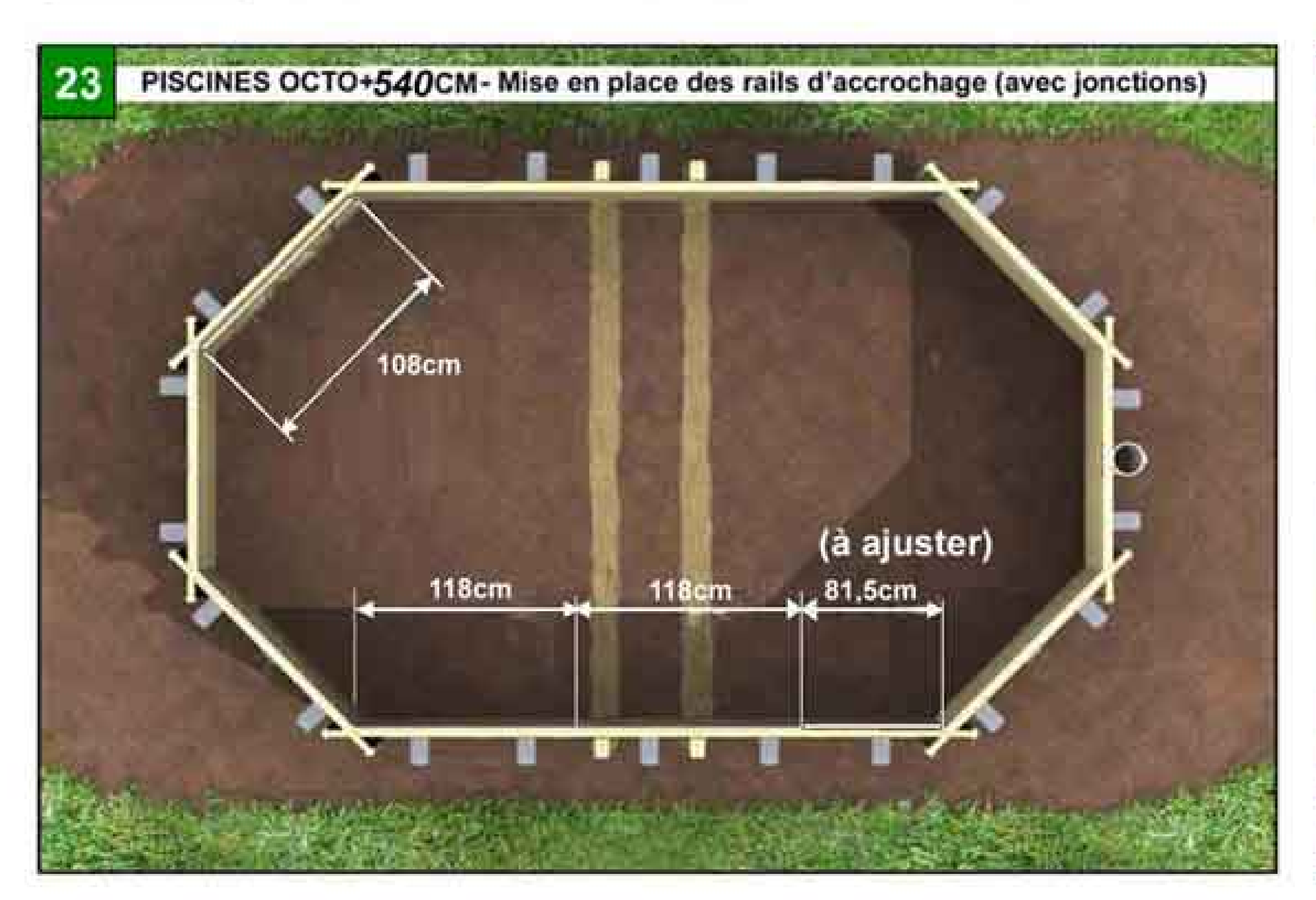


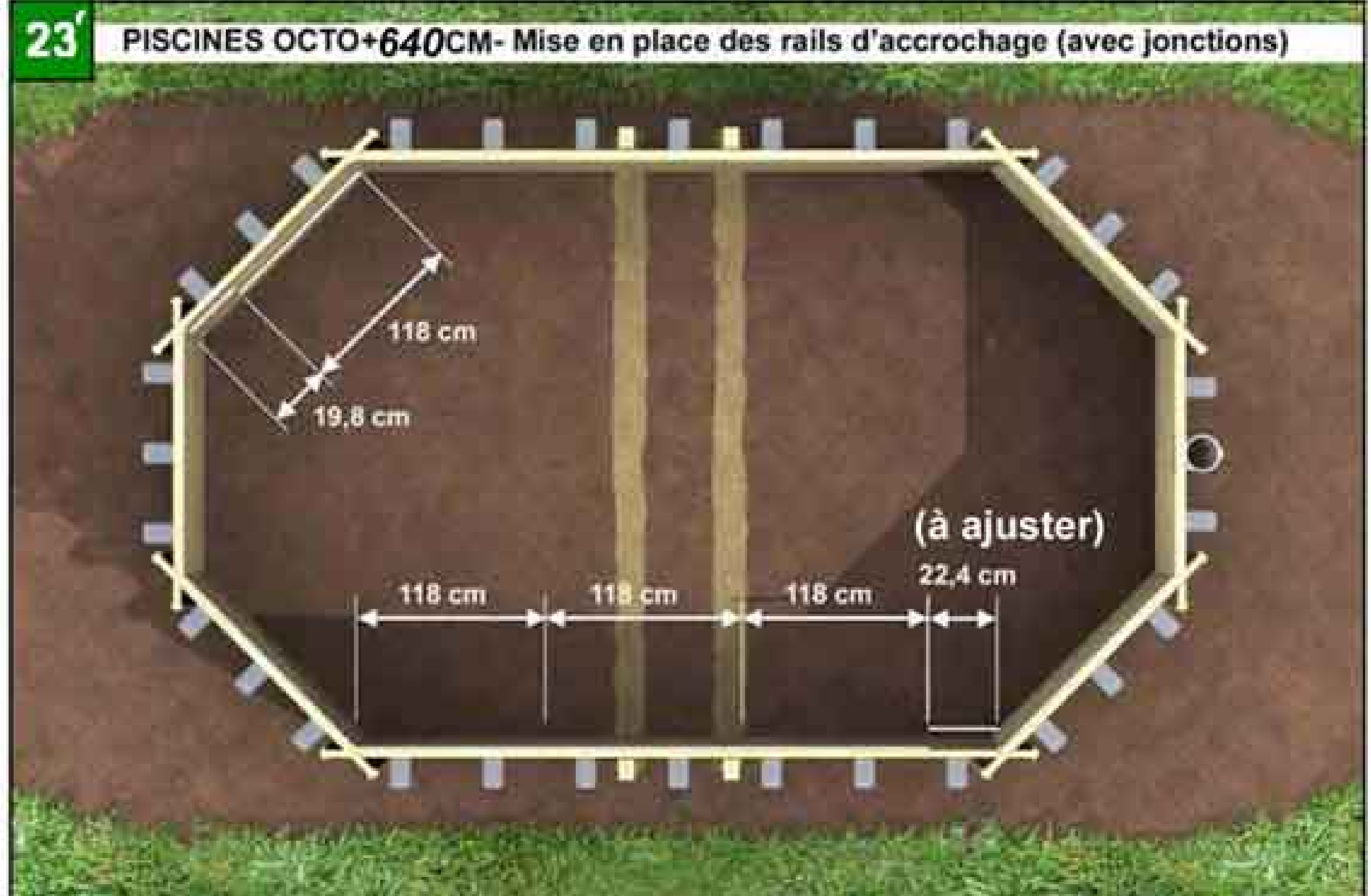
Sur la paroi recevant le skimmer, les consoles au nombre de 2 sont positionnées de part et d'autre de l'axe du skimmer.

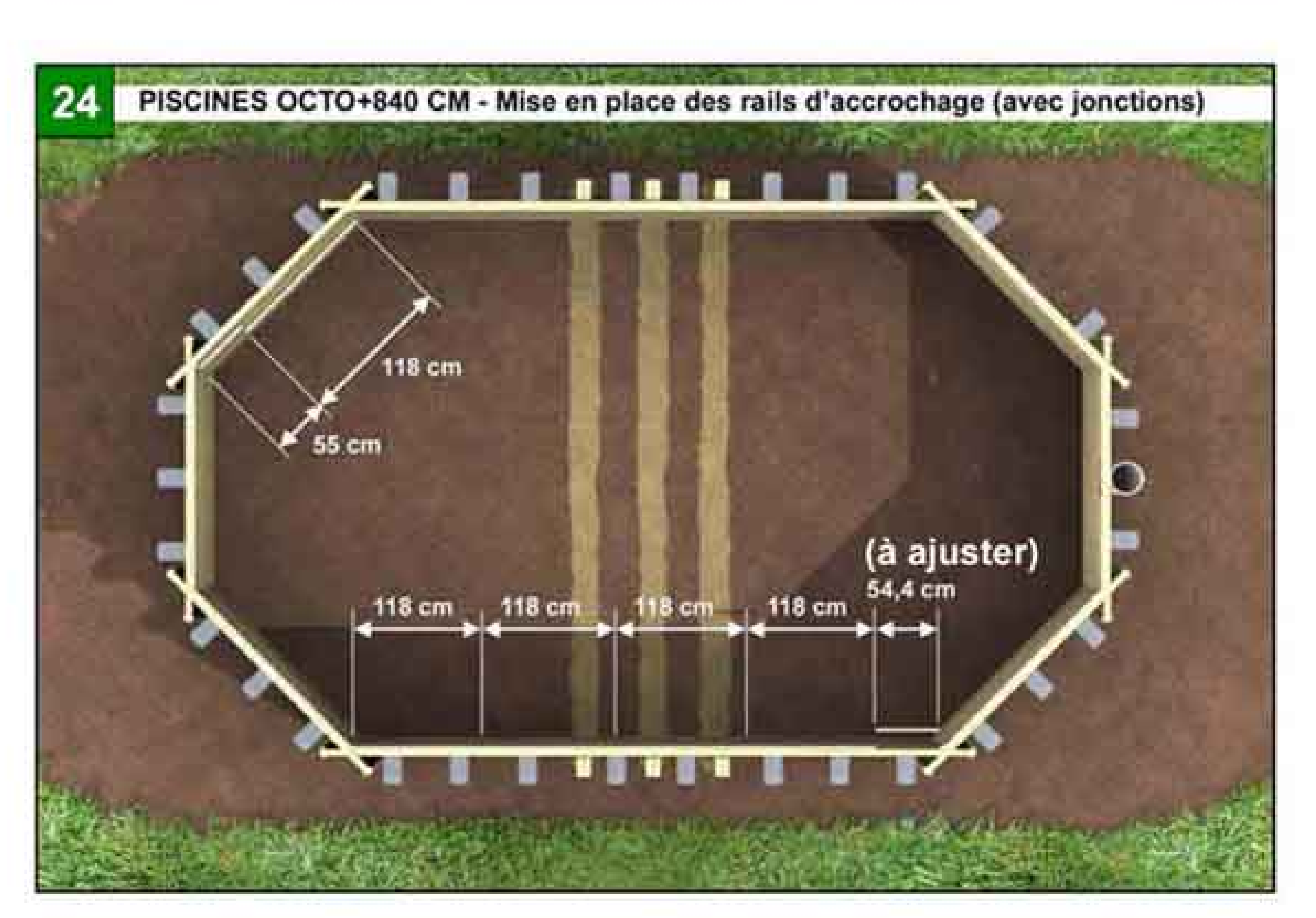


Fixez sur chaque console une plaque (kit maintien) destinée à la mise en place de la margelle. Veillez à ce que chaque plaque soit bien positionnée à fleur du haut des parois. L'arête avec les angles arrondis doit être en alignement avec la face verticale de la console.

ETAPE 5 / *POSE DU RAIL D'ACCROCHAGE LINER.*







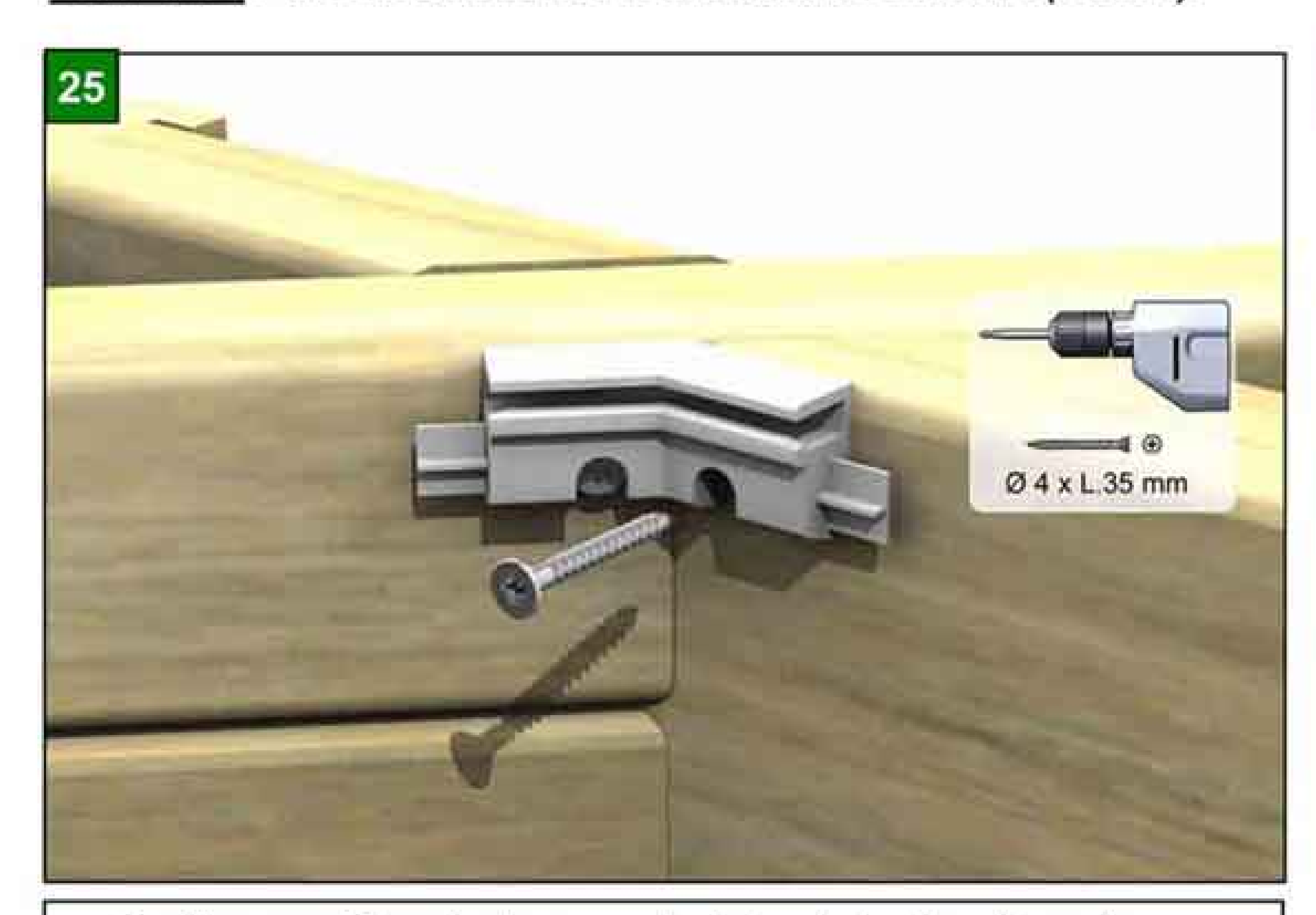
IMPORTANT !

Avant de commencer la pose du rail d'accrochage assurez vous que la structure soit bien assemblée. Pour cela, vérifier :

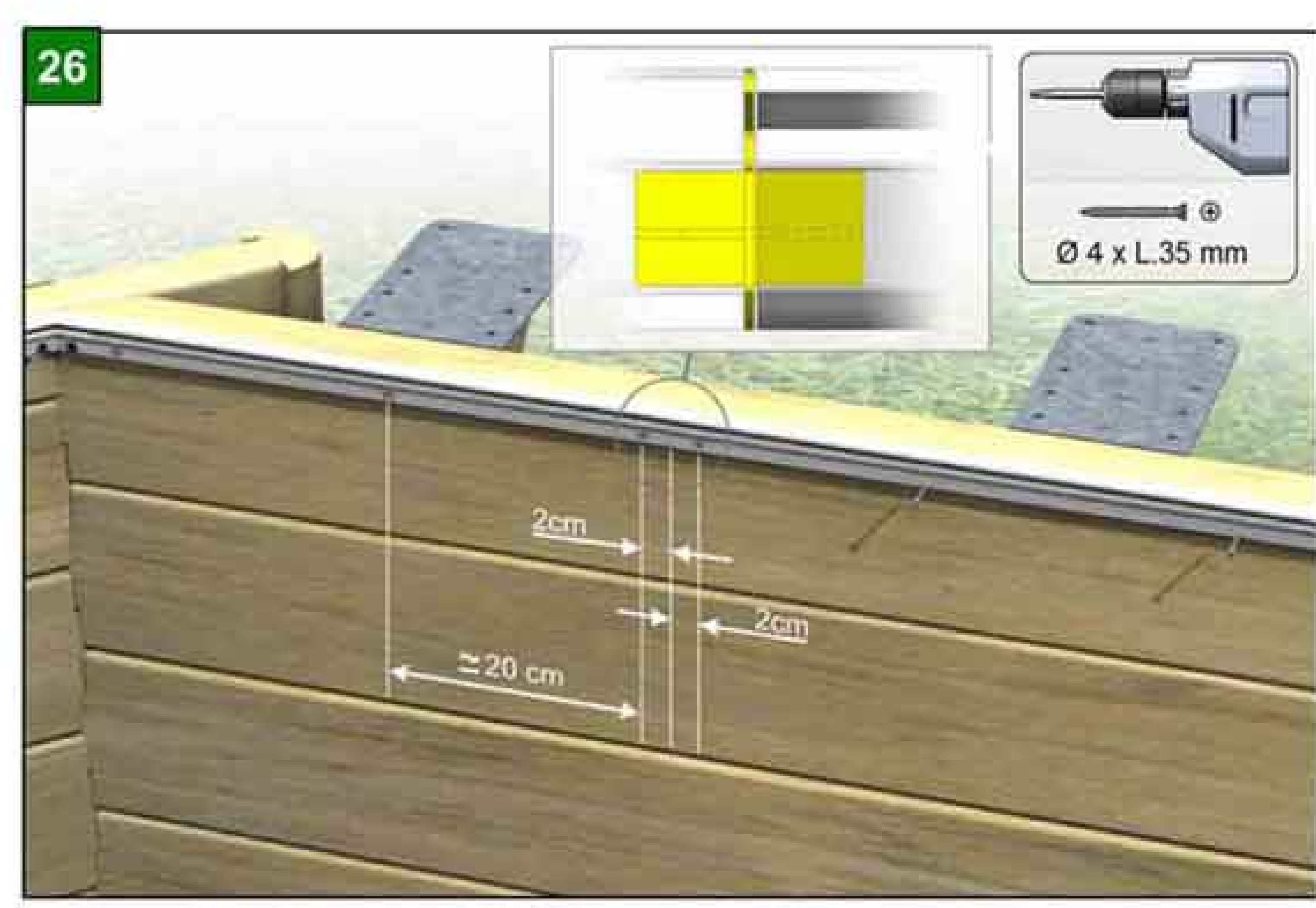
- **à l'aide d'un niveau que toute la périphérie soit bien horizontale.**
- **que les quatre diagonales soient toutes de longueur égale (illustrations 9 et 10).**
- **à défaut, rectifiez les imperfections avant de continuer.**

Conseils : Le rail doit être posé exactement à fleur de la structure bois.
Utilisez les pièces de liaison entre longueurs de rails.
Vérifiez, avant de couper, la longueur de rail à ajuster.
Pour la fixation des rails d'accrochage, il est préférable de réaliser des avant-trous avec un forêt de Ø 3mm.
Veillez à ne pas trop serrer lors du vissage pour éviter que la vis ne traverse le rail.

ETAPE 5 / ***POSE DU RAIL D'ACCROCHAGE LINER (SUITE).***



Positionnez et fixez à chaque angle de la piscine les pièces de jonctions d'angles à l'aide de 2 vis (sachet E vis 4x35 inox) dans les encoches prévues à cet effet.



Lors de la pose, le rail sera fixé à l'aide d'une vis à 2 cm de chaque extrémité de section de rail puis complété avec une vis tous les 20cm.



Pour les petits côtés du bassin fixez le complément à couper (avant d'effectuer la coupe, vérifiez que la longueur totale du rail est égale à la distance entre les deux pièces d'angles moins les 2 mm d'épaisseur de la pièce de jonction) puis emboîtez la section longue (118cm) dans la pièce d'angle opposée à la jonction. Exercez une flexion sur le rail d'accrochage de manière à emboîter celui-ci dans la pièce de jonction.

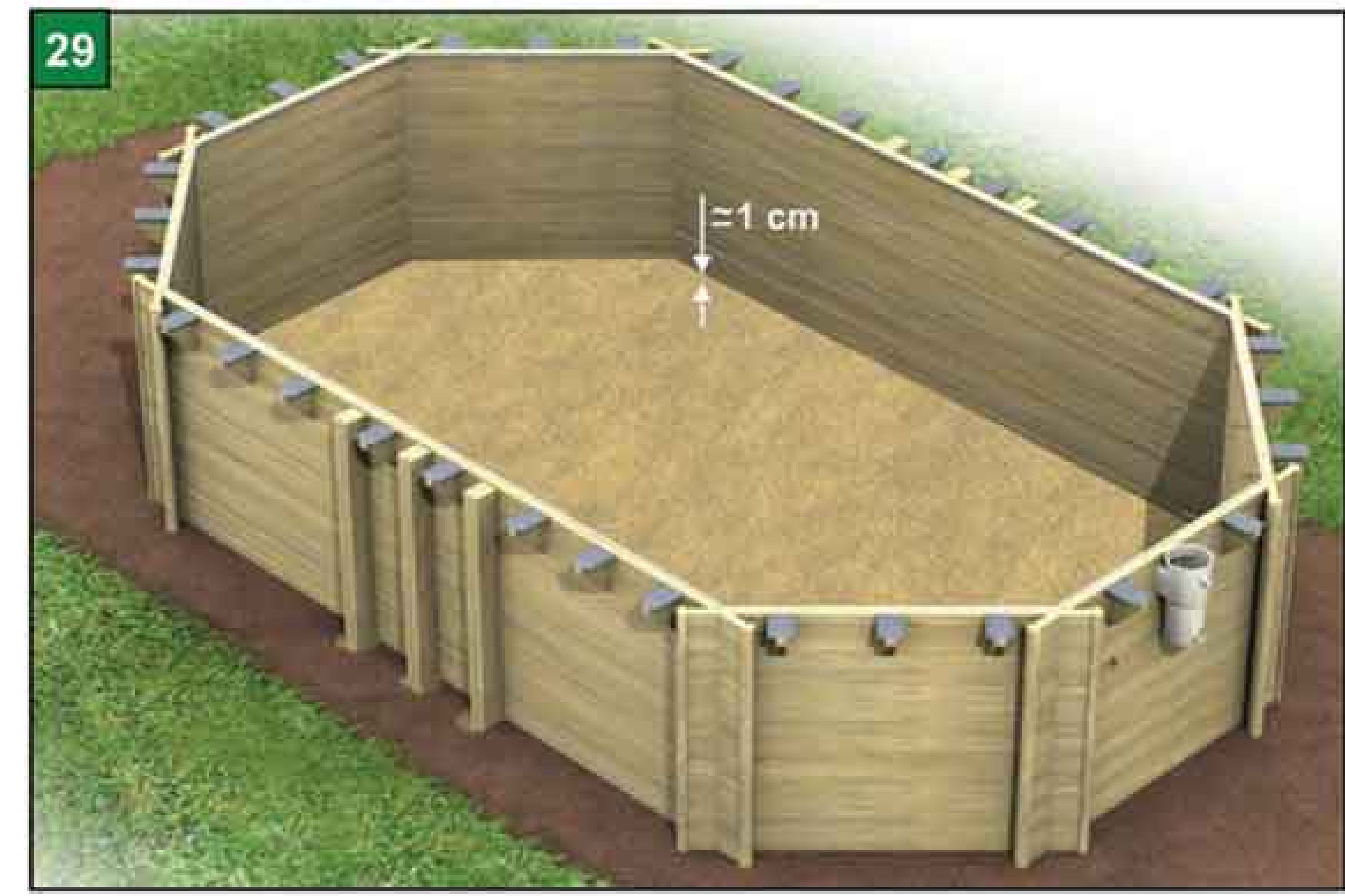
Pour les grands côtés du bassin fixez le complément à couper (avant d'effectuer la coupe, vérifiez que la longueur totale du rail est égale à la distance entre les deux pièces d'angles moins les 2 mm d'épaisseur des pièces de jonction) puis emboîtez successivement les sections longues (118cm) ainsi que les pièces de jonction. Pour la dernière section de 118 cm procédez comme précédemment avec les petits côtés.

Procédez au vissage comme indiqué en illustration 26

Conseils : Utilisez une boite à onglet pour effectuer des coupes propres et bien droites. Ebarbez les coupes avec une lime fine.

ETAPE 6 / *POSE DU TAPIS DE SOL .*





IMPORTANT ! Le sol en dessous du tapis de sol devra être propre et ne pas présenter d'aspérités ou de corps étrangers, une aspérité même très petite se verra inévitablement sous le liner du fait de la pression d'eau exercée. Après nettoyage du sol, étalez une fine couche de sable (1cm maximum) mélangé à du ciment (1 sac de ciment pour 7 sacs de sable) sur le fond du bassin. Dressez ce mélange à niveau.





Déposez puis dépliez le tapis feutre à l'intérieur du bassin en veillant à sa bonne correspondance avec les angles des parois. Veillez à supprimer les éventuels plis. Un léger retrait du tapis par rapport aux parois est normal, celui-ci étant plus petit que les dimensions de la structure.

ETAPE 7 / *MISE EN PLACE JOINTS D'ETANCHEITE*





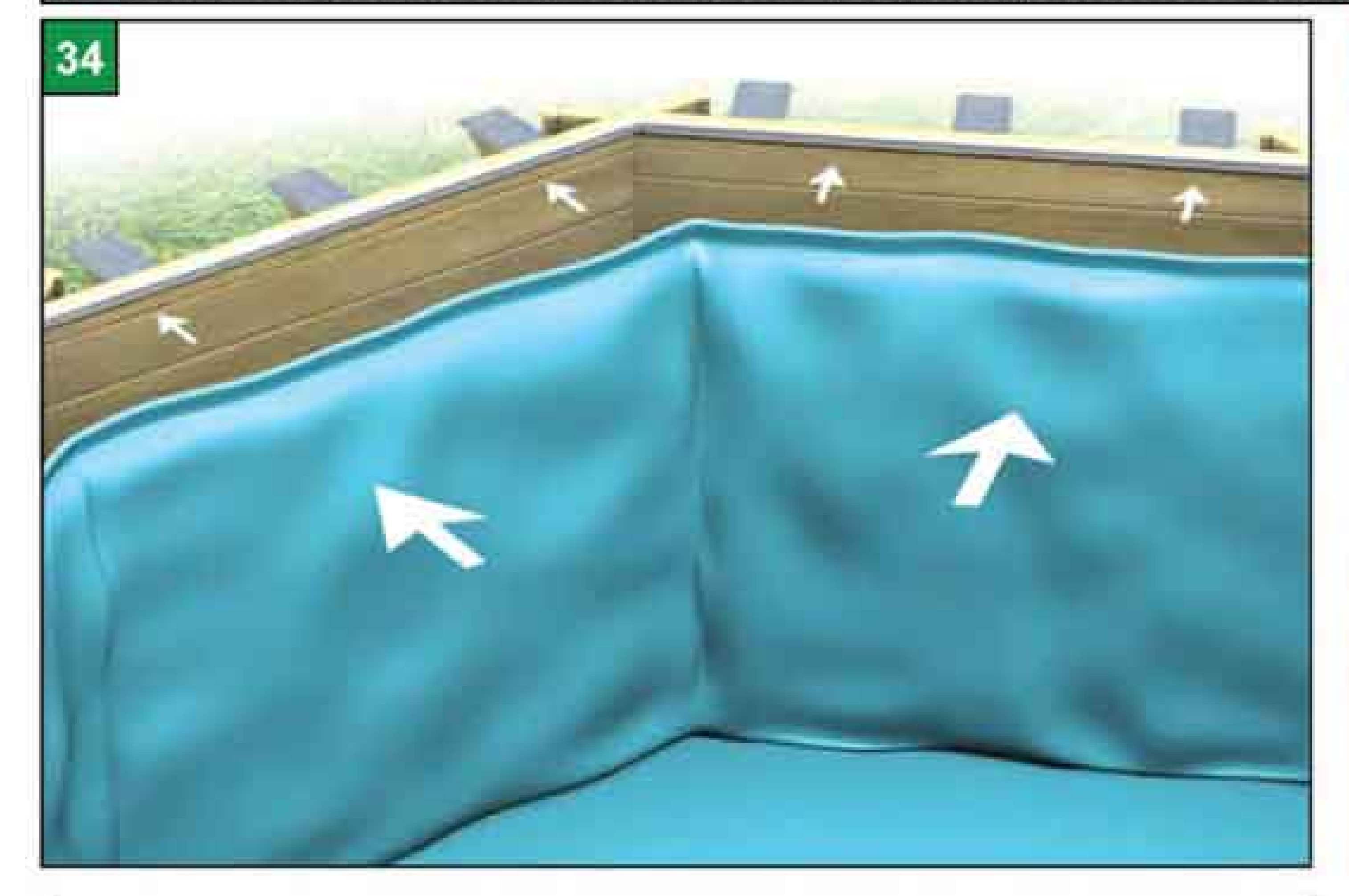


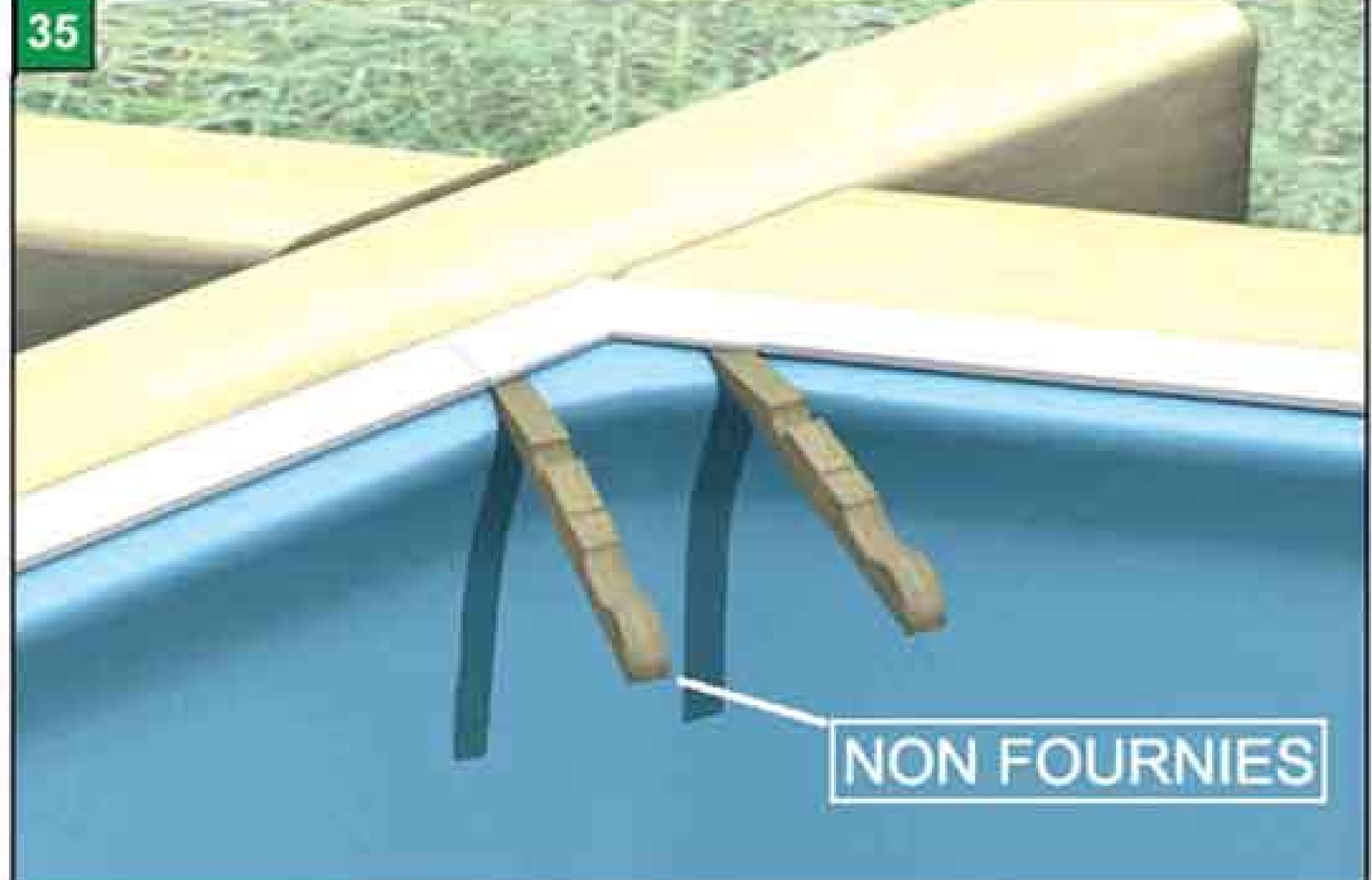
Avant de procéder à la pose du liner, collez un des 2 joints adhésifs rectangulaires autour de la fenêtre du skimmer. Vérifiez que les perçages du joint soient en correspondance avec ceux du skimmer. (Observez la planche de détail du groupe de filtration).

Côté intérieur bassin, mettez en place le corps de buse de refoulement (celui-ci se trouve dans le sachet skimmer) dans l'orifice de la paroi puis verrouillez par l'arrière à l'aide de l'écrou plastique (ref J1 du Skin accastillage).
Collez sur le corps de buse, comme illustré, un 1er joint.

ETAPE 8 / *POSE DU LINER*

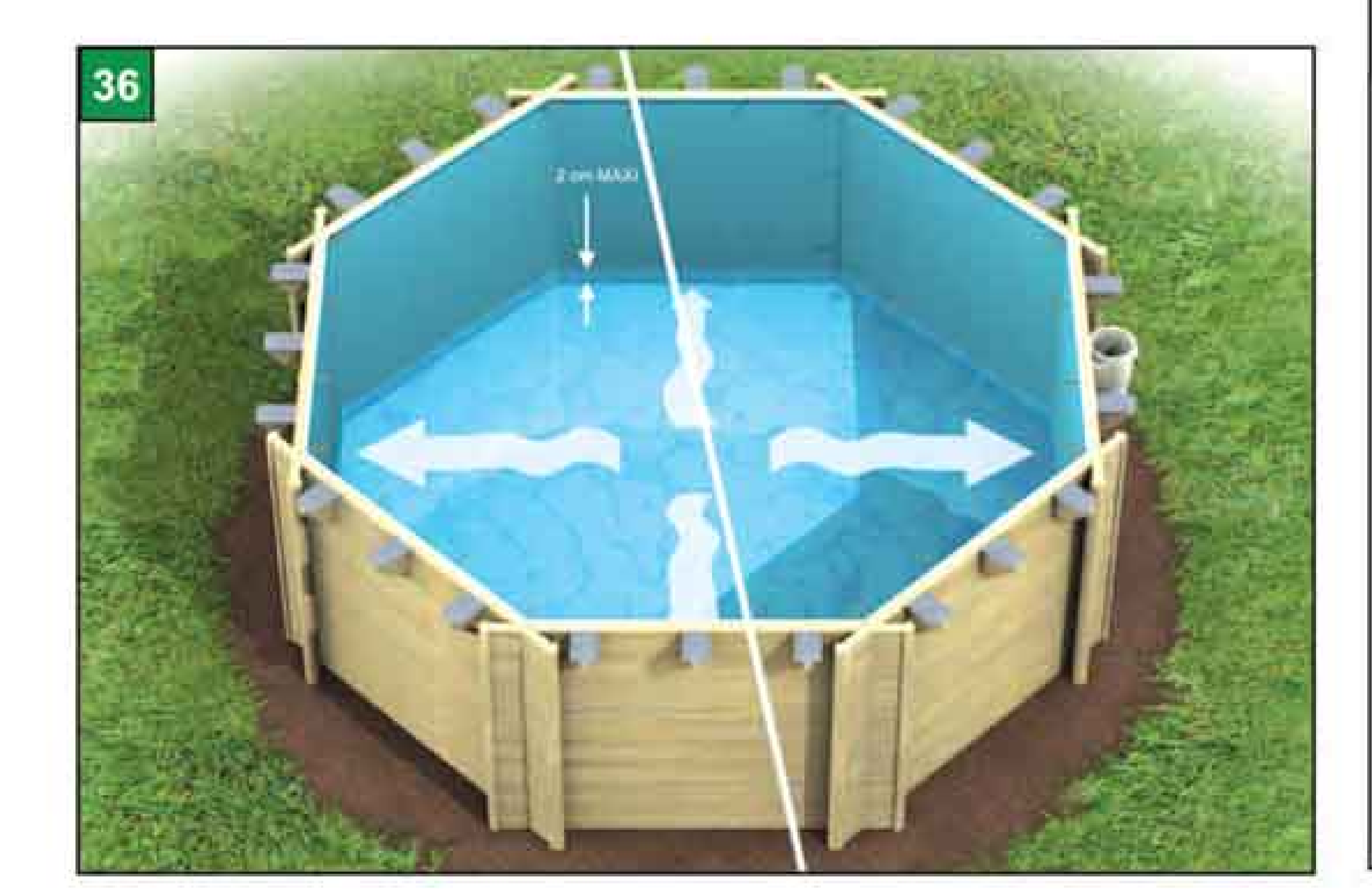
IMPORTANT ! La température idéale pour la pose d'un liner se situe entre 18° et 25°C. En dehors de cette fourchette, le liner sera trop rigide ou trop souple et sera très difficile à mettre en place. En période très chaude, commencez la pose du liner au lever du jour, avant l'apparition du soleil.
Si la température est assez basse (proche de 18° C) conservez le liner au chaud le plus longtemps possible pour l'assouplir, ne le sortez qu'au dernier moment et procédez à sa pose le plus rapidement possible. Veillez à respecter les indications de pose décrites ci-dessous.
Avant d'effectuer la pose du liner, assurez-vous de l'abscence d'échardes ou d'éclats de bois dus au montage, risquant d'endommager celui-ci lors de la mise en eau. Eliminez ces défauts par ponçage. Contrôlez tout dépassement de tête de vis ou éclats dus au vissage.





Déposez le liner au centre de la piscine et dépliez -le. Au moment du dépliage, le liner forme au sol un octogone allongé, ce qui facilite son positionnement en correspondance avec les angles de la piscine. Mettez-vous à l'intérieur de votre piscine pieds nus et engagez le profil supérieur (la lèvre) du liner dans le rail d'accrochage et poursuivez progressivement son installation dans le rail d'accrochage.

ATTENTION : Evitez que la soudure verticale qui ferme la bande formant le mur périphérique du liner ne se retrouve sur le panneau recevant le skimmer et le refoulement. En pareil cas, faites pivoter le liner de 180°.



Lors de cette opération, maintenez le liner dans les angles et à intervalles réguliers à l'aide de demi-pinces à linge en bois (ou de pièces de bois taillées en coin) insérées entre le liner et le rail d'accrochage.

Cette opération vous aidera à positionner le liner et à éviter que celui-ci ne se dégage du rail. Maintenez ce dispositif jusqu'au remplissage complet de votre piscine. La pose du liner doit se faire délicatement (évitez coups de pieds, griffures…).

Vérifiez la bonne correspondance des angles bas du liner avec les angles de votre structure. Vous constaterez lors de la pose que le liner est plus petit que la structure, cela est tout à fait normal et nécessaire afin d'obtenir une bonne tension une fois celui-ci mis en eau. Les réductions sont d'environ de 1% en périphérie et de 5 % en hauteur. Assurez-vous qu'il est correctement réparti sur l'ensemble de la surface du bassin.

Laissez le liner en l'état le temps que le soleil atténue les plis liés au pliage du produit (quelques heures sont nécessaires).

ATTENTION !

Dans le cas où vous auriez à replacer le liner, évitez de le faire glisser dans le rail d'accrochage. Retirez-le partiellement du rail en le tirant vers vers le haut, puis remettez le à sa nouvelle place. Le non-respect de cette consigne risque d'entraîner une déchirure du liner juste en dessous de la lèvre d'accrochage et d'annuler toute prise en garantie.

Lorsque le liner est parfaitement accroché et en place, remplissez la piscine avec seulement 2 centimètres d'eau et étalez le fond du liner en repoussant les plis du centre vers les parois. Cette opération est impossible si la piscine est complètement vide ou trop pleine (plus de 2 cm d'eau).

ETAPE 8 / *POSE DU LINER (suite)*



Lorsque tous les plis du fond ont disparu, continuez le remplissage jusqu'à 5 cm en dessous de l'orifice du refoulement. A ce niveau là, arrêtez le remplissage et installez le refoulement en respectant les illustrations ci-après.

ATTENTION : La mise en eau ainsi que les découpes impliquent l'acceptation du liner.

IMPORTANT !

Si au cours du remplissage vous constatez un décrochage du liner en un quelconque endroit, arrêtez le remplissage avant de le raccrocher. Il est possible, si le volume d'eau est déjà trop important, que vous soyez amené à en vider une partie avant de pouvoir raccrocher le liner.

ETAPE 9 / *MISE EN PLACE DU REFOULEMENT*



Mettez en place sur la bride de refoulement le 2eme joint.
(pièces du skin accastillage pièce à sceller)



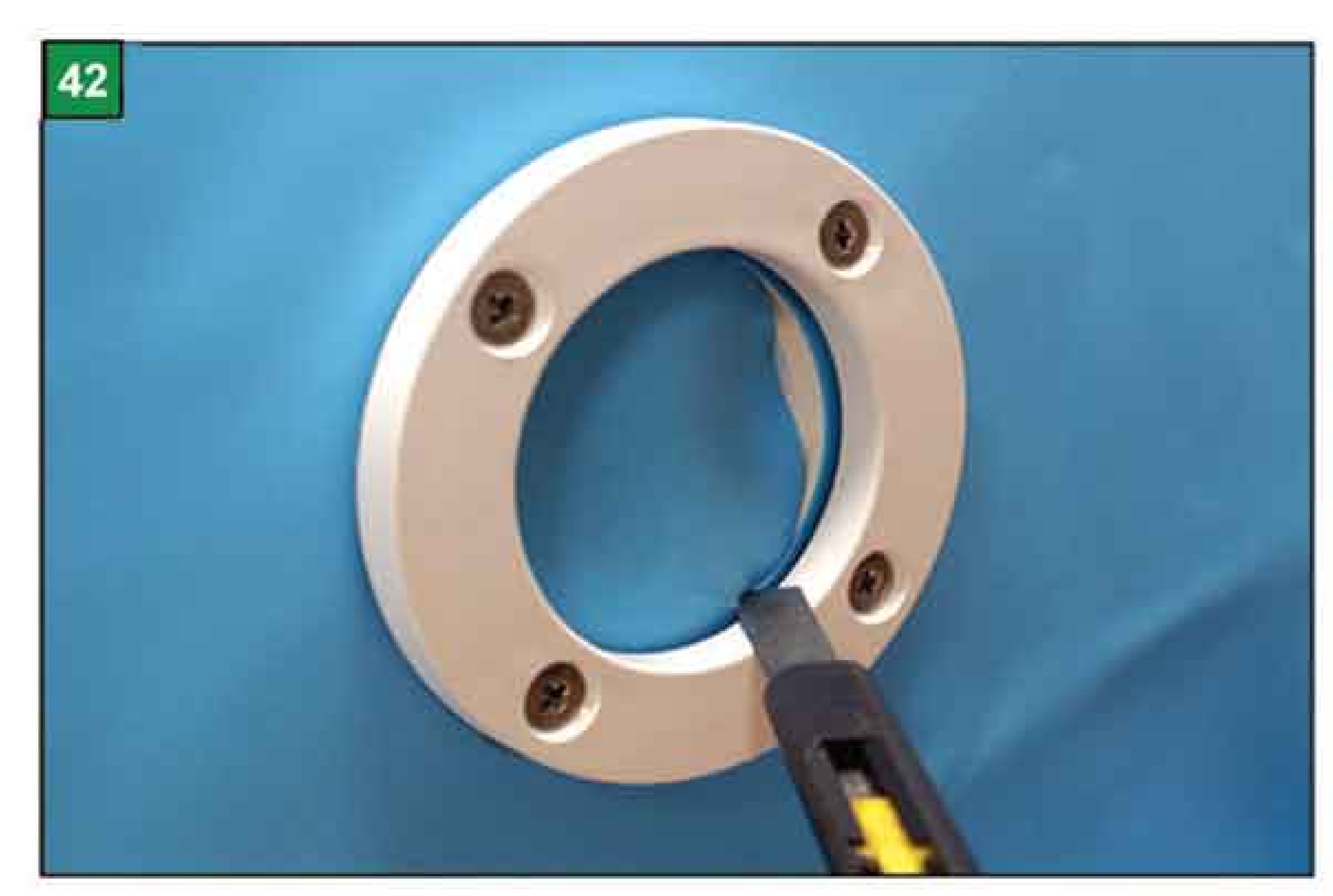
Repérez à travers le liner les quatre points de vissage du corps de buse.

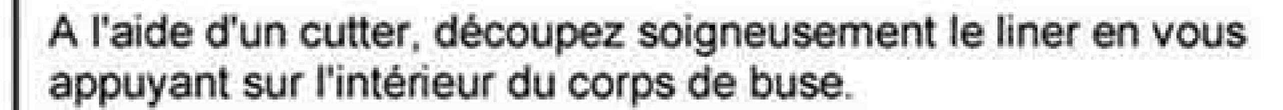


Afin de permettre le vissage de la bride de buse, effectuez une découpe en croix (5mm) à l'emplacement de chaque trou repéré. Veillez lors de cette opération à rester à l'intérieur du diamètre de la buse.



Effectuez le vissage de la bride équipée de son joint adhésif à l'aide des vis inox FZ M5x16 du skin accastillage. Veillez lors de cette opération à effectuer un serrage alterné afin de garantir une parfaite étanchéité.




A l'aide d'un cutter, découpez soigneusement le liner en vous appuyant sur l'intérieur du corps de buse.



Coté bassin, vissez l'ensemble rotule orientable sur le refoulement. Serrez sans forcer. La rotule devra être orientée vers la gauche pour favoriser un mouvement d'eau nécessaire au bon fonctionnement de la filtration.

(afin de faciliter l'utilisation ultérieure du jet orientable, veillez lors de son montage à appliquer une graisse silicone)

GROUPE DE FILTRATION

ODYSSEA OCTO+

Repère	Désignation	Référence
A	MODULE ASPIRATION RIGIDE	111 341
B	TUYAU x4M	111 391 (x2)
C	MODULE REFOULEMENT RIGIDE	111 350
E	MODULE POMPE / FILTRE	111348 pour MTI500
W	RACCORD CANNELE POUR BALAI	795600
G	POMPE	5023150 pour MTI500
I	SKIMMER	770 000
J	ENSEMBLE BUSE DE REFOULEMENT	779 000
H	COLLIER	31090159
D	BRACELET	388012

FILTRE MTI 500
ref 20250003

N — ref 111344

F — ref 111343

RU ruban d' étanchéité

A, B, C, D, E, E', F, G, H, I, I1, I2, I3, I4, I5, I6, J, J1, J2, J3, K, L, M, N, U, X, Y, Z

ETAPE 10 / *MONTAGE DE LA FILTRATION*

Avant de continuer le remplissage, procédez au montage du groupe de filtration, ce afin d'éviter que l'eau ne s'écoule par le refoulement.

Pour l'installation reportez-vous aux instructions de montage du filtre à sable ci-dessous ainsi qu'au mode d'emploi de la pompe. Observez le dessin du système de filtration sur lequel est répertorié l'ensemble des éléments.

Conformément à l'avertissement ci-dessous, le groupe de filtration et notamment la pompe électrique de votre piscine devront être impérativement installés à une distance d'au moins 3.5 mètres du bassin. Aussi le kit comprend t-il 2 longueurs de 4 mètres de tuyaux permettant cette installation.

AVERTISSEMENT : « toutes les filtrations suivent la norme d'installation NF C 15-100 stipulant que tout appareil électrique situé à moins de 3.5 mètres du bassin et librement accessible doit être alimenté en très basse tension 12 V. Tout appareil électrique alimenté en 220 V doit être situé au moins à 3.5 mètres du bord du bassin. Demander l'avis du fabricant pour toute modification d'un ou plusieurs éléments du système de filtration. »

Attention ! ! ! L'alimentation électrique de la pompe doit impérativement être protégée par un différentiel de 30 mA placé en amont de l'installation.

CARACTERISTIQUES DU FILTRE A SABLE

DESIGNATION :	Débit moyen (en M³/h) au refoulement avec jet orientable	Diamètre du filtre (en mm)	Sable (en kg)	Vanne Six voies)	Hauteur hors tout du filtre (en mm)
FILTRE MTI 500 ***ref 20250003***	***9 m3/h à 0.44 bar***	500	50kgs	1	755

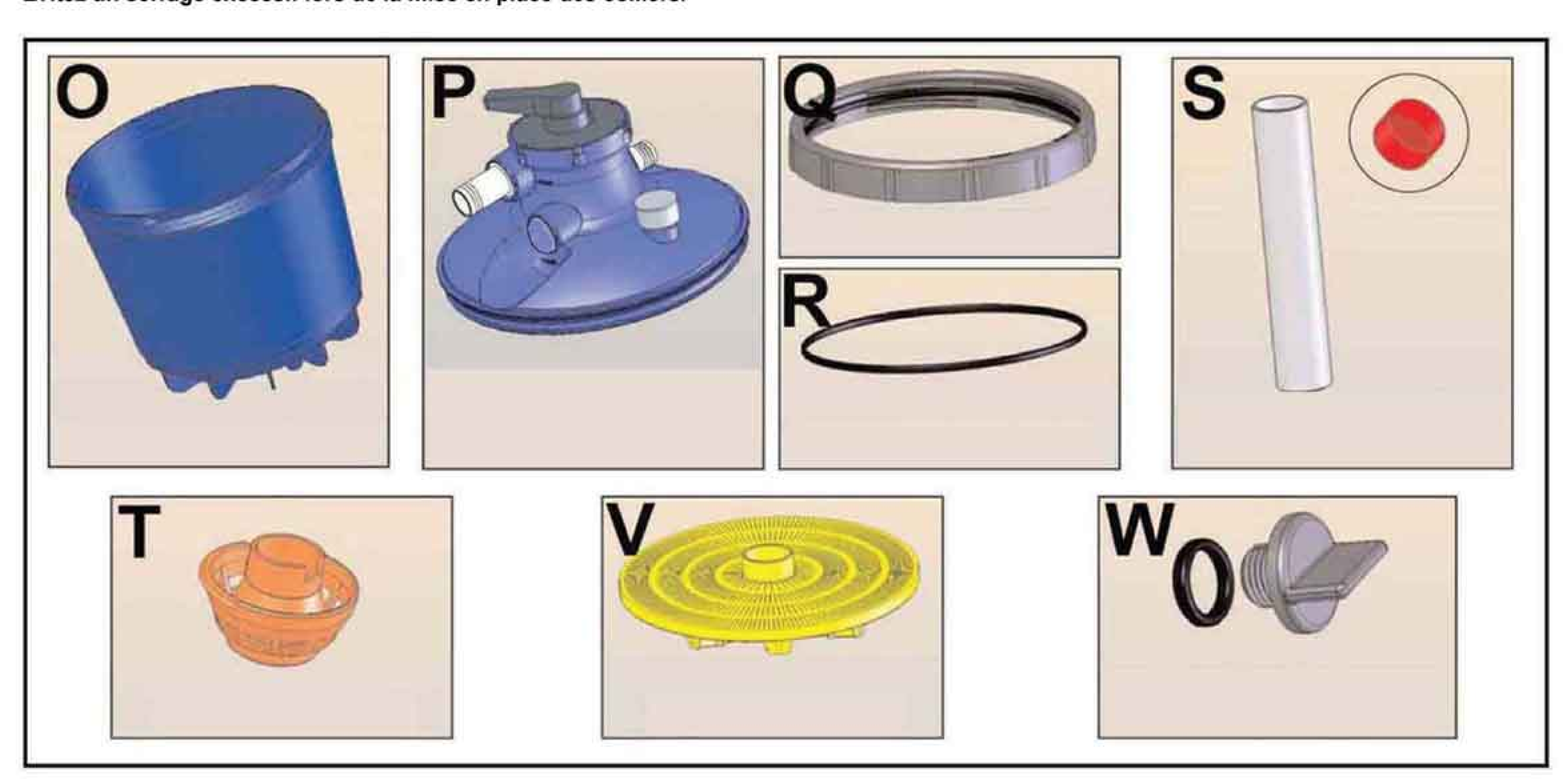
Composants de la filtration.

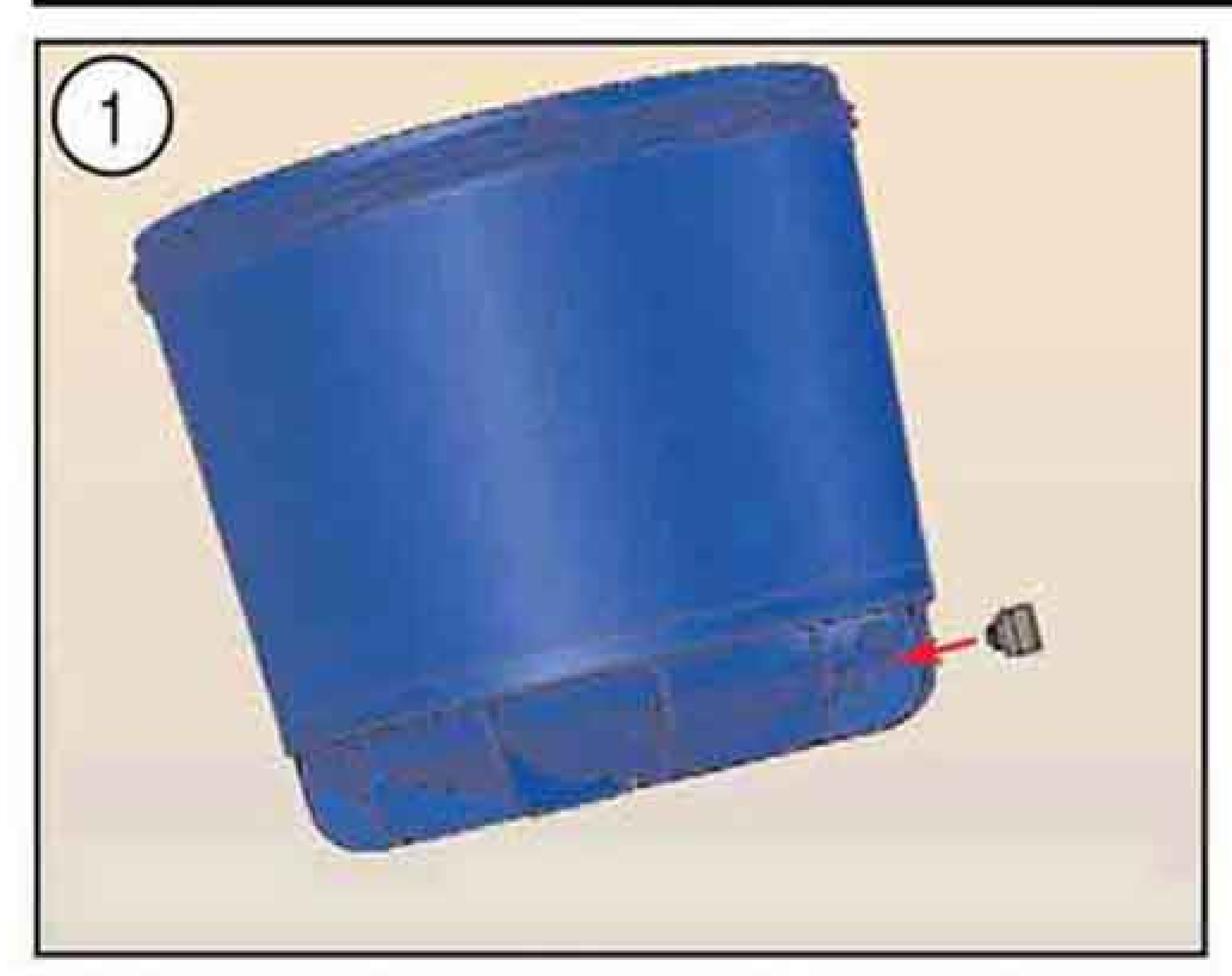
REPERE	DESIGNATION	REPERE	DESIGNATION
A	MODULE (DESCENTE RIGIDE) ASPIRATION	N	MODULE ISOLEMENT (VANNE) REFOULEMENT
B	TUYAU SPI D45	O	CUVE
C	MODULE (DESCENTE RIGIDE) REFOULEMENT	P	COUVERCLE + VANNE
D	BRACELET CAOUTCHOUC	Q	ANNEAU VERROUILLAGE
E	TUYAU LIAISON POMPE/FILTRE	R	JOINT TORIQUE DE CUVE
F	MODULE ISOLEMENT (VANNE) ASPIRATION	S	TUBE PLONGEUR
G	POMPE	T	DIFFUSEUR
H	COLLIER DE SERRAGE	U	PANIER DE PRE-FILTRE
I	SKIMMER	V	PLANCHER CREPINE
I'	JOINTS DE SKIMMER	W	BOUCHON DE VIDANGE + JOINT
J	ENSEMBLE BUSE DE REFOULEMENT corps de buse (E') +ecrou (J1) + joints (M) + bride (J2) + ensemble jet orientable (J3)	X	COUVERCLE PR2-FILTRE
		Y	JOINT DE PRE-FILTRE
K	JOINT TORIQUE DE VANNE	Z	JOINT UNION (entre buse de refoulement et descente rigide)
L	RACCORD SOUS SKIMMER	RU	RUBAN D'ETANCHEITE
M	JOINTS DE BUSE		

LE MONTAGE

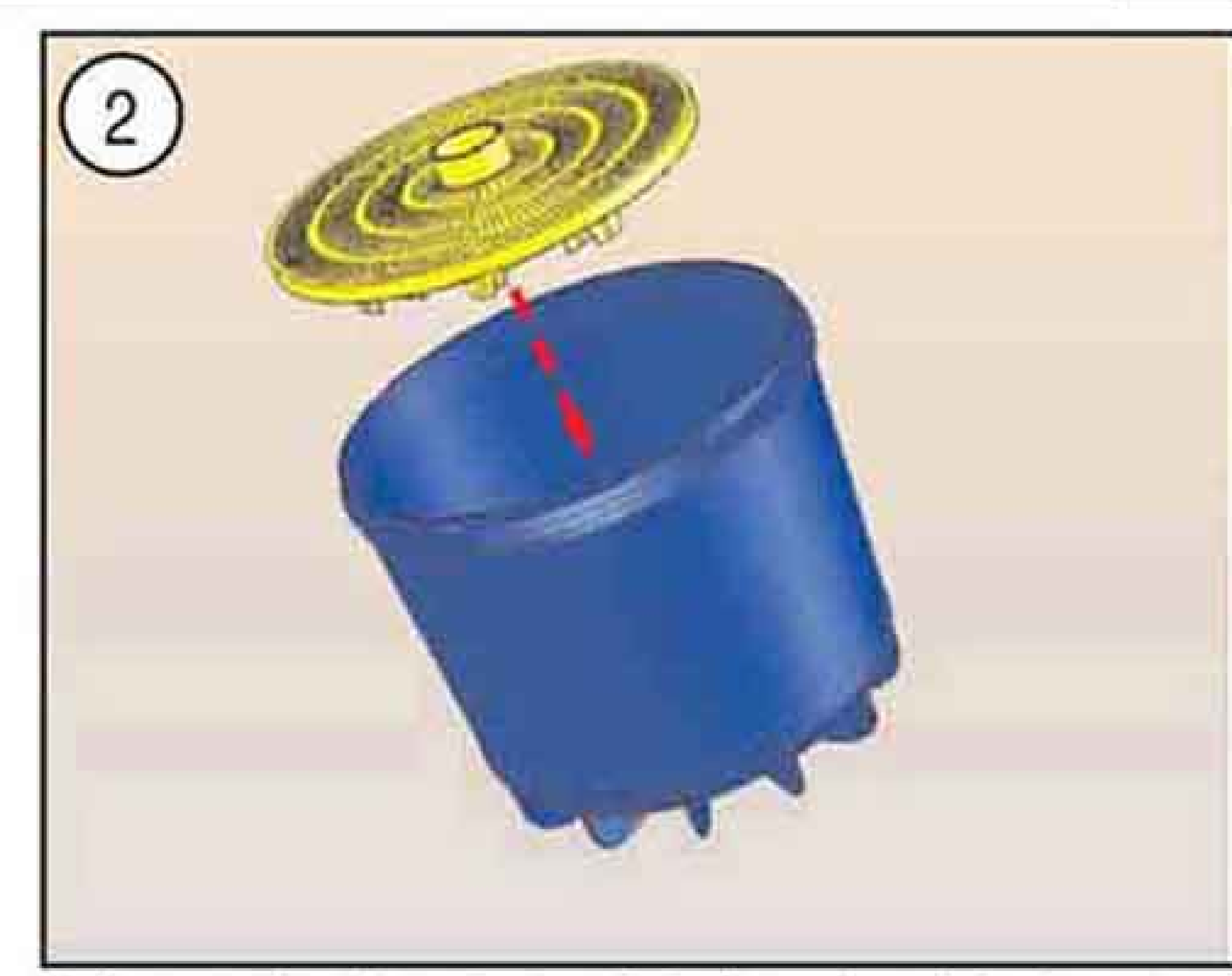
AVERTISSEMENT : Il est fortement conseillé d'installer le filtre au-dessous du niveau d'eau. Au-dessus du niveau d'eau, il y a risque de déformation due à la dépression. Le maximum accepté est le niveau de la margelle. Dans le cas où le filtre est installé au-dessus du niveau d'eau, il est impératif de poser sur le refoulement un évent à clapet et sur l'aspiration un clapet anti - retour visitable.
Pour le montage reportez-vous aux différents dessins du système de filtration.

PRECAUTIONS ET CONSEILS: Le vissage des connections (vannes, descentes rigides) ne nécessite l'emploi d'aucun outil (serrage manuel uniquement). En effet un serrage excessif peut détériorer le filetage des raccords ou vriller les joints entraînant ainsi des fuites. Utiliser du ruban d'étanchéité (3 à 4 tours) sur toutes les connections à visser sans joint.
Pour la mise en place des tuyaux semi-rigide, pensez avant d'emboiter ceux-ci sur les raccords cannelés, à enfiler en premier les protections caoutchouc (bracelets) celles- ci étant destinées à venir par dessus les colliers de serrage Torro une fois ceux-ci mis en place.
Evitez un serrage excessif lors de la mise en place des colliers.

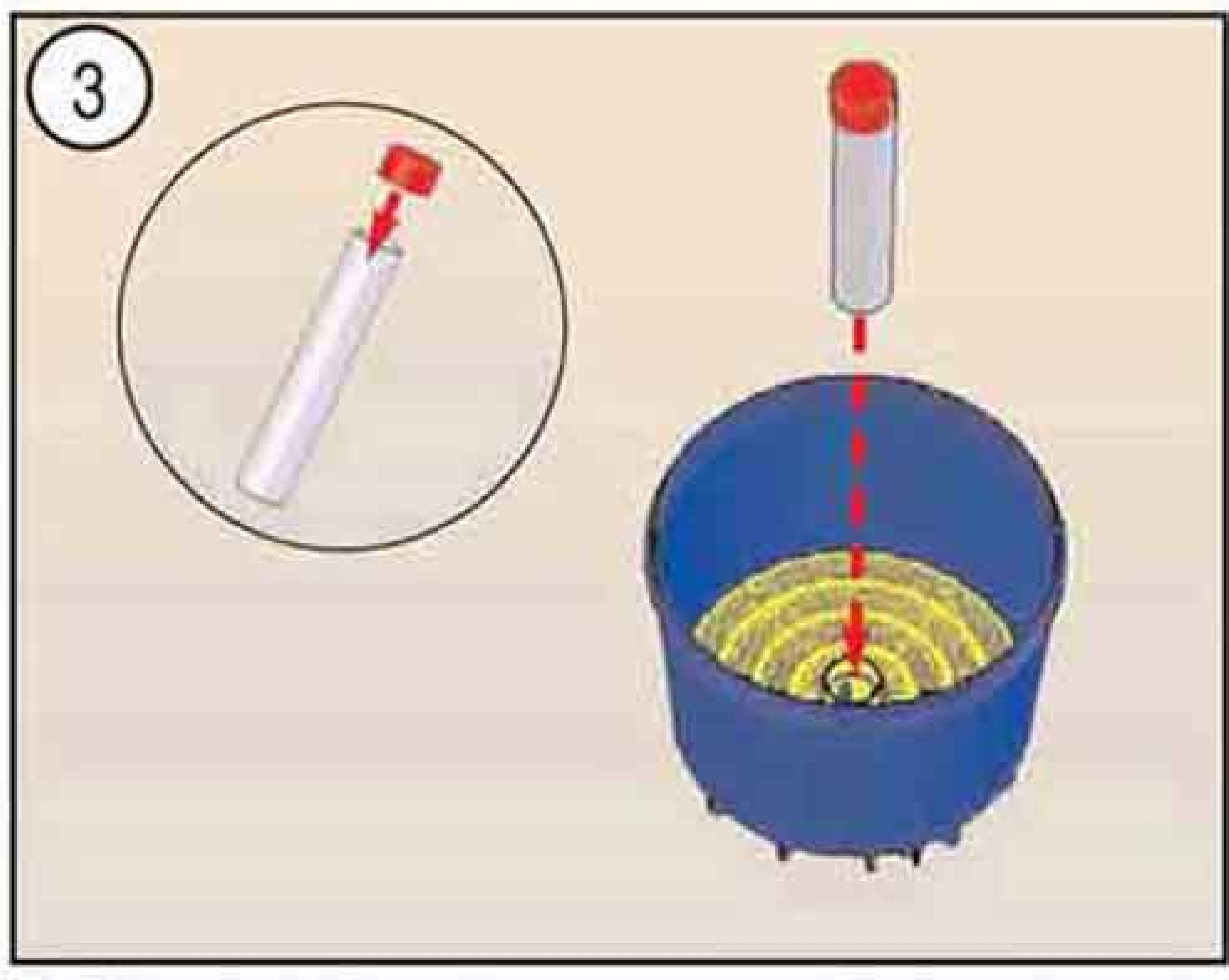




Vérifiez la présence du bouchon de vidange et de son joint. **serrez à la main uniquement**

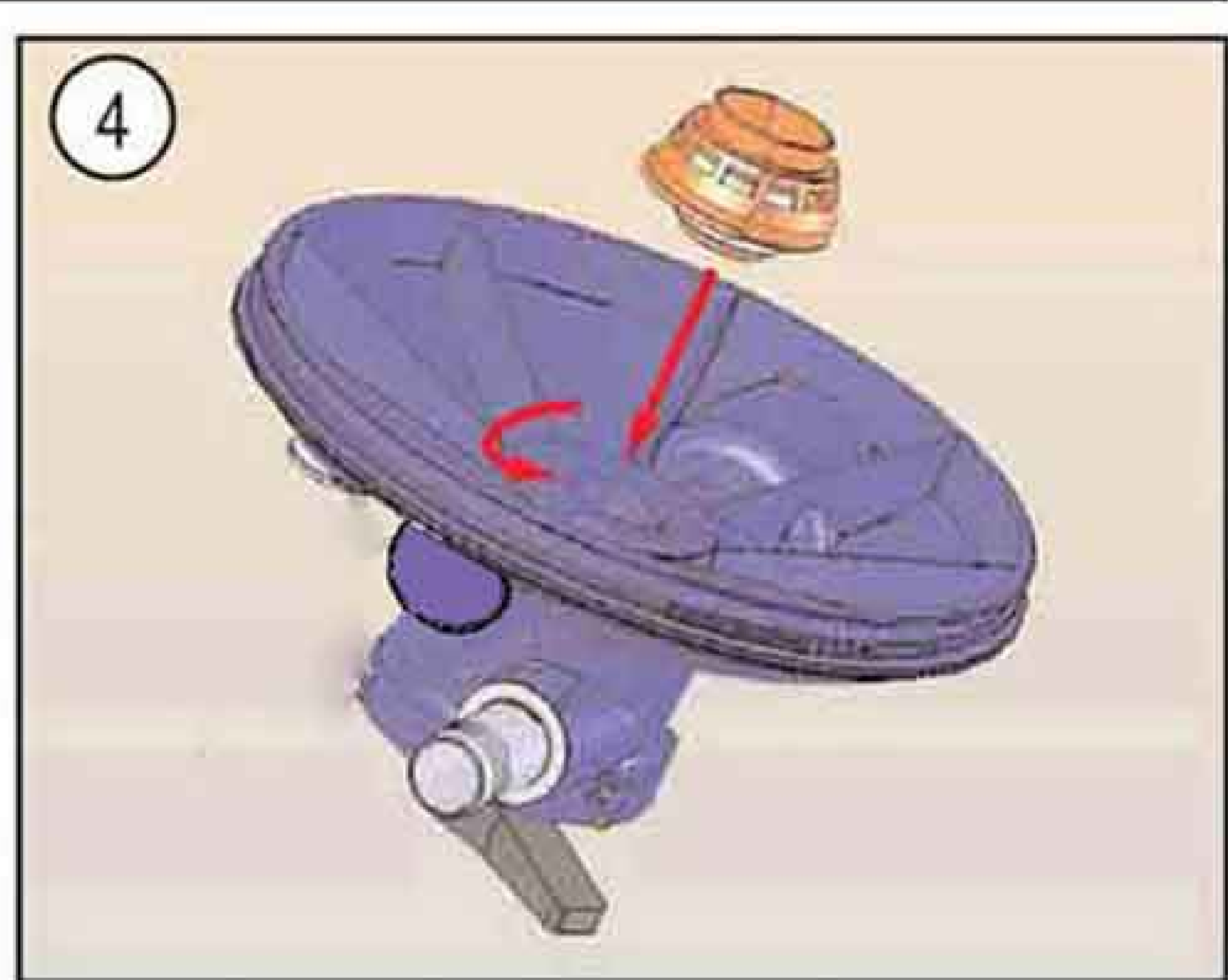


Déposer le plancher crépiné au fond de la cuve. Vérifier qu'il repose bien à plat.

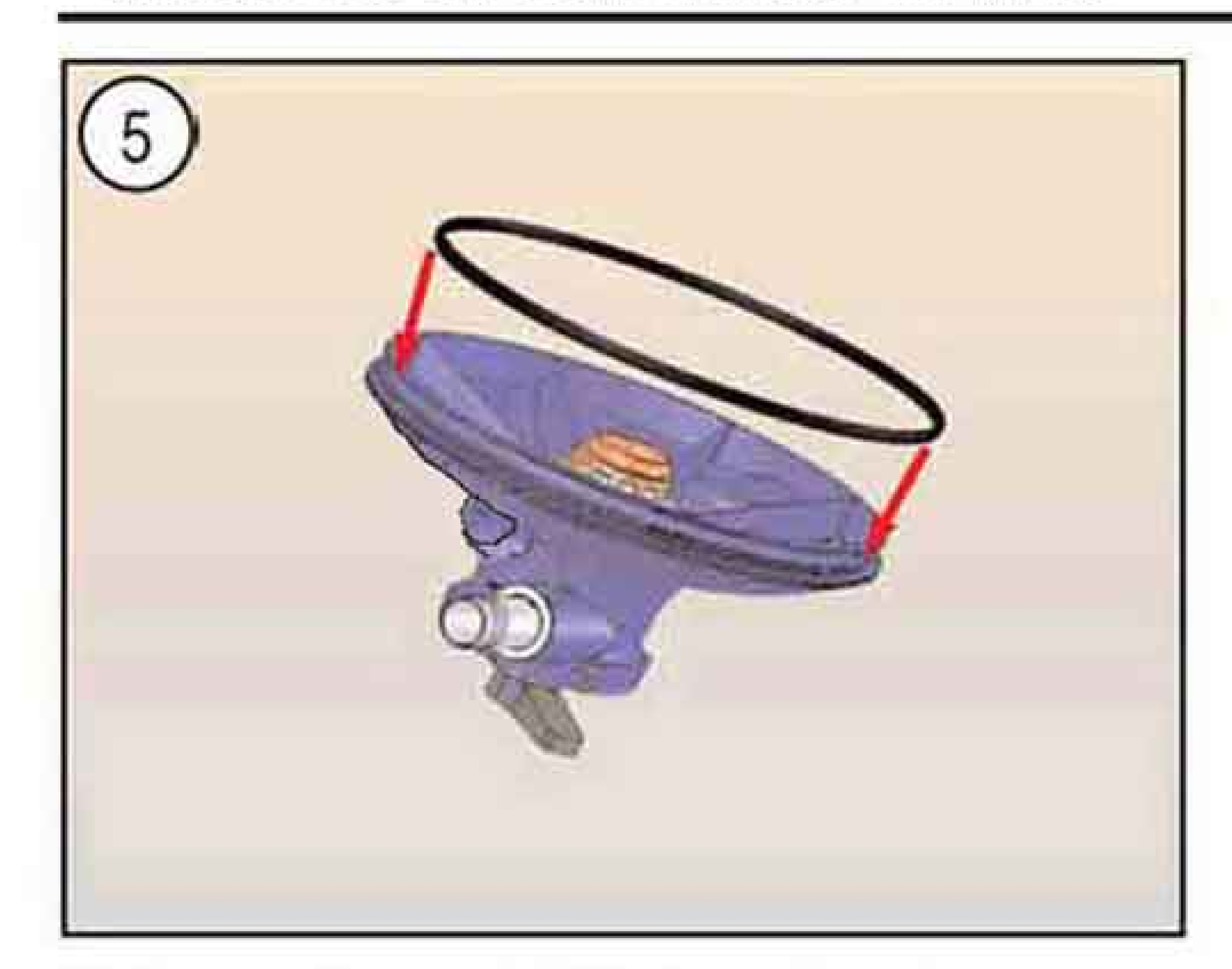


Coiffer le tube plongeur avec le bouchon de protection et l'insérer dans le trou au milieu du plancher crépiné.
Verser doucement la charge de sable dans le filtre et l'étaler à la main.

Attention! La hauteur du sable ne doit pas excéder les 2/3 de la hauteur du filtre.

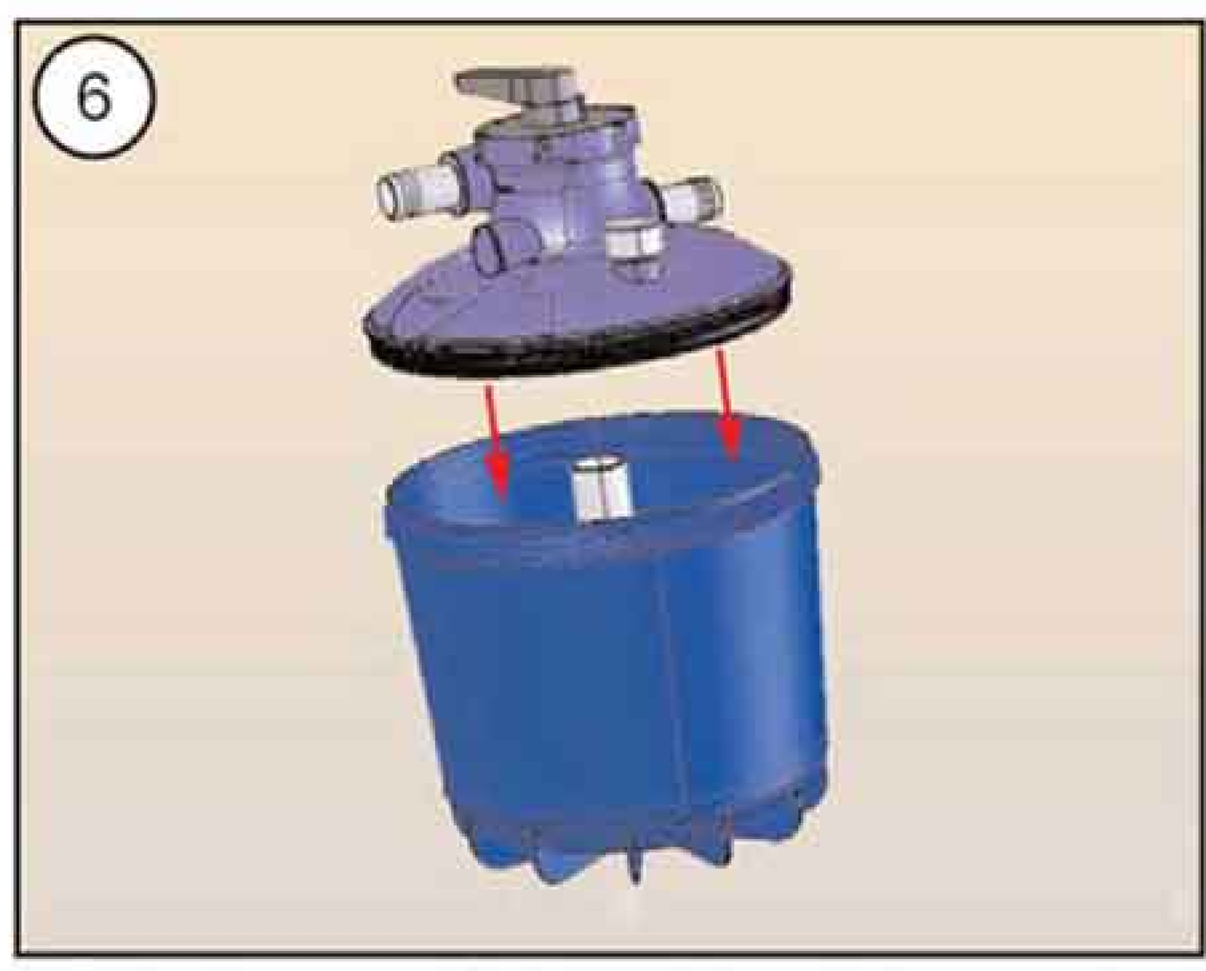


Insérer le diffuseur dans le couvercle et le verrouiller par rotation en sens inverse des aiguilles d'une montre.

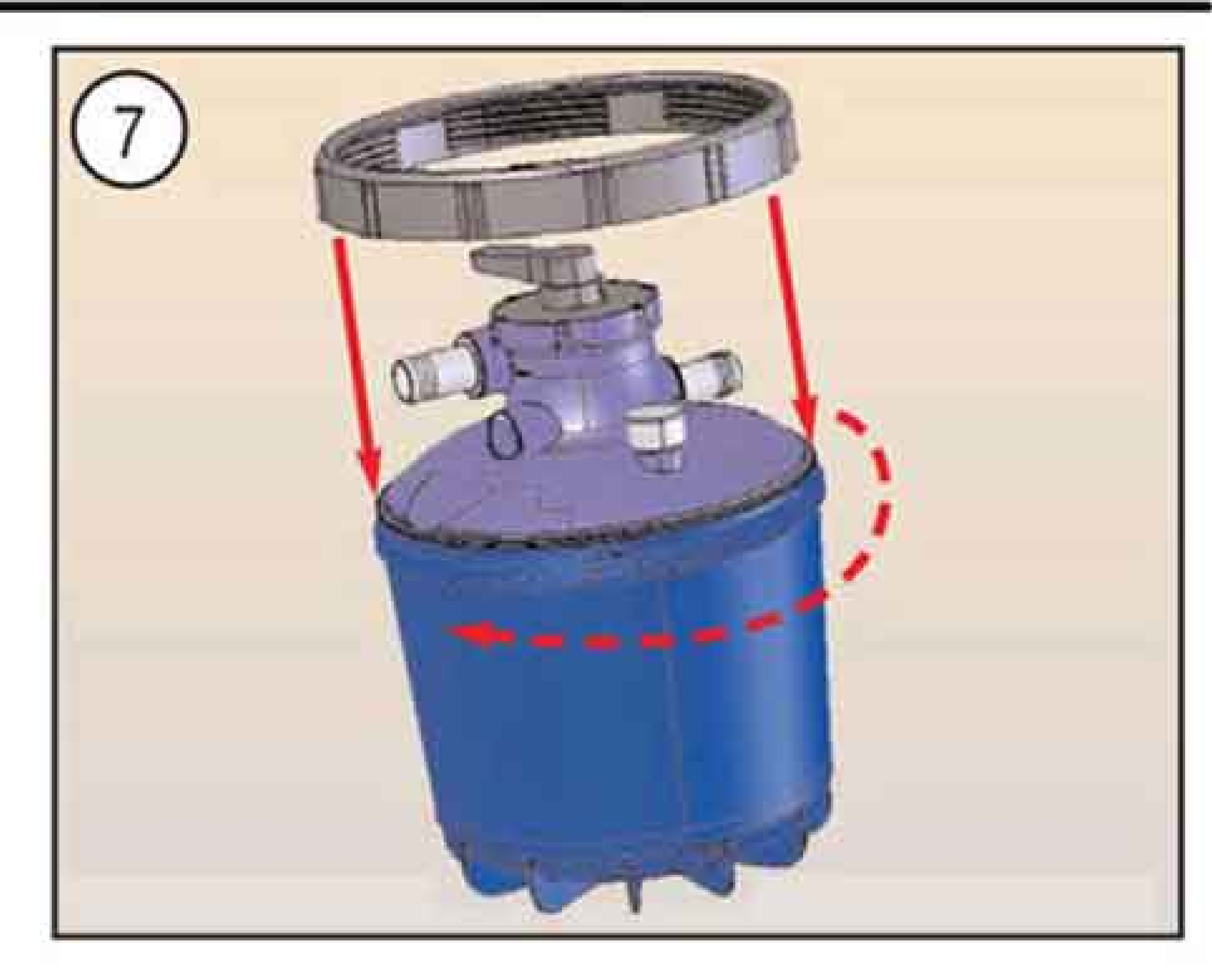


Mettre en place le joint torique dans la gorge en périphérie du couvercle. Afin de faciliter cette mise en place ainsi que le positionnement du couvercle sur la cuve, lubrifiez le joint avec une graisse silicone (non fournie).

ASSEMBLAGE DU GROUPE DE FILTRATION (suite)

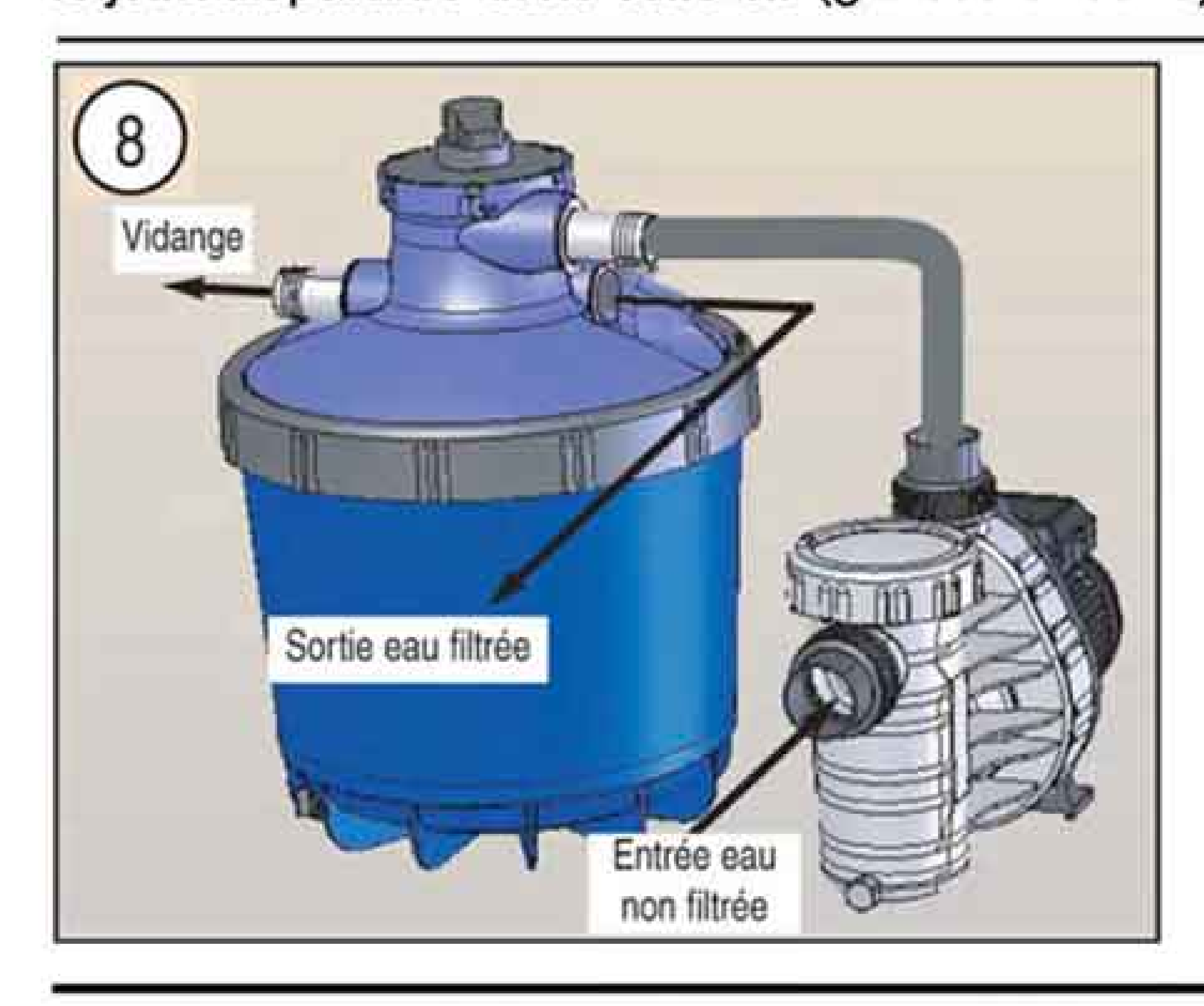


Vérifier la propreté de l'intérieur de la cuve dans sa partie supérieure. Retirer le bouchon du tube plongeur. Pour faciliter la mise en place du couvercle graissez* au besoin l'intérieur du haut de la cuve. Une fois mis en place le couvercle doit venir en butée sur le dessus de la cuve et le joint disparaitre dans celle-ci.*(graisse silicone)



Assembler le couvercle et la cuve à l'aide de l'anneau ceinture.

Serrez d'un quart de tour à la main uniquement.

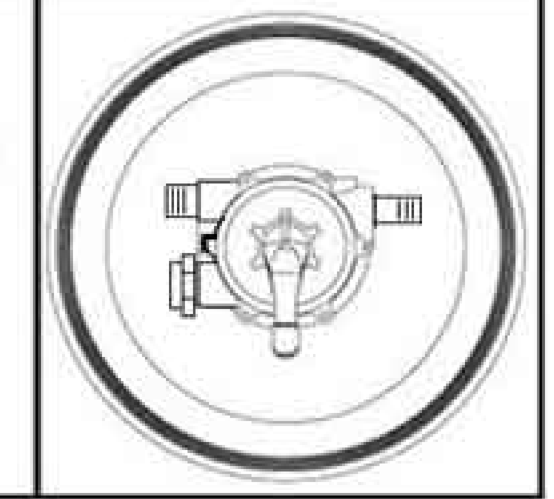
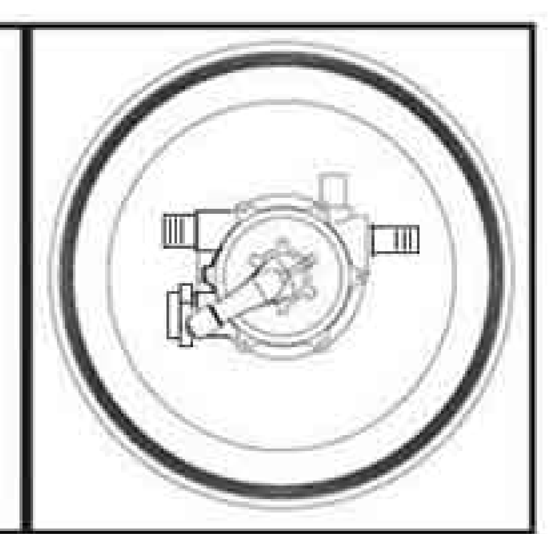
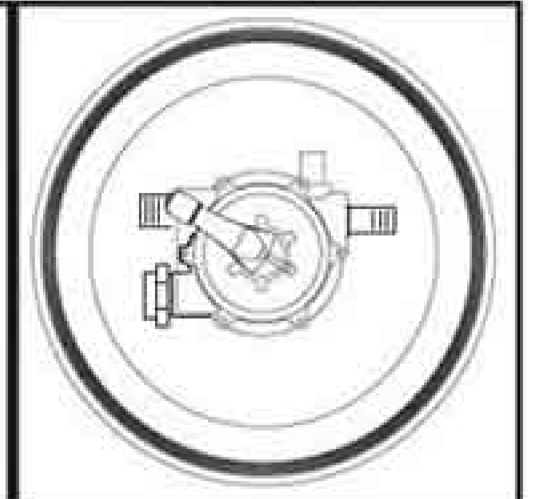
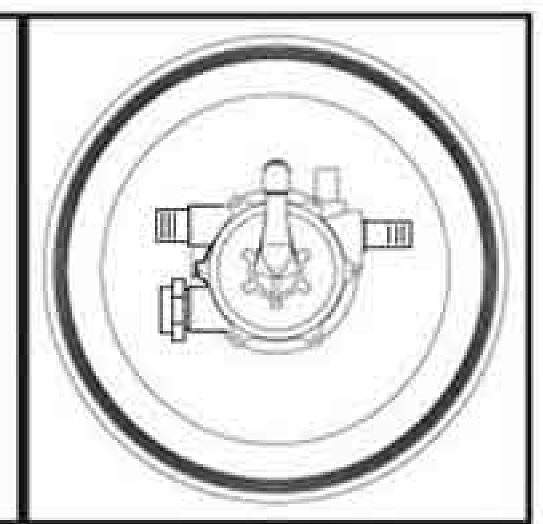
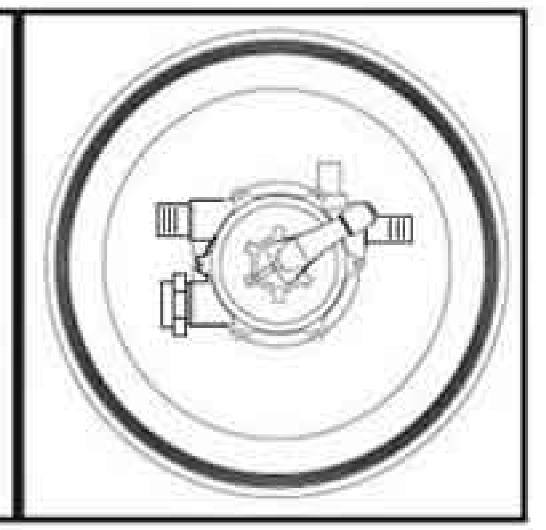
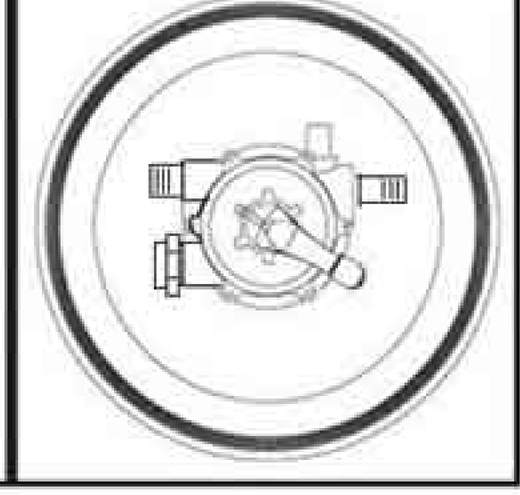


Connecter le filtre à la pompe et à la piscine en aspiration et en refoulement en vous reportant à à l'illustration ci-contre ainsi qu'à la vue d'ensemble. Veillez à ne pas serrer inutilement les colliers Torro et à mettre en place **sur** ceux-ci les protections.

ATTENTION :
Un défaut de verrouillage du couvercle peut entrainer :
- le refoulement de sable par la buse
-l'écoulement d'eau par la sortie égout (waste)
-des fuites au niveau de la cuve.

En mode filtration un léger écoulement d'eau à la sortie égout (waste) est normal.

UTILISATION DE LA VANNE SIX VOIES

FILTRATION : Position habituelle de la vanne. L'eau venant de la pompe traverse le filtre de haut en bas et retourne à la piscine.		VIDANGE : L'eau venant de la pompe va directement à la vidange sans passer par le filtre.	
FERMÉ : Aucune circulation n'est possible. Veiller à ce que la pompe ne fonctionne jamais dans cette position.		LAVAGE : L'eau venant de la pompe traverse le filtre de bas en haut, puis part à la vidange entraînant avec elle les impuretés retenues par le filtre.	
CIRCULATION : L'eau venant de la pompe retourne directement à la piscine sans passer par le filtre.		RINÇAGE : L'eau venant de la pompe traverse le filtre de haut en bas et part vers la vidange.	

ATTENTION ! LORS DES CHANGEMENTS DE POSITION DE LA VANNE MULTIVOIES, LA POMPE DOIT TOUJOURS ÊTRE ARRÊTÉE, SANS QUOI LE FILTRE RISQUE D'ÊTRE GRAVEMENT ENDOMMAGÉ ET SA GARANTIE ANNULÉE.

MISE EN SERVICE ET CONSEILS D'UTILISATION DU SYSTEME DE FILTRATION

IMPORTANT :

Lors de la première mise en service du filtre, bien observer le sens de circulation de l'eau : en position "Filtration", l'eau doit traverser le filtre de haut en bas. Si les tuyauteries ont été inversées au montage, ou si la vanne multivoies présente un défaut, l'eau va traverser le filtre de bas en haut, et il en résultera obligatoirement et très rapidement une détérioration de la cuve et des crépines. Les signes significatifs d'un montage inversé sont :

- une pression faible au manomètre.
- un débit qui chute rapidement même après un lavage de filtre bien que le préfiltre de la pompe soit propre.
- une eau de piscine toujours trouble.

DURÉE DE FONCTIONNEMENT DE LA FILTRATION :

La durée de filtration correspond au passage virtuel du volume d'eau total au travers du filtre. En piscine familiale, le temps de recyclage admis est de 6 h minimum.
Nous recommandons en fonction de la température de l'eau :

- en dessous de 14° C : 5 à 6 h par jour.
- de 15° à 23° C : 6 à 8 h par jour.
- au-dessus de 23° C : 10 à 12 h par jour.

Plus la fréquentation de la piscine et la température sont importantes, plus il est nécessaire d'augmenter le temps de filtration. Pour une efficacité optimale de la filtration, il est nécessaire de la faire fonctionner uniquement dans la journée (entre 8 h et 21 h) et d'une façon générale pendant les heures de baignade (un baigneur pollue 3 m^3 d'eau), sauf pour les piscines hors sol pour lesquelles par mesure de sécurité la filtration doit être arrêtée pendant les baignades (dans ce cas, programmer la filtration juste après les heures de baignade).

ATTENTION !
Par mesure de sécurité il est recommandé d'arrêter le système de filtration pendant les baignades

LAVAGE DU FILTRE :

Lors de la première utilisation, il est impératif d'effectuer un lavage du filtre
pour nettoyer et évacuer le trop-plein de sable ainsi que les impuretés contenues dans le sable.
Après cette opération, la vanne positionnée sur filtration et la pompe en fonctionnement, l'aiguille du manomètre indique une pression nominale à laquelle le filtre est soumis. Cette pression variera en fonction du débit de la pompe, de la pression statique et des pertes de charges dues aux canalisations.
Pour conserver en mémoire cette pression nominale, tourner l'aiguille ajustable rouge du manomètre et l'aligner sur l'aiguille de pression.

On observera, après un certain temps de filtration une diminution du débit au refoulement. Cette diminution du débit est causée par l'encrassement progressif du filtre ou du préfiltre de pompe.

1°) La pression du filtre est inférieure à la pression indiquée par l'aiguille ajustable : il faut procéder au nettoyage du préfiltre de la pompe.

- Arrêter la pompe,
- Mettre la vanne 6 voies sur la position "FERMÉ",
- Fermer les vannes d'aspiration et de refoulement,
- Ouvrir le préfiltre et en extraire le panier,
- Enlever toutes les impuretés par un nettoyage au jet,
- Remettre le panier en place,
- Remettre le couvercle du préfiltre en s'assurant que le joint est bien en place et qu'il y a de l'eau afin d'amorcer la pompe,
- Mettre la vanne 6 voies sur la position "FILTRATION",
- Ouvrir les vannes d'aspiration et de refoulement,
- Mettre la pompe en fonctionnement,
- Purger le filtre.

Cette opération doit se faire après un balayage et au minimum une fois par semaine.

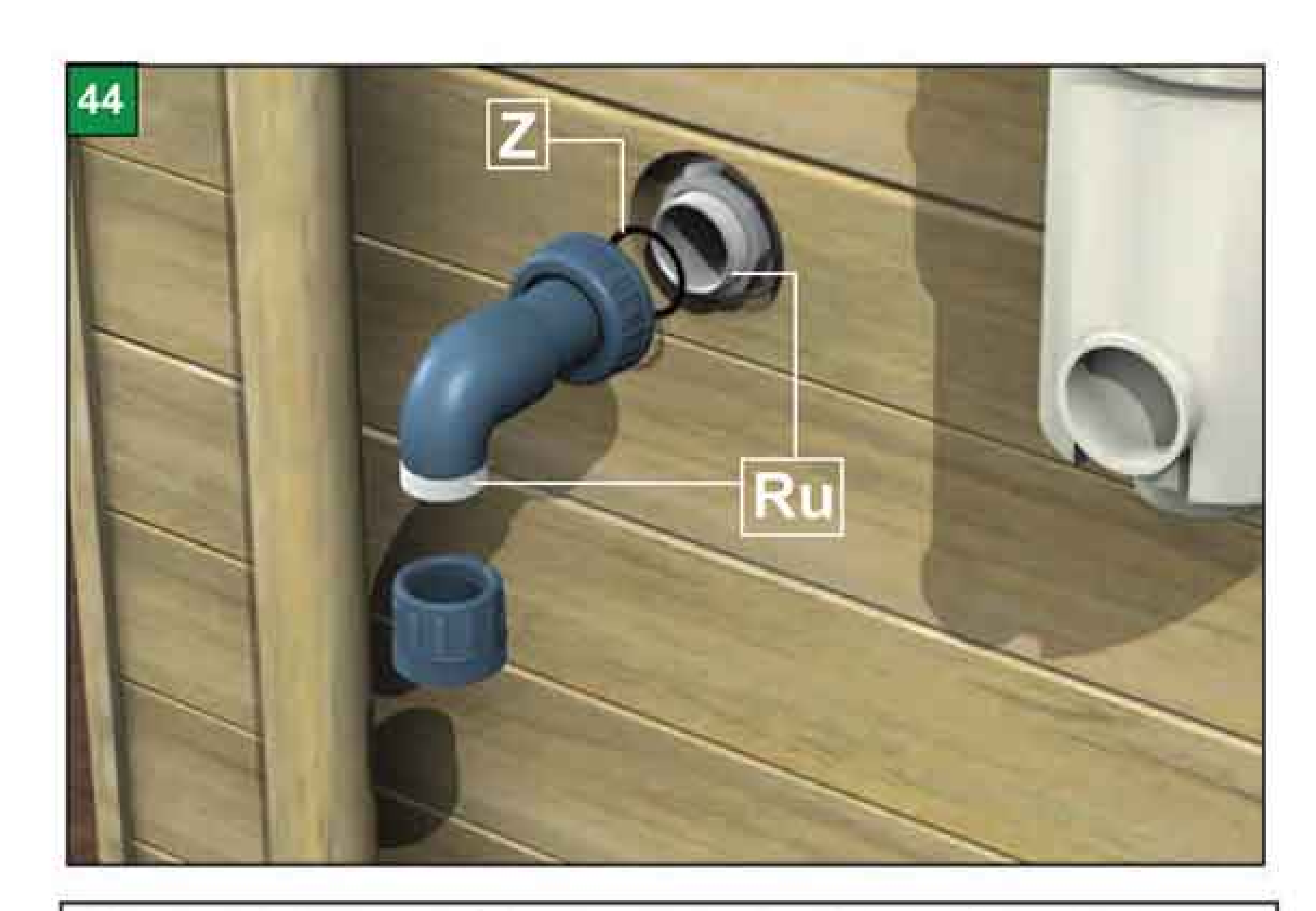
2°) La pression du filtre dépasse de 0.3 bar ou plus celle indiquée par l'aiguille ajustable : il faut procéder au nettoyage du filtre.

- Arrêter la pompe,
- Vérifier l'encrassement du préfiltre. (S'il est encrassé, nettoyer comme indiqué précédemment),
- Avant toute action de lavage ou de vidange du bassin,assurez--vous d'avoir raccordé un tuyau d'évacuation (non fourni) à la sortie égout ou "waste" du filtre, afin de déporter la sortie des eaux sales ou de vidange à une distance suffisante de la pompe et du bassin.
- Mettre la vanne 6 voies sur la position "LAVAGE",
- Mettre le moteur en fonctionnement,
- Observer la couleur de l'eau au voyant de turbidité de la vanne 6 voies.
  Attention, il faut attendre quelques secondes pour que le nettoyage
  commence.(L'eau devient très trouble)
- Dès que l'eau, au voyant de turbidité, est claire, arrêter la pompe,
- Mettre la vanne 6 voies sur la position "RINÇAGE",
- Mettre la pompe en fonctionnement entre 20 et 30 secondes environ, cette opération a pour but d'évacuer les saletés restant dans la vanne principale et de stabiliser le sable,
- Arrêter la pompe,
- Mettre la vanne 6 voies sur la position "FILTRATION",
- Remettre la pompe en fonctionnement.

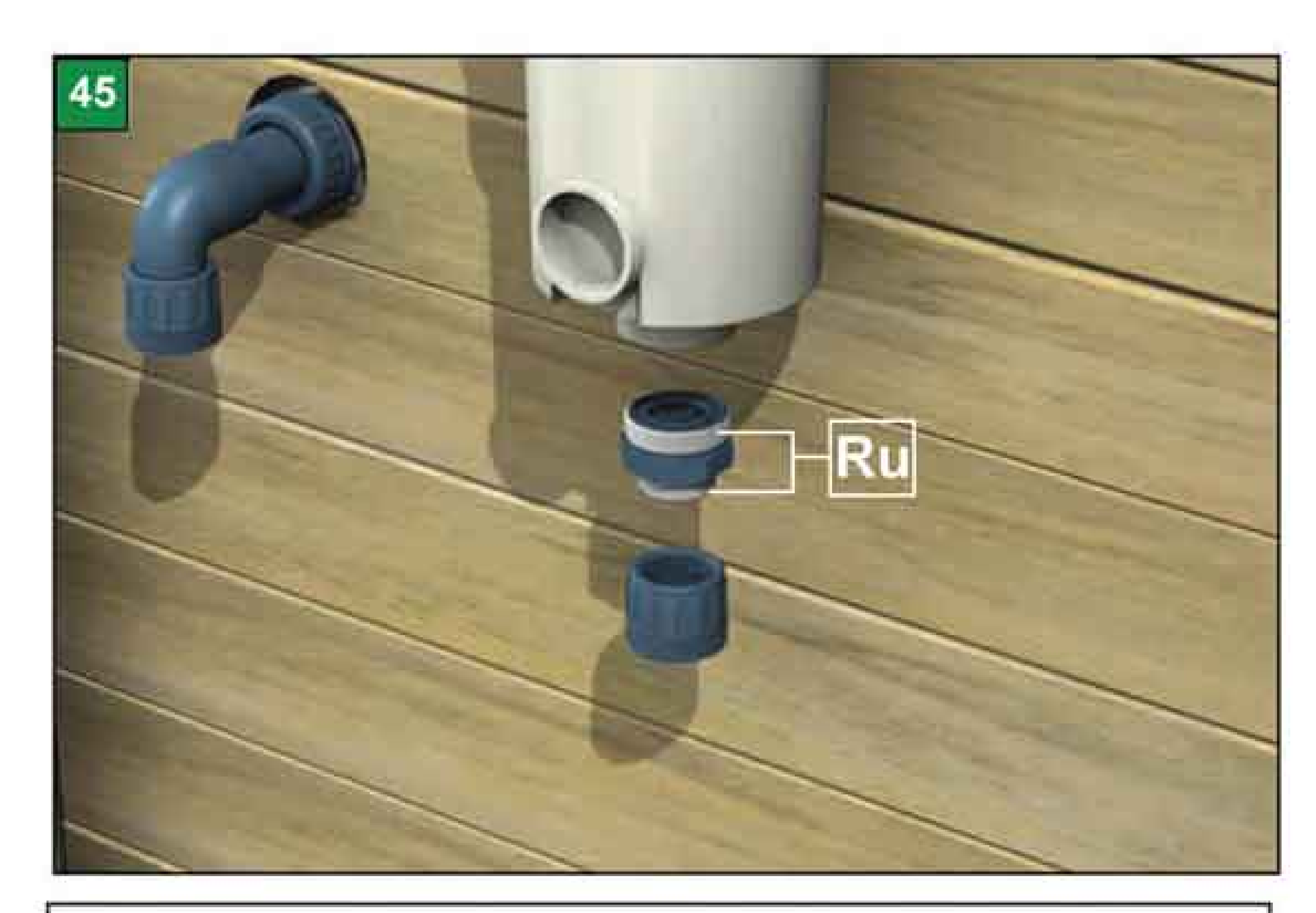
Après ce lavage, l'aiguille noire doit être revenue sur l'aiguille de pression nominale.

Si après un lavage (ou un deuxième éventuellement), la pression du manomètre ne redescend pas, faites appel à votre installateur.

ETAPE 10 / *MONTAGE DE LA FILTRATION (SUITE)*



Vissez sur la buse de refoulement, sans oublier le joint, le coude du module rigide de refoulement (**C**). Après avoir posé du ruban d'étanchéité autour du filetage (3 à 4 tours), revissez la bague du raccord union.

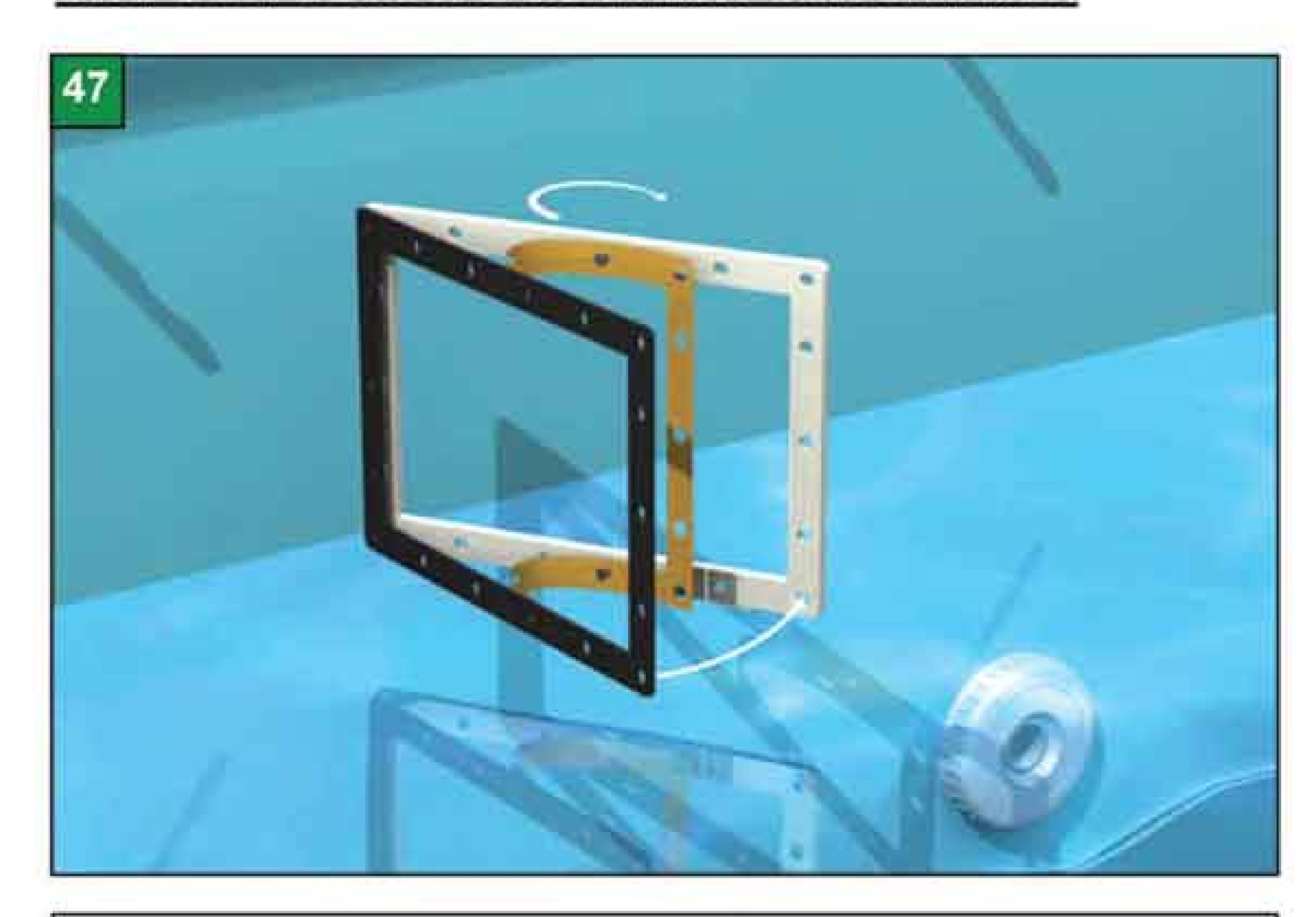


Vissez sur le skimmer (avec ruban d'étanchéité) les éléments du raccord du module aspiration rigide (**A**).



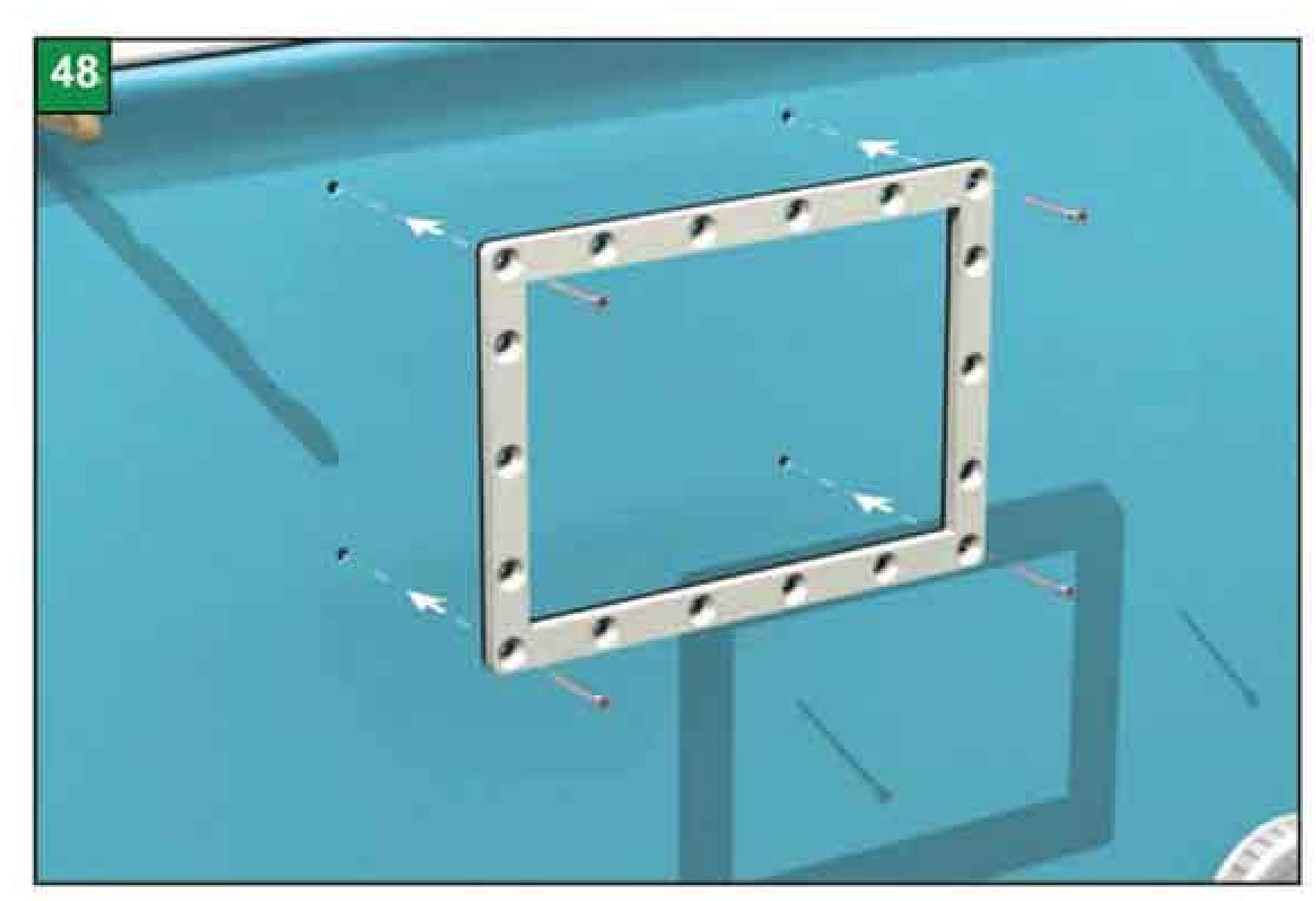
Vissez, sans oublier les joints, les deux tubes rigides de descente (aspiration et refoulement).

ETAPE 11 / *DECOUPE DU LINER POUR SKIMMER*



Continuez de remplir la piscine jusqu'à 5 centimètres en dessous de la fenêtre du skimmer. A ce niveau , arrêtez le remplissage et finissez l'installation du skimmer.

Collez le deuxième joint du skimmer sur la face intérieure de la bride du skimmer (la face intérieure présente des arêtes vives, alors que la face extérieure a des arêtes arrondies).

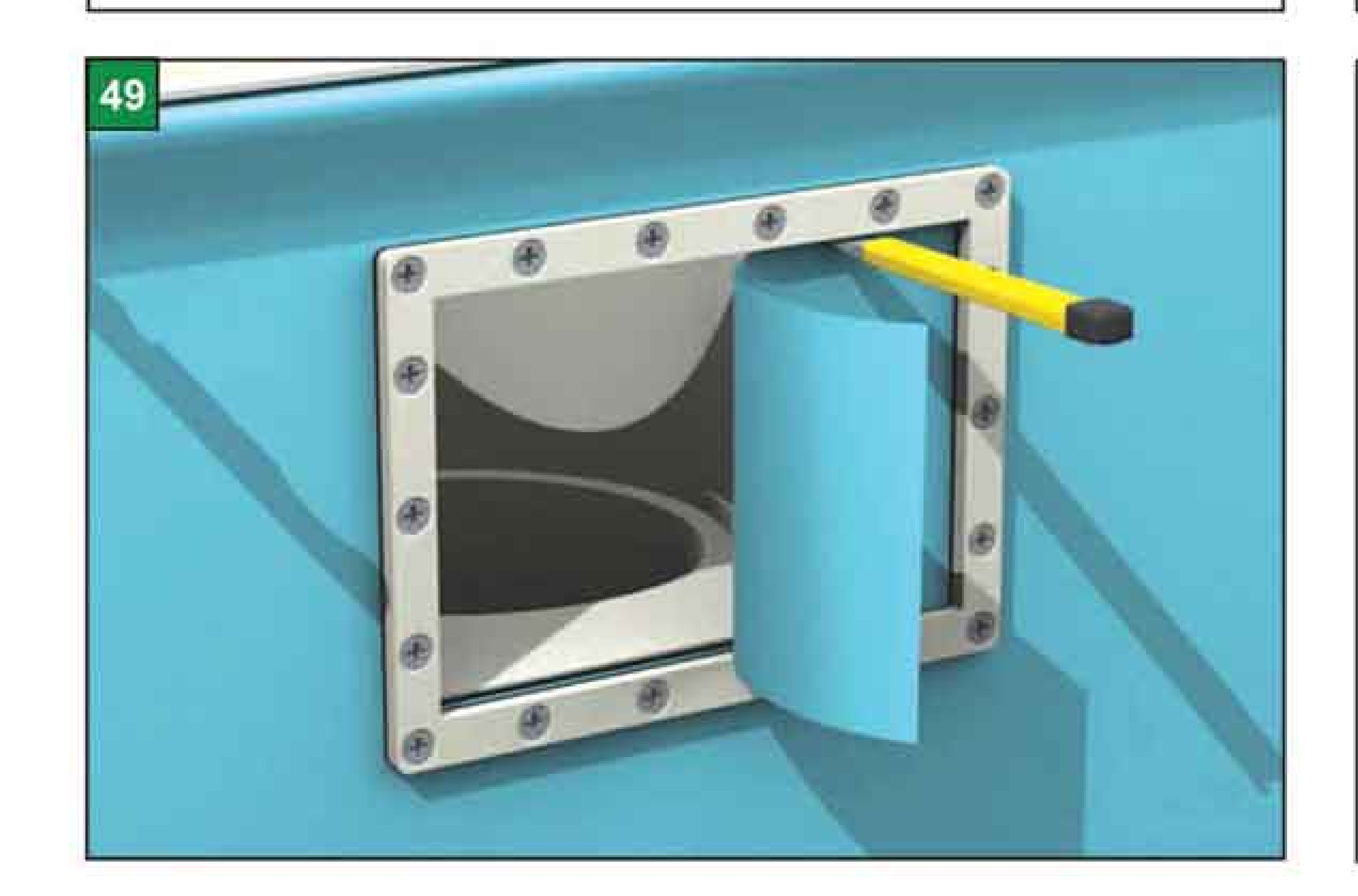


Cherchez avec le doigt au travers du liner les trous dans les 4 angles de la fenêtre du skimmer et marquez les au stylo.

Vérifiez en plaçant la bride que les marques au stylo correspondent bien avec les trous dans les angles de la bride.

A l'aide d'un petit tournevis ou d'une pointe, percez le liner dans les 4 points marqués et fixez la bride en plaçant le joint contre le liner.

Lorsque celle-ci est fixée par ses 4 angles, achevez le vissage de l'ensemble. Il est inutile de trop serrer sous peine de déformation de la bride.



Découpez ensuite au cutter la partie du liner qui se trouve à l'intérieur de la bride en suivant les bords intérieurs. Conservez les chutes de liner pour d'éventuelles réparations.

Mettez en place le volet du skimmer, côté lisse vers la piscine, en emboîtant ses ergots dans les encoches réservées à cet effet. Le volet doit pouvoir pivoter librement.

Mettez en place le cache bride du skimmer.

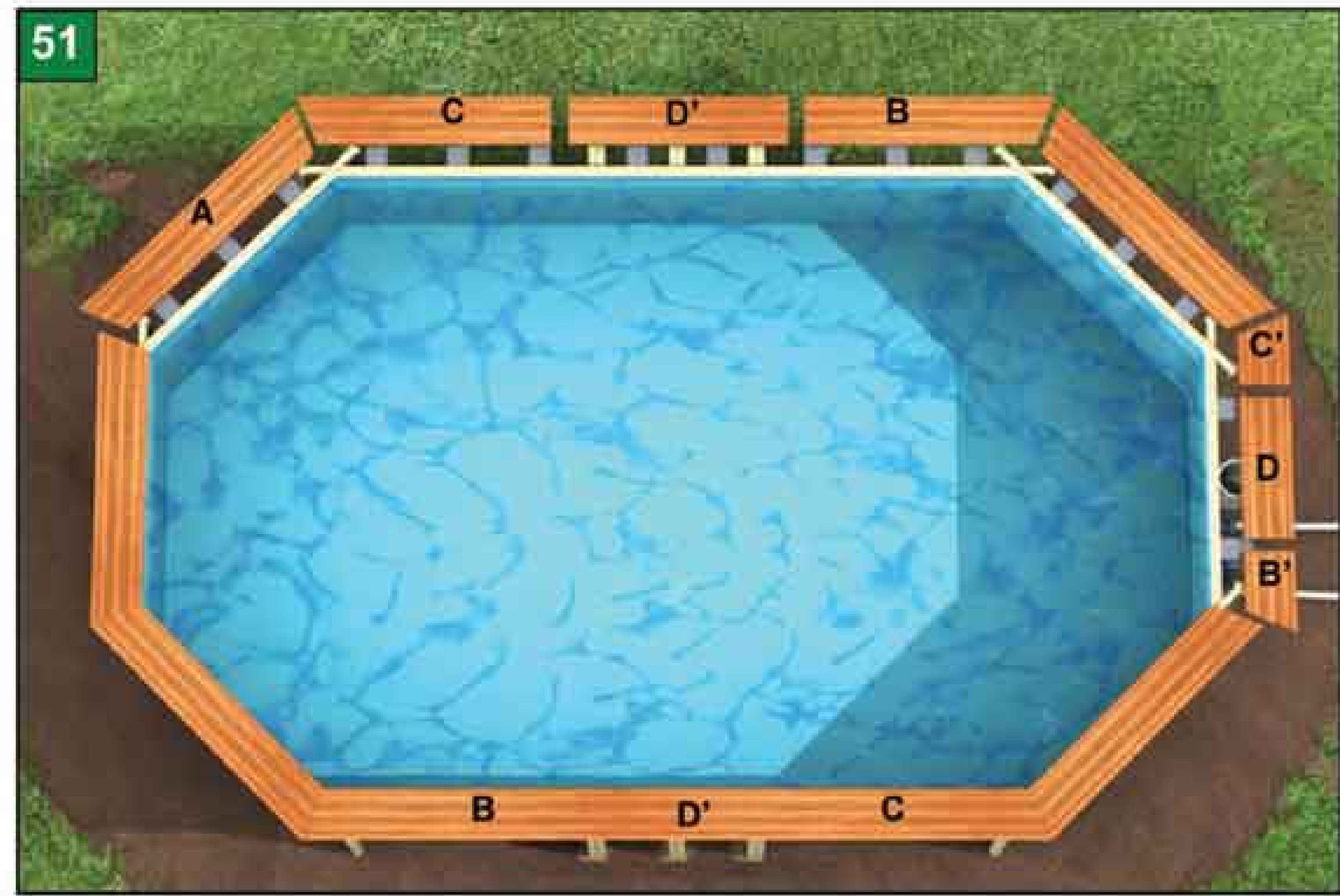
La pose et la dépose du panier de skimmer se fait par la fenêtre du skimmer en basculant le volet vers l'intérieur de la piscine.

Posez le couvercle sur le skimmer. Celui ci n'aura plus de raison d'être retiré, lorsque la margelle sera en place.

Achevez le remplissage de la piscine jusqu'aux 2/3 supérieurs de la fenêtre du skimmer.

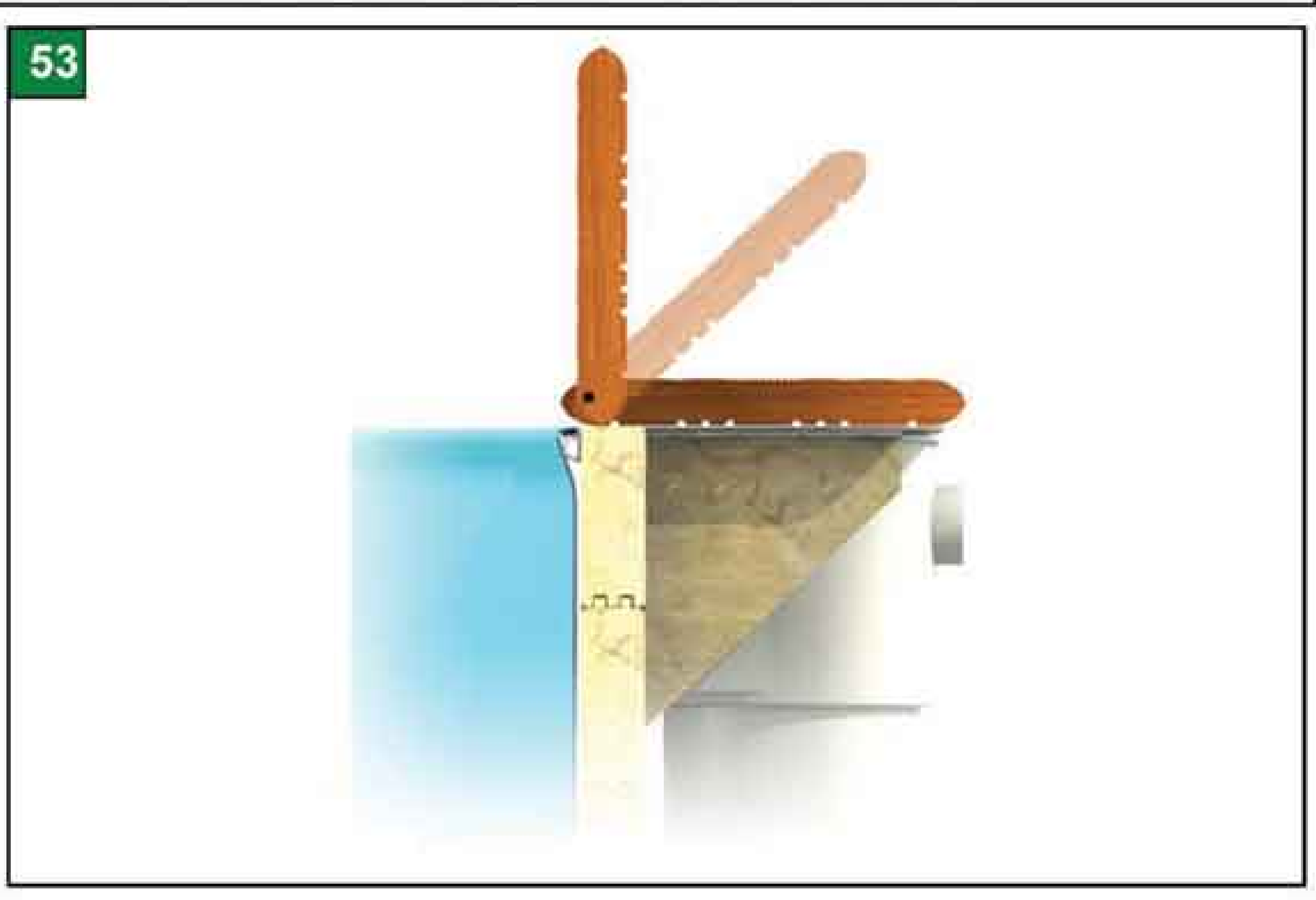
ETAPE 12 / ***MISE EN PLACE DE LA MARGELLE.***





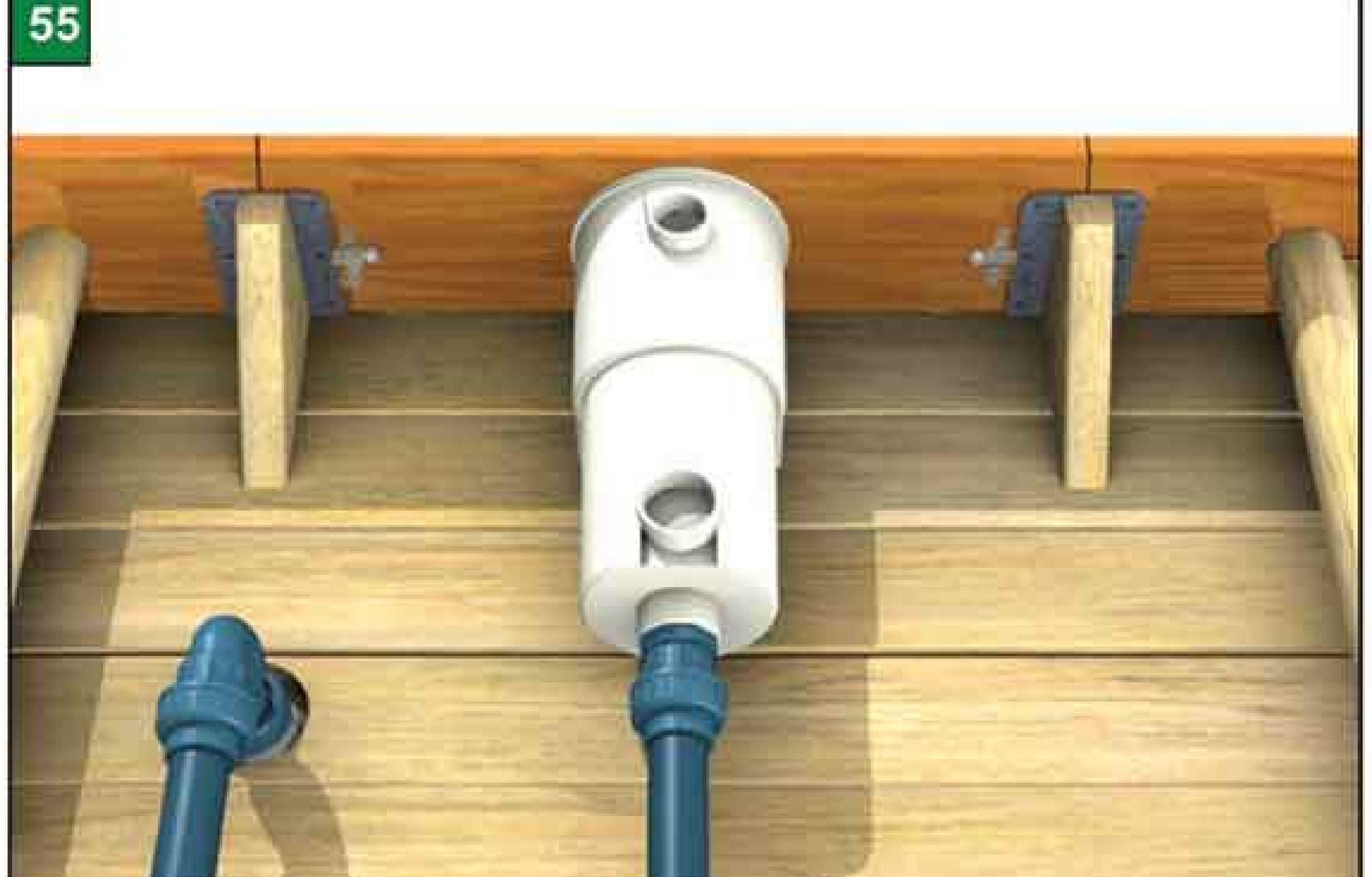
Après avoir observé sur le dessin la répartition des différentes planches constituant la margelle, disposez-les sur les consoles en veillant à les orienter face finement rainurée sur le dessus. Contrôlez le bon positionnement des éléments sur tout le pourtour du bassin. Au besoin ajustez.





La margelle est d'une largeur de 28,5cm. L'articulation de la margelle, qui permet l'accès au skimmer, nécessite la mise en place de pivots en inox (sachet du kit margelle). Emboîtez ceux-ci aux extrémités de la planche centrale puis prolongez avec les éléments d'extrémités de la margelle. Afin de permettre un bon fonctionnement de l'articulation, vous ne devez pas visser cette planche centrale sur les plaques métalliques. Observez sur l'illustration en coupe le bon positionnement de la margelle par rapport au rail d'accrochage. Contrôlez et, au besoin, rectifiez la bonne symétrie de positionnement de l'ensemble des éléments de la margelle. Fixez les planches à l'aide de vis penture sur les plaques métalliques des consoles effectuant le vissage par dessous (sauf planche articulée au dessus du skimmer) .





Il vous reste à fixer les plaques de jonction (10 ou 12 selon bassins) sous la margelle à l'aide de vis (sachet du kit margelle). Positionnez chaque pièce sous la margelle en butée contre l'angle formé par les débords de lames et sous les jonctions des grands côtés de margelle.

Mise en place des loquets de verrouillage.

ETAPE 12 / *ASSEMBLAGE et MISE EN PLACE DE L'ECHELLE INOX*

Les illustrations ci-dessus ne sont pas spécifiques à votre modèle de piscine mais vous permettront de mettre en place l'échelle inox et l'échelle bois dans de bonnes conditions.



Assemblez l'échelle inox en vous reportant à la notice présente dans son emballage. Avant le montage des marches veillez à mettre en place sur chaque crosse supérieure : une coupelle puis un bracelet destiné au verrouil-lage de celle-ci une fois l'échelle mise en place.



Présentez l'échelle à l'intérieur de la piscine sur le module de margelle opposé à celui du skimmer. Veillez surtout à bien la positionner à l'aplomb de la paroi et à bien la centrer. Pour le vissage sur la margelle, utilisez les vis penture inox (sachet B), en effectuant un pré-perçage. Faites coulisser les deux bracelets sur les tubes afin d'assurer le verrouillage des coupelles de finition.

ETAPE 13 / *ASSEMBLAGE et MISE EN PLACE DE L'ECHELLE BOIS*



Vous trouverez les limons (côtés) de l'échelle dans le kit bois de votre piscine et les marches dans le kit margelle. Assemblez l'échelle en utilisant les vis inox du sachet K. Pour un meilleur assemblage, veillez à pré-percer les limons au diamètre de 4mm.



Nous allons maintenant aborder la fixation des fermetures à levier et des pièces de blocage (sachet K). Il est nécessaire d'étudier le fonctionnement de ces 2 pièces ensemble pour en comprendre le système et évaluer la course nécessaire à un verrouillage efficace de l'échelle une fois en place.

Présentez l'échelle assemblée sous la margelle. Insérez les pièces de blocage entre les supports bois et la margelle.



Celles-ci doivent être positionnées en alignement avec les fermetures à levier. Tracez précisément leur emplacement sous la margelle puis retirez l'échelle pour pouvoir les fixer. (Sur certains modèles de piscine le sabot support d'échelle déborde de quelques cm à l'extérieur de la margelle.



Il vous reste à visser les 2 pièces de blocage en correspondance avec votre traçage puis à visser les éléments à levier sur les supports d'échelle. Mettez l'échelle en place puis verrouillez-la.

Pour la sécurité de vos enfants !

N'oubliez pas d'apposer sur la paroi l'adhésif de sécurité vous indiquant qu'il est impératif d'ôter l'échelle lors des périodes de non baignade et de non surveillance du bassin.

MISE EN ŒUVRE POUR PISCINES SEMI-ENTERREES ET ENTERREES
PISCINES L.540, 615,640 et 840

ATTENTION : Ce type de mise en oeuvre rend obligatoire l'installation d'un des quatre systèmes de sécurité conformes à la norme française sur la sécurité des piscines enterrées : barrière de sécurité, alarmes, couverture de sécurité et abris.

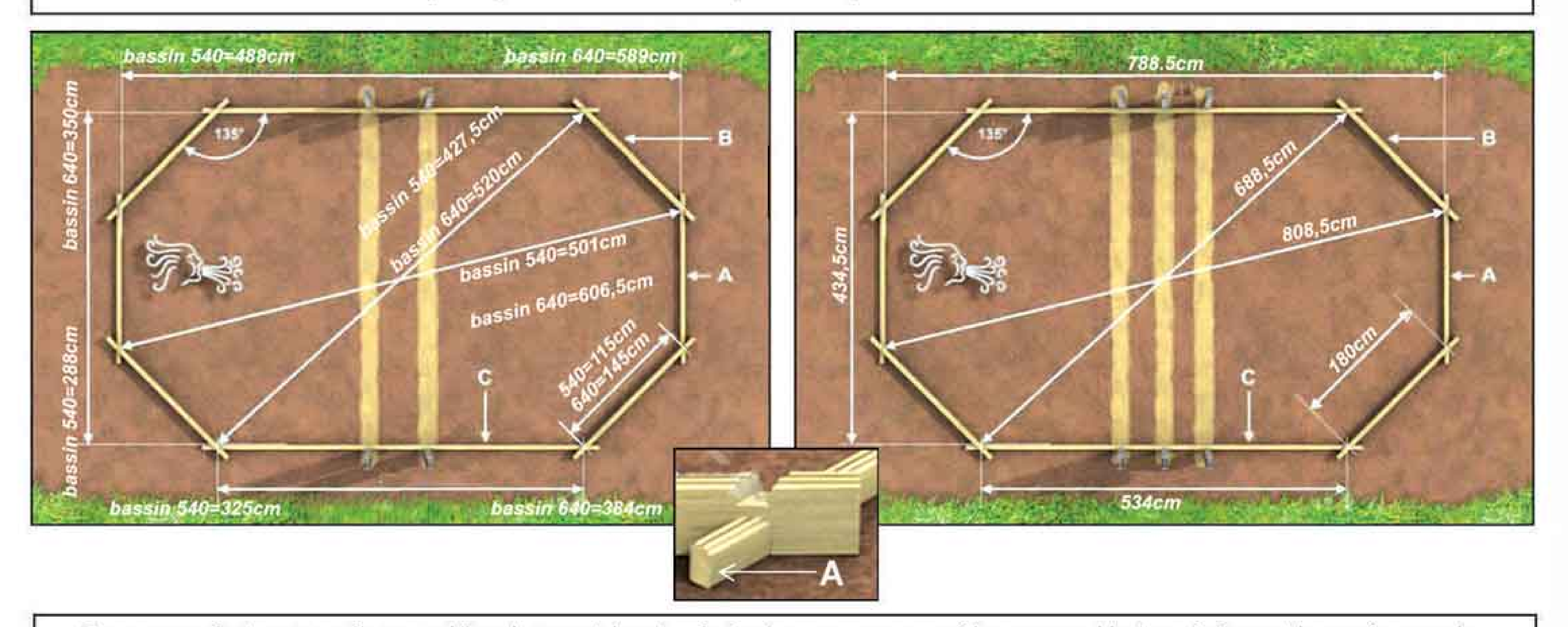
Le décret n°2003-1389 du 31/12/2003 fait obligation au maître d'ouvrage, d'une piscine installée au 1er janvier 2004, d'équiper celle-ci avant la première mise en eau d'un dispositif de sécurité destiné à prévenir les noyades. Ce dispositif doit être conforme soit aux normes françaises, soit aux normes ou aux spécifications techniques ou aux procédés de fabrication prévues dans les réglementations d'un état membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen, assurant un niveau de sécurité équivalent.

Ces dispositions s'appliquent aux piscines de plein air dont le bassin est totalement ou partiellement enterré.

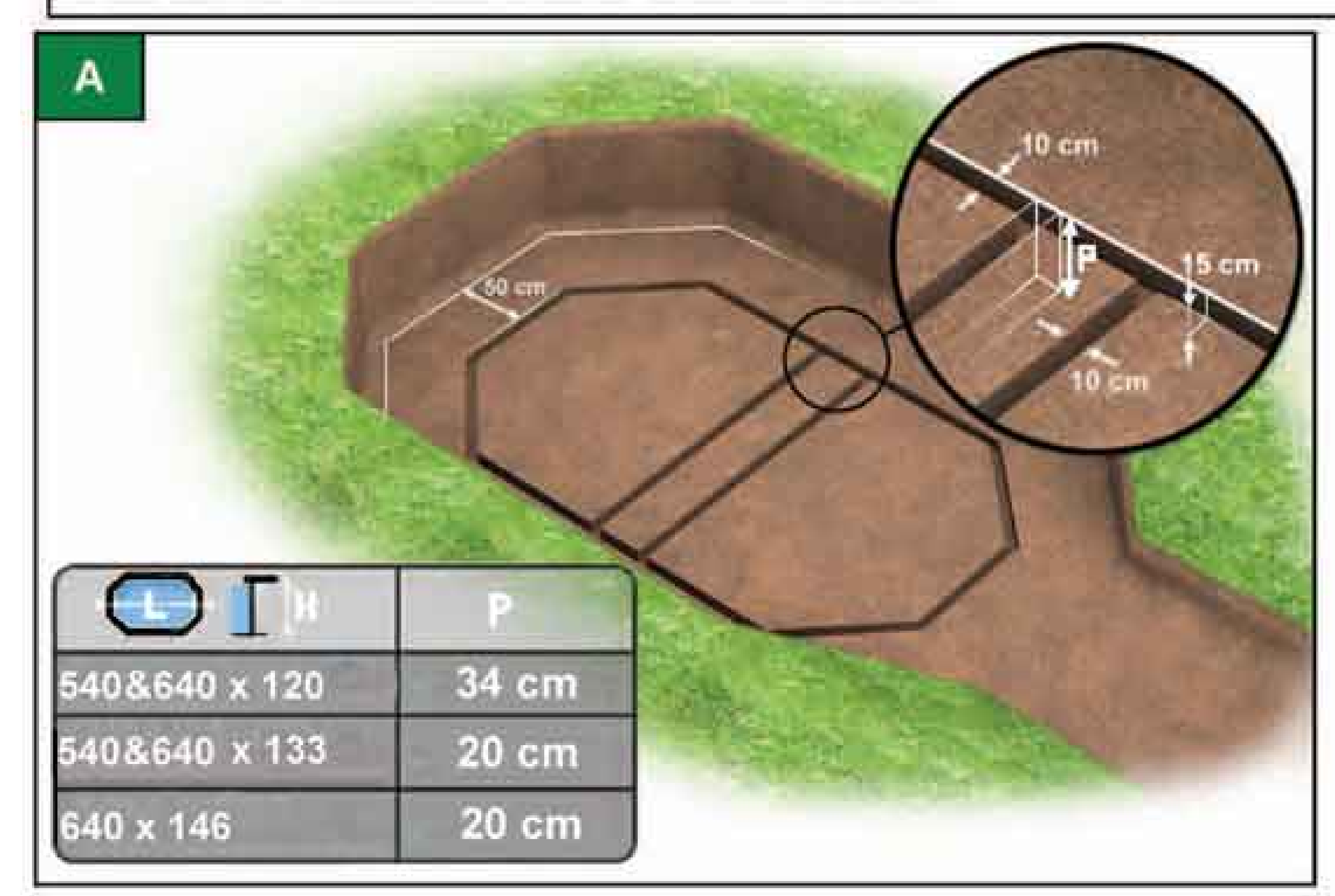
ATTENTION ! : Nous vous recommandons de suivre scrupuleusement les instructions de montage, à défaut la garantie ne saurait s'appliquer.

Nous vous proposons ci-dessous des configurations de mise en œuvre qui vous indiquent les recommandations de base valables pour terrains non humides. Il vous appartient d'adapter celles-ci à votre installation, notamment en zone humide (eau stagnante, source, zone inondable…), le système de drainage pouvant nécessiter l'installation d'une pompe de relevage. Dans tous les cas cette mise en œuvre nécessitera un système adapté d'évacuation afin d'éviter toute stagnation d'eau susceptible d'entraîner le pourrissement du bois.

Afin d'assurer une installation de qualité prenez donc conseil auprès d'un spécialiste.



Dans un premier temps, repérez au sol l'emplacement de votre piscine (vous pouvez vous aider en assemblant provisoirement le premier rang de paroi comme illustré ci-dessus) puis tracez la limite de la fouille (comme illustré ci-dessous) qui vous permettra d'effectuer confortablement le montage de votre bassin en limitant le volume du décaissement.



L x H	P
540&640 x 120	34 cm
540&640 x 133	20 cm
640 x 146	20 cm

Profondeur de fouille : piscine semi-enterrée de hauteur 120cm = 58cm
de hauteur 133cm = 65cm
de hauteur 146cm = 70 cm

A'

L x H	P
840 x 120	34 cm
840 x 133	20 cm
840 x 146	20 cm

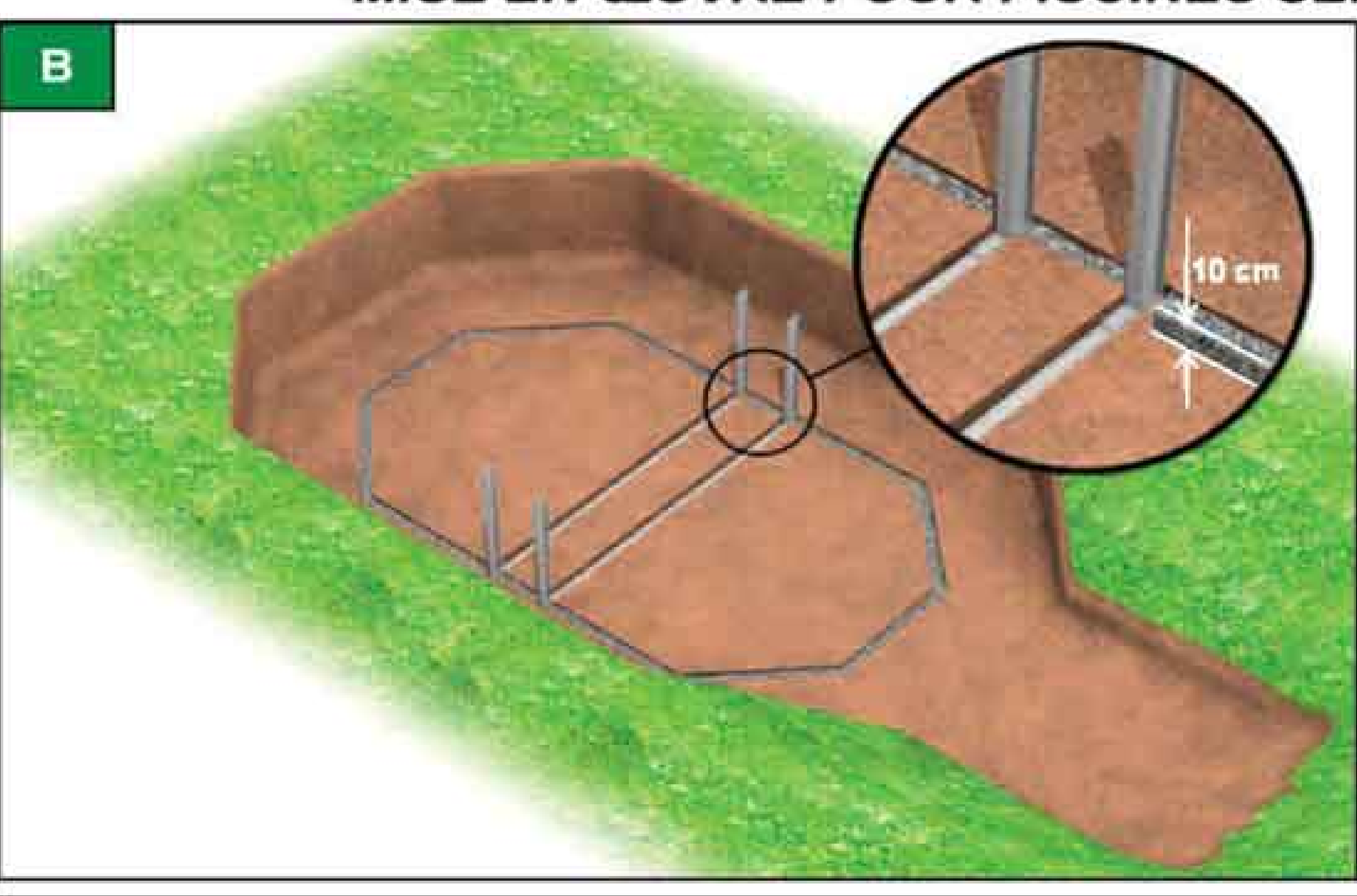
Profondeur de fouille : piscine enterrée de hauteur 120cm = 116cm
de hauteur 133cm = 129cm
de hauteur 146cm = 142 cm

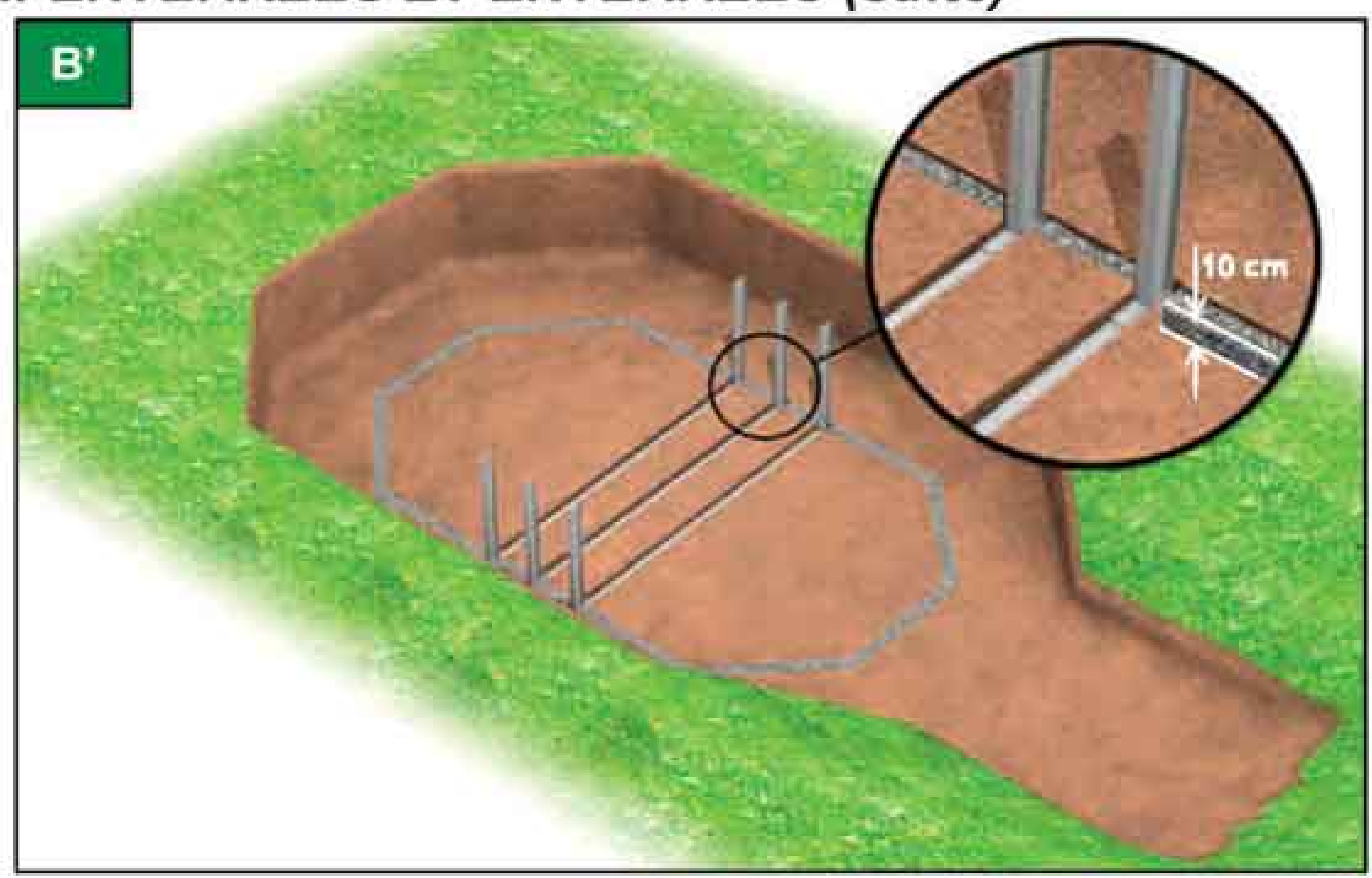
L'excavation faite, contrôlez la parfaite planéité et le niveau du sol sur toute sa surface. Il vous faut à présent creuser une tranchée destinée à favoriser le drainage sous les parois de la piscine. Tracez l'encombrement de votre tranchée de manière à ce qu'elle déborde de chaque côté des parois de la piscine une fois celles-ci montées. Pour les saignées des berceaux (2 ou 3 selon le modèle de bassin) reportez-vous aux instructions de la notice.

Si vous prévoyez de positionner la filtration dans un coffre accolé au bassin, pensez à creuser la saignée nécessaire au passage de la gaine d'alimentation électrique. De même pour une filtration déportée du bassin prévoyez une tranchée adaptée pour le passage des tuyaux d'aspiration et de refoulement.

ATTENTION ! : Il est fortement conseillé d'installer le filtre au-dessous du niveau d'eau. Au-dessus, il y a risque de déformation due à la dépression. Le maximum accepté est le niveau de la margelle. Dans le cas où le filtre est installé au-dessus du niveau d'eau, il est impératif de poser sur le refoulement un évent à clapet et sur l'aspiration un clapet anti - retour visitable.

Les illustrations de mise en œuvre que nous vous proposons dans cette notice, sont valables pour une filtration abritée dans un coffre enterré au même niveau que la piscine. Il vous appartient si vous faites le choix d'une autre configuration d'installation de veillez à respecter les indications de l'avertissement ci-dessus.



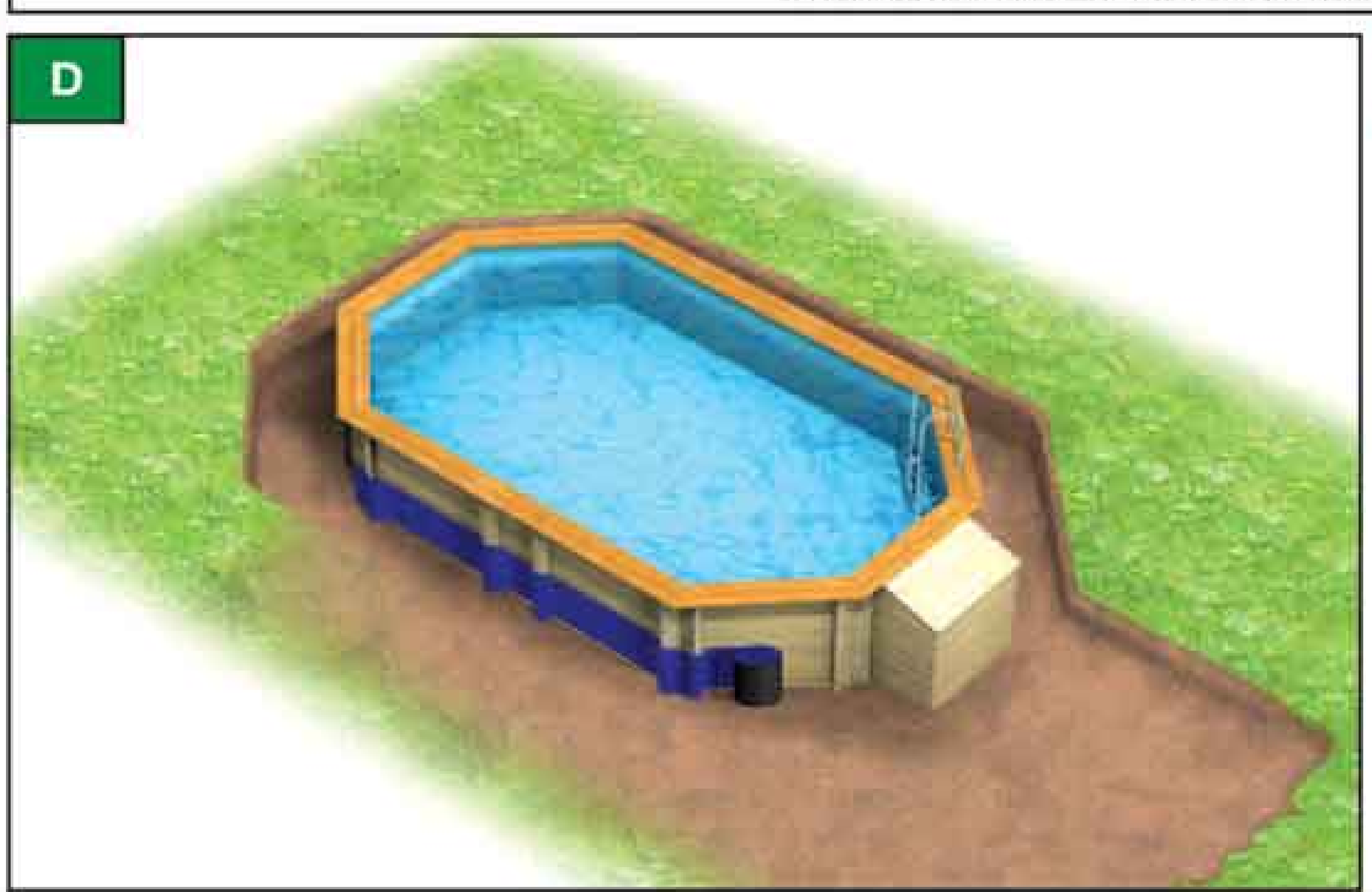


Une fois la tranchée périphérique faite, positionnez dans leur fouille les berceaux. Comblez avec du gravier de granulométrie moyenne la tranché périphérique sur une hauteur d'environ 10 cm. Afin d'éviter un tassement qui se répercuterait sur la structure de la piscine, veillez à bien le compacter. Puis finissez de combler l'ensemble des tranchées avec un complément de sable mouillé que vous prendrez soin de compacter afin d'égaliser avec le niveau recevant le premier rang de parois.





Effectuez le montage de votre piscine comme indiqué dans la notice.





Réalisez la pose de la protection extérieure (film plastique spécial fondation non fournie) jusqu'à hauteur du futur remblai.





Effectuez le remblayage autour du bassin en évitant les brusques apports de terre susceptibles d'entraîner des déformations de la structure.

L'utilisation et l'entretien des piscines bois

Le bois est un matériau vivant qui travaille avec les variations d'humidité et de température ; aussi des fentes ou gerces peuvent apparaître ; ceci est totalement naturel et n'altère en aucun cas la durabilité de nos produits.

Le traitement par autoclave utilisé pour les éléments bois de cette piscine est en conformité avec les normes actuellement en vigueur et ne présente absolument aucun danger au touché pour les hommes et les animaux domestiques .

Comme nous avons pu vous le conseiller en avant-propos, il est possible pour modifier la couleur d'origine des éléments bois, d'appliquer un produit adapté (lasure ou encore huile incolore pour nourrir le bois…). Privilégiez des produits de qualité ! ! ! Ils seront pour vous un gage de beauté et de longévité.

Il est malgré tout fortement souhaitable de faire des essais au préalable sur de petites surfaces. Aussi suivez scrupuleusement les recommandations d'usage et d'entretien.

Au fil du temps, le bois de votre piscine aura tendance à s'encrasser, ceci est inévitable. Vous pourrez remédier à ce phénomène en utilisant une fois dans l'année un jet haute pression, afin de libérer les pores du bois des diverses salissures.

Veillez à régler correctement la pression de l'eau pour éviter d'endommager le traitement de surface, ou risquer de relever les fibres du bois.

Cette piscine équipée d'une paroi autoportante est livrée en kit et n'a pas été conçue pour être démontée.

Elle est destinée à un public de 3 ans et plus. Il est entendu qu'à l'intérieur de la piscine les jeunes enfants ou les personnes ne sachant pas nager, doivent être équipés d'un système de sécurité permettant leur flottabilité.

Pour les modèles ***OCTO+ 540*** seulement 4 personnes sont autorisées dans le bassin.
Pour les modèles ***OCTO+ 640*** 5 personnes. Pour les modèles ***OCTO+ 840*** 6 personnes.

Avertissements : Ne pas plonger – Ne pas marcher sur la margelle – Ne pas laisser une piscine vide sans protection.

Les échelles doivent être utilisées uniquement pour accéder ou sortir du bassin. Elles n'autorisent aucun détournement préjudiciable à la sécurité.

Le retrait et le rangement de l'échelle d'accès en bois doivent se faire systématiquement lorsque la dernière personne sort de l'eau. Ceci afin d'éviter tous les risques de noyade. Nous avons étudié un système de verrouillage très efficace et rapide d'utilisation. Servez-vous en ! ! ! Mettez-là dans un lieu sec en hiver. Aucun moyen d'accès ne doit être conservé pendant la période de non utilisation. L'entretien de cette échelle est du même ordre que les parties bois de la structure.

Surveillez régulièrement la boulonnerie et la visserie accessible de l'ensemble du kit et effectuez l'entretien qui s'impose (re-serrage, traitement des traces de rouille...)

Le liner de votre piscine ne doit pas faire l'objet d'agressions diverses qui pourraient nuire à son étanchéité. Veillez à respecter sa tension sans la modifier car cela pourrait avoir de graves conséquences (fuites d'eau, etc.). Par ailleurs nous vous invitons à prendre connaissance des conditions de prise en garantie situées en fin de notice.

Une vidange complète du bassin peut s'avérer nécessaire dans la vie de votre piscine aussi veillez, lors de cette opération, à prendre toutes les mesures de protection nécessaires afin d'éviter tout danger (chutes, glissades ...).

Le non respect des consignes d'entretien peut engendrer des risques graves pour la santé, notamment celle des enfants.

Traitement de l'eau :

Pour une bonne utilisation de votre piscine, vous allez devoir veiller à un traitement optimal de l'eau. Pour cela suivez les recommandations relatives à l'utilisation de votre groupe de filtration : mise en service, fréquence d'utilisation pour la régénération de l'eau, entretien et contrôle de ce système (tuyaux, boulonnerie, visserie) etc.

Durant la saison d'utilisation de la piscine, le groupe de filtration doit obligatoirement être mis en service chaque jour, suffisamment longtemps pour assurer au moins un renouvellement du volume d'eau toutes les 24 heures.

Lors du remplissage de votre piscine, nous vous conseillons d'utiliser de l'eau courante dont les caractéristiques sont souvent proches du pH idéal. Si vous souhaitez utiliser une eau provenant d'un puits ou d'une source privée, il est impératif de la faire analyser au préalable.

Malgré tout, il vous sera nécessaire de contrôler le pH de l'eau de votre piscine qui doit se situer entre 7.2 et 7.6. Pour rétablir, si besoin, cet équilibre, il existe dans le commerce des solutions spéciales simples d'utilisation.

Afin de préserver la qualité de l'eau de baignade il est nécessaire s'assurer un contrôle et un traitement régulier de celle-ci. La fréquence de ces opérations varie selon les situations aussi il est important de vous familiariser avec l'utilisation des différents produits qui pourront être nécessaires à l'entretien de votre piscine et au maintien d'une eau de qualité.

Les rejets des eaux dans le système d'égout étant interdits, ceux-ci s'effectuent dans le système de collecte des eaux pluviales. Il est donc important de s'informer sur les modalités d'application de la réglementation dans chaque commune, celles-ci pouvant varier.

Veillez à maintenir un niveau d'eau correct et constant afin de permettre un fonctionnement optimal de la filtration. Ce niveau se situe au 2/3 supérieur de la fenêtre de skimmer.

L'équipement de la piscine avec différents accessoires électriques, spots, bornes lumineuses mais aussi l'utilisation de jeux ou d'un matériel quelconque faisant appel à une source électrique doit être fait en conformité avec les normes en vigueur. Nous vous recommandons une extrême prudence à ce sujet et de faire appel à des spécialistes.

Pour le réchauffement de l'eau entre deux baignades, certains modèles bénéficient d'une bâche à bulle qui sous l'action des rayons du soleil maintiendra sa température. Son utilisation est très simple : il suffit de la poser sur l'eau après chaque bain. Quand vous n'en aurez plus besoin, retournez-la pour la faire sécher et roulez-la pour la mettre à l'écart et la préserver. Ne la pliez surtout pas car elle risquerait de se déchirer. Essuyez-la de temps en temps avec un chiffon humide. **En aucun cas cet équipement ne peut être considéré comme un élément de sécurisation du bassin.**

De série également sur certains modèles, la bâche d'hivernage permet la protection du bassin. Celle-ci, dans un souci esthétique est de couleur verte de manière à s'intégrer harmonieusement à la nature pendant la saison morte. **En aucun cas cet équipement ne peut être considéré comme un élément de sécurisation du bassin**. Sa haute résistance et ses finitions en font un produit de qualité. Son utilisation, là encore, est très aisée : un sandow enfilé dans des œillets renforcés constitue le moyen le plus simple pour sa mise en place sur l'ensemble de votre piscine. Il vous suffit de fixer 3 crochets sous chaque module de margelle, en les répartissant équitablement pour couvrir la circonférence de votre piscine. Posez-les légèrement en retrait du bord pour favoriser la tension de la bâche. Pour l'entretien et le stockage, respectez la même méthode que pour la bâche à bulles.

Pour votre confort, nous pouvons équiper votre piscine d'une pompe à chaleur, d'un balai aspirant à déplacement automatique se branchant sur le refoulement, d'un enrouleur pour bâche à bulles, d'un coffre de filtration, d'un coffret électrique ainsi que, pour agrémenter vos baignades nocturnes, d'un spot halogène au montage facile. Pour davantage d'informations n'hésitez - pas à demander conseil à votre revendeur.

HIVERNAGE DU BASSIN

Effectuer un lavage prolongé du filtre.

Il est impérativement recommandé de ne pas vider la piscine en hiver (ou pour une longue période ...). En effet, la masse liquide joue un double rôle d'isolant thermique et de lestage assurant ainsi une bonne tenue du liner et de la structure du bassin.

Il est par contre nécessaire de baisser le niveau d'eau à environ 10 cm au dessous de la fenêtre du skimmer.

La vidange pourra être faite soit par siphonnage, soit par écoulement gravitaire en plaçant la poignée de la vanne multivoies en position vidange. L'eau s'écoulera ainsi par le tuyau de mise à l'égout. Ne pas mettre la pompe en fonctionnement durant cette opération.

Déconnecter ensuite la tuyauterie par dessous le skimmer afin que celui-ci serve de trop-plein à une éventuelle montée du niveau d'eau due aux pluies. Retirer du skimmer tout produit de traitement de l'eau (galets de chlore, floculant, etc..).

Dévisser la collerette du refoulement à l'intérieur de la piscine.

Boucher le refoulement à l'intérieur de la piscine avec un bouchon d'hivernage.

Adjoindre à l'eau de la piscine un algicide ainsi qu'un produit d'hivernage (non fourni)

Installer la couverture d'hivernage sur la surface du plan d'eau(pour les modèles équipés).

HIVERNAGE DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE

Déconnecter la tuyauterie du refoulement.
Vidanger l'eau des tuyauteries aspiration et refoulement.
Vidanger l'eau qui se trouve dans le filtre en dévissant le bouchon de vidange à la partie inférieure du filtre. Ne pas remettre le bouchon avant la remise en service du filtre.
Dévisser aussi les bouchons de vidange de la pompe et de son pré-filtre.
Laisser ouverts les orifices de vidange.
Vidanger éventuellement le réchauffeur électrique (s'il y a lieu).
Couper l'alimentation électrique en tête de ligne.
Dans la mesure du possible, conserver le groupe de filtration en un lieu à l'abri de l'humidité. Dans le cas d'une installation extérieure non protégée, prenez la précaution de remiser la pompe.

NOTA : L'hivernage n'est pas obligatoire surtout si le climat est clément avec assurance de températures positives. Dans ce cas, il convient de maintenir le niveau de la piscine et de faire tourner la filtration 2 à 3 heures par jour. Vérifiez régulièrement le niveau d'eau de la piscine.

Nous pensons vous avoir dit l'essentiel sur l'usage et l'entretien de votre piscine, néanmoins vous trouverez de plus amples renseignements dans revues et guides spécialisés. N'hésitez-pas à les consulter.

L'hygiène

En ce qui concerne l'hygiène, il n'existe pas de réglementation officielle pour les piscines familiales.
Malgré tout pour votre santé et celle de vos proches, respectez certaines règles !
Cela commence par une bonne hygiène corporelle pour le respect de tous.
Ensuite, pour la pureté de l'eau, respectez scrupuleusement ce que nous avons énoncé dans la rubrique « utilisation et entretien » . Les cycles de traitement, le contrôle de l'eau mais aussi sa filtration, son nettoyage doivent inévitablement faire l'objet d'une attention toute particulière. L'équilibre de l'eau de votre piscine dépend donc principalement de vous ! N'hésitez pas à vous documenter mais aussi à suivre les conseils de vrais professionnels.



Ne jouez pas avec la sécurité ! ! !

Dans cet univers ludique, veillez sur vos enfants ! Leur sécurité ne dépend que de vous ! Leur surveillance doit être rapprochée et constante. Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de 5 ans. L'accident n'arrive pas qu'aux autres. Soyez prêts à y faire face !

Ne jamais laisser un enfant seul près de la piscine.

Les enfants ne sachant pas nager ou non accompagnés doivent impérativement être munis d'un dispositif personnel de flottaison (gilet ou brassière). Sans ces précautions l'accès à la piscine doit être rigoureusement interdit.

Il est impératif de retirer l'échelle d'accès à la fin des baignades et lors des périodes de non utilisation (hivernage).

Désignez une seule personne responsable de leur surveillance.

Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans le bassin.

Tenez également perche et/ou bouée à proximité du bassin en cas de problème.

Il est préférable d'apprendre à nager aux enfants le plus rapidement possible !

Avant de pénétrer dans le bassin, mouillez-leur la nuque ainsi que les bras et les jambes afin d'éviter un choc thermique irrémédiable ! Cet avertissement est également destiné aux utilisateurs plus âgés de la piscine qui oublient trop souvent cette consigne de sécurité.

Les sauts doivent être interdits. Il en est de même de la course et les jeux vifs aux abords de la piscine. Ne marchez pas et ne vous tenez pas debout sur la margelle ! Ne pas plonger !

Attention à ne pas laisser de jouets autour et à l'intérieur de la piscine non surveillée qui pourraient tenter vos enfants ...

Veillez à maintenir en période d'utilisation une eau limpide et saine.

Les produits que vous utilisez pour le traitement de l'eau doivent être tenus hors de portée des enfants ; stockez-les dans un endroit sûr, inaccessible. Ne laissez pas non plus les accessoires de nettoyage à proximité.

Dans la mesure du possible prévoyez un enclos ou une barrière de sécurité, aux normes en vigueur, dont l'accès serait constamment fermé, ce afin d'interdire l'approche de la piscine sans surveillance.Vous pouvez aussi opter soit: pour un dispositif électronique de passage ou de chute en service et opérationnel, soit une couverture de sécurité correctement mise en place et fixée et répondant aux normes en vigueur.

Pendant la période de non-utilisation, il est fortement souhaitable de couvrir la piscine avec une bâche d'hivernage, correctement mise en place et fixée. qui présente l'avantage, en plus de sa fonction initiale, de rendre moins attractif le bassin.

Prévoyer un téléphone accessible (fixe ou portable) à proximité du bassin pour ne pas laisser seuls les enfants en cas de problème.

En cas d'accident :
- **sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible.**
- **appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés**
- **remplacez les habits mouillés par des couvertures chaudes.**

Il est conseillé d'apprendre les bases du secourisme, pour, en cas d'accident, prodiguer les premiers soins. Apprenez donc les gestes qui sauvent , surtout ceux spécifiques aux enfants !

Mémoriser et afficher près de la piscine les numéros de premiers secours.

Pompiers : 18 **Samu : 15** **Centre antipoison : (à compléter par le n° du centre le plus proche)**

La garantie

Eléments bois : 10 ans de garantie fabricant contre les attaques d'insectes et la pourriture (bois traité autoclave haute pression conforme aux normes en vigueur).

Cette garantie ne prend pas en compte les déformations naturelles (apparition de fentes, gerces qui ne nuisent nullement à la résistance mécanique du bois) ainsi que les changements de couleur dus aux effets climatiques. De même sont exclus les défauts de montage ou de stockage entrainants : lames de parois déformées (exposition au soleil, montage différé après ouverture du colis) , ainsi que les lames ayant subies une transformation ou un bris suite à un montage non-conforme aux instructions de la notice.

Accessoires : selon conditions de garantie contre tout vice de fabrication ou d'assemblage des différentes accessoires qui composent la piscine pouvant nuire à sa bonne utilisation. Les conditions de garanties font état de certaines vérifications et d'entretiens périodiques que l'on se doit d'apporter pour le bon fonctionnement de la piscine. Ces conditions doivent être impérativement respectées afin de faire valoir la dite garantie.

Cette garantie ne couvre pas les risques d'apparition de corrosion qui peut apparaître au fil du temps et les dommages occasionnés par une manipulation inappropriée lors du montage ou de l'utilisation des accessoires (chocs, rayures, etc…pouvant altérer les différents traitements de surface) ainsi que les incidents sans rapport direct avec une utilisation normale de la piscine ou de ses accessoires L'ensemble de ces garanties s'applique aux pièces reconnues défectueuses par nos services et se limite au remplacement du ou des élément(s) concerné (s). Ne sont pas pris en charge les éventuels frais de dépose et pose.

CONDITIONS DE GARANTIE DES ELEMENTS DU KIT ACCESSOIRES ET EQUIPEMENTS OPTIONNELS.

L'ensemble des composants du kit accessoires est garanti 1 AN (sauf bâche à bulle et bâche Hiver) et bénéficie d'une extension d' 1 AN supplémentaire si la formule de garantie présente sur le carton du kit accessoires nous est retournée, dûment remplie et accompagnée de la preuve d'achat, dans un délai de 30 jours suivant la date d'achat de votre piscine.

Article	*Objet et limites de la garantie*	*Durée de la garantie à compter de la date d'achat*	*Conditions pour une prise en garantie*
LINER	Etanchéité et tenue des soudures. La garantie se limite au remplacement total ou à la réparation du liner reconnu défectueux, sans autres dommages et intérêts.	***1 an + 1 an d'extension (sous conditions requises)***	Respect des conditions de pose, d'utilisation et d'entretien

ATTENTION

Ne sont pas pris en garantie les problèmes suivants, liés à une utilisation ou un entretien inadaptés de la membrane :

- **les plis** apparus après la pose du liner, ceux-ci pouvant résulter d'un glissement de la membrane sur un sol meuble ou non plat, ou de paramètres physico-chimiques inappropriés de l'eau : la température de l'eau doit être inférieure à 28°C, le pH doit être compris entre 7,2 et 7,6, et la concentration en agent stérilisant doit se situer dans la plage préconisée par le fabricant des produits de traitement.

- Si des plis sont présents à la pose malgré le respect de toutes les conditions de pose, vous devez en informer immédiatement le SAV de votre magasin.

- L'apparition, sur le liner, d'une **coloration ou de tâches jaunâtres au niveau de la ligne d'eau.**
Celles-ci peuvent résulter d'un dépôt de composés organiques présents en surface (crèmes et huiles solaires, résidus de combustion d'hydrocarbures ou de fumées de feux de bois). Il convient à cet effet de **nettoyer régulièrement votre ligne d'eau** avec des produits adaptés à cet usage (non fournis) et avec un support non abrasif.
Les eaux très chargées en calcaire peuvent aussi être à l'origine de ces colorations, par incrustation de tartre dans la membrane. Les eaux dures, de titre hydrotimétrique (TH) supérieur à 25°F (information auprès de votre distributeur d'eau) nécessitent l'ajout d'un produit d'élimination du calcaire adapté aux piscines (non fourni).

- Les **tâches liées au développement d'algues et de micro-organismes** : l'eau de la piscine doit bénéficier d'un traitement de désinfection et de lutte contre les algues, régulier et adapté en composition comme en concentration.
- Les **tâches, décolorations et ridules résultant de l'action de produits oxydants solides en contact direct avec la membrane** (jetés directement dans le bassin) **ou d'une sur-concentration locale en produits oxydants** (souvent liée à l'absence de fonctionnement de la filtration pendant la phase de dissolution de ces produits).
- Les **tâches liées à la stagnation et/ou à la décomposition de corps étrangers** en contact avec le liner (feuilles mortes, pièces métalliques oxydables, détritus divers…)
- Les **dégradations liées au contact de matières incompatibles** avec la membrane telles que bitumes, goudrons, huiles, panneaux en polystyrène, polyuréthane. L'utilisation de rubans adhésifs et de colle sur la membrane est à proscrire.
- Les déchirures du liner sous le hung qui résultent, lors de la pose, d'un déplacement du liner sans l'avoir préalablement décroché du hung.

Article	*Objet et limites de la garantie*	*Durée de la garantie à compter de la date d'achat*	*Conditions pour une prise en garantie*
FILTRE + ELEMENTS DE CONNEXION	Etanchéité de la cuve	***1 an + 1 an d'extension (sous conditions requises)***	Installation hydraulique, et notamment pompe, générant une pression d'utilisation, au niveau du filtre, inférieure à 1,2 bars. Nettoyage régulier du filtre par contre-lavage pour éviter le colmatage de la charge filtrante.
	Etanchéité des éléments de connexion		

ATTENTION

Ne sont pas pris en garantie les problèmes suivants, liés à une utilisation inadaptée du filtre et de ses éléments :

- Les problèmes d'étanchéité consécutifs à une **pression d'utilisation, au sein du filtre, supérieure à la pression maximum d'utilisation de 1,2 bars** (utilisation d'une pompe de puissance excessive, charge filtrante colmatée…), ou consécutifs à une **installation du filtre au dessus du niveau d'eau** sans évent et sans clapet anti-retour (cf notice)
- Les **phénomènes de « stress-cracking » des pièces en ABS (vanne, écrous)**, dûs aux tensions-actifs contenus dans certaines graisses : **l'utilisation de graisse est à proscrire sur ces éléments**
- Le **rejet permanent de sable** si du sable de granulométrie inférieure à 0,6 mm a été utilisé (le sable fourni respecte ce critère).

Article	*Objet et limites de la garantie*	*Durée de la garantie à compter de la date d'achat*	*Conditions pour une prise en garantie*
POMPE	Fonctionnement du moteur	***1 an + 1 an d'extension (sous conditions requises)***	Voir ci-dessous + nettoyage régulier du pré-filtre.
	Fonctionnement et étanchéité de la partie hydraulique		

ATTENTION

Ne sont pas pris en garantie les problèmes consécutifs à une mise en œuvre inadaptée de la pompe telle que :

- Utilisation de la pompe « à sec » (absence d'eau, colmatage du pré-filtre)
- Utilisation de la pompe sans pré-filtre

Article	*Objet et limites de la garantie*	*Durée de la garantie à compter de la date d'achat*	*Conditions pour une prise en garantie*
COUVERTURE D'ETE	Intégrité des accessoires	***pas de garantie***	

conseil : Lorsque la couverture n'est pas étalée sur le plan d'eau du bassin, elle doit être séchée puis roulée dans sa housse de protection à l'abri des rayons directs du soleil.

Article	*Objet et limites de la garantie*	*Durée de la garantie à compter de la date d'achat*	*Conditions pour une prise en garantie*
COUVERTURE D'HIVER	Intégrité des accessoires	***pas de garantie***	

conseil :
-Afin d'éviter le risque d'arrachage des oeillets, évitez une traction excessive sur le sandow.
-Veillez lors de l'hivernage à la qualité de l'eau. Une concentration excessive en produits, un pH trop acide ou trop basique pouvant entraîner une décoloration ou une dégradation de la matière.
- Pour évitez le développement de moisissures au cours de la période annuelle de non utilisation, veillez à nettoyer puis sécher la couverture avant de la plier et de la stocker.

Article	*Objet et limites de la garantie*	*Durée de la garantie à compter de la date d'achat*	*Conditions pour une prise en garantie*
ACCESSOIRES D'ENTRETIEN	Intégrité des accessoires	***pas de garantie***	

N° Indigo 0 820 200 626
(0,12 € TTC / mm)